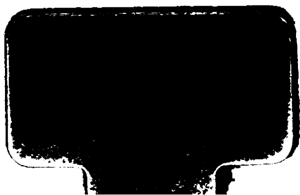
MADAME DE STAËL

LE DIRECTOIRE

CAMBRIDGE





Pitt Press Series.

LE DIRECTOIRE.

CONSIDÉRATIONS SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, TROISIÈME ET QUATRIÈME PARTIES,

PAR

MADAME LA BARONNE DE STAËL-HOLSTEIN;

WITH A CRITICAL NOTICE OF THE AUTHOR, A CHRONOLOGICAL TABLE, AND NOTES HISTORICAL AND PHILOLOGICAL,



BY

GUSTAVE MASSON, B.A.

UNIV. GALLIC.

ASSISTANT MASTER AND LIBRARIAN OF HARROW SCHOOL.

EDITED FOR THE SYNDICS OF THE UNIVERSITY PRESS.

Cambridge:
AT THE UNIVERSITY PRESS.

London: CAMBRIDGE WAREHOUSE, 17, PATERNOSTER ROW.
Cambridge: DEIGHTON, BELL, AND CO.

1877



Cambridge:
PRINTED BY C. J. CLAY, M.A.
AT THE UNIVERSITY PRESS.

INTRODUCTION.

THE *Considérations sur la Révolution Française* from which the materials of this volume are taken may be regarded as one of Madame de Staël's best works; it is divided into six parts, or books, and the following *piquant* history of the 'Directoire' epoch belongs to the third and fourth. We have selected it on account both of its real interest, and of the number of political characters it brings under our notice.

Baron de Staël and the Duc de Broglie, assisted by the celebrated Schlegel, acted as the literary executors of the gifted *Corinne,* and to them we owe the publication of the *Dix années d'exil* and the *Considérations.* It would be useless to copy here the preface written by Baron de Staël for the first edition of his mother's work; we prefer giving, instead, a characteristic appreciation from the pen of M. Alexandre Vinet, the late eminent Lausanne pastor and professor.

"Ce livre, fort bien défini par son titre, n'est pas précisément une histoire: c'est une suite de réflexions

sur les principaux événements, et de jugements sur les principaux personnages de la Révolution Française, où s'entremêlent des détails curieux dans le genre des mémoires, et que termine une partie spéculative ou de raisonnement sur l'état présent et sur l'avenir de la France, sous la forme d'un parallèle avec l'Angleterre, dont Madame de Staël aurait voulu transporter dans son propre pays les institutions, les mœurs, et sans doute aussi les croyances. Le livre des *Considérations* devait déplaire aux partis extrêmes. Il désavouait les excès, dogmatiques ou autres, de la Révolution ; il en avouait le principe...

"Ce serait faire bien mince la part de l'éloge, que de désigner les *Considérations sur la Révolution Française* comme le livre où Madame de Staël a mis le plus d'esprit, de cet esprit de bon aloi, aussi naturel que piquant, toujours doublé de bon sens, sérieux et moral jusque dans sa plus vive causticité. Ce qu'il faut surtout admirer dans cet ouvrage, c'est, malgré quelques injustices involontaires, la généreuse équité des jugements, l'absence de tout esprit de parti, l'élévation et la sagesse des idées politiques, l'amour de la liberté et des institutions libérales, l'inspiration et presque l'enthousiasme du bon sens."

This remarkable passage is, we think, the best, the most impartial critique which has yet been made of

Madame de Staël's work; the *Considérations* could not fail to create much sensation as soon as they appeared, and we subjoin a list of references for the benefit of those amongst our readers who would like to know how the royalists and the liberals appreciated the book from their respective points of view.

Comte de Maistre: *Correspondance*, August 20, 1818; March 22, 1819.

Duc de Fitzjames: Articles in the *Conservateur*, Vol. I.

De Féletz: Articles in the *Journal des Débats* (reprinted in the *Jugements historiques et littéraires*).

Vicomte de Bonald: *Considérations sur l'ouvrage de Madame la baronne de Staël.*

Bailleul: *Examen Critique des Considérations de Madame de Staël sur les principaux événements de la Révolution Française.*

Alfred Nettement: *Histoire de la littérature Française sous la Restauration*, Vol. I.

Sainte-Beuve: *Portraits de Femmes.*

The notes are intended to explain the most obvious difficulties both of syntax and of etymology; we have added, whenever necessary, biographical illustrations; finally, the chronological table and the concordance of the Republican with the Gregorian calendar will be found, we trust, useful by those readers, who wish to study Madame de Staël's work not only as a literary but as an historical production.

GUSTAVE MASSON.

HARROW ON THE HILL.

EXAMEN GÉNÉRAL DU TALENT DE MADAME DE STAËL.

CE qui me semble caractériser et ce talent et elle-même, c'est la fusion intime et les proportions égales entre l'esprit, le sentiment et l'imagination. Et, tandis que chez la plupart des écrivains et des hommes on peut aisément déterminer lequel de ces éléments domine, il est impossible de nommer celui qui l'emporte chez elle, et très-difficile de les considérer séparément.

De là vient qu'elle n'a rien sacrifié de ce qui honore l'humanité. La religion et les lumières ont eu jusqu'à elle séparément leurs défenseurs. Ces deux grandes causes ont été plaidées, pour ainsi dire, contradictoirement ; chacune se trouvant étrangère à tout un système d'idées, il y a eu, sous ce rapport, une division cachée parmi les hommes ; les uns ne paraissant tolérer le règne de la raison, et les autres celui de la foi, que par pure condescendance.

Madame de Staël seule a embrassé avec un même zèle le parti des lumières et celui de la religion ; elle seule a adopté du fond du cœur ce qu'il y avait de mieux dans les divers âges ; combattant d'un côté les préjugés et l'ignorance ancienne, de l'autre l'égoïsme et l'incrédulité modernes.

L'écrivain avec lequel on serait le plus tenté de la comparer, c'est Rousseau, parce qu'il avait la même réunion de facultés ; mais il diffère d'elle en ce qu'il ne les a pas dirigées vers un but commun. Il a souvent abjuré la plus noble moitié de lui-même, et, employant toute la susceptibilité de son esprit à démentir ses sentiments, il a été sceptique dans la philosophie et haineux dans la vie, avec cette chaleur d'âme qui donne la foi et l'amour. C'était un maître plus consommé dans son art ; ses compositions

sont plus achevées, plus profondément méditées peut-être; et pourtant moins de bonne foi, plus de déclamations, plus de sophismes, le mettent, comme penseur, au-dessous d'elle, tandis que son farouche orgueil, son caractère âpre et sauvage, communiquent à son talent une sombre ardeur qui ne ressemble en rien à la flamme généreuse de madame de Staël. Le genre humain que Rousseau croyait aimer n'était qu'un idéal inconnu à lui-même. Madame de Staël chérit tout ce qui l'entoure, et reporte sur l'humanité son affection pour ses proches. Ce qui peut manquer en fini précieux à sa diction est plus que racheté par le charme du premier mouvement, par la fraîcheur de l'inspiration, si on ose le dire. C'est l'onde qui sort toute vive de la source et qui brille quand elle court.

Mais on observe dans son talent autre chose que cette réunion d'esprits divers. Il y a une originalité marquée dans chacun, et pourtant ils portent tous un sceau pareil qui appartient en propre à madame de Staël. Ce cachet particulier est dû à son caractère, à la force ainsi qu'à la nature mobile de ses impressions, à des élans subits d'indignation, de compassion, de fierté, et aussi à ce qu'elle ne cesse jamais d'être femme.

Voilà peut-être le secret de son charme. Elle s'adresse à titre de femme à son lecteur; elle se met personnellement en relation avec lui pour lui dire ce qu'elle a et ce qu'il a aussi dans l'âme; mais ce titre, elle n'ignore pas qu'il l'oublierait bientôt, si elle cessait de lui paraître aimable ou piquante; ainsi, soit qu'elle cherche à l'éclairer ou à l'éblouir, jamais elle ne l'écrase de sa supériorité, jamais elle ne s'arroge aucune prééminence. Il semble que le hasard lui ait donné une bonne place au spectacle des choses morales, et elle raconte les idées.

Parfois aussi elle se présente comme un enfant qui guiderait un homme sage, dont la vue serait un peu trouble. Elle explique à celui-ci tout ce qu'il apercevait confusément, et le place à un beau soleil pour qu'il voie un peu plus clair lui-même. Quand elle vient à le mener dans des sentiers escarpés et difficiles, elle lui dit: "Prenez courage, vous serez bien aise d'avoir passé ici, nous nous en tirerons bientôt, vous et moi."

Cherchant toujours à lui rendre la route agréable, elle se met en scène pour le divertir, en se moquant un peu des vives impressions qu'elle reçoit. Les personnes, les paroles, les visages, les accents, les attitudes, les habits, tout la frappe en effet, tout est caractéristique dans ses tableaux. Elle se connaît comme le reste, et cet instinct aveugle qui décide si souvent de nos répugnances et de nos goûts est en elle un sentiment motivé dont elle se rend clairement compte.

La netteté de ses aperçus est telle, qu'on oublie leur extrême finesse. Elle n'a point de vaine subtilité, et ne force point ses lecteurs à discerner l'imperceptible ; mais tout grandit entre ses mains. Son attention entière se porte un instant sur chaque point, et il devient si distinct pour elle, qu'aucun rapport ne lui échappe ; mais elle a soin de rattacher les fils trop déliés à d'autres plus forts, dont on reconnaît l'importance. On passe ainsi facilement des détails à l'ensemble avec elle, et l'on se trouve tout à coup à la racine des idées, quand on croyait ne faire qu'en suivre les dernières ramifications.

Une des causes du plaisir qu'elle donne, c'est celui qu'elle prend à regarder toutes choses, à contempler les faces nombreuses et brillantes que lui présentent les objets. Cette personne, si sensible aux découvertes des autres, paraît jouir aussi des siennes. Elle produit de nouvelles impressions sur elle-même par le jeu de son propre esprit, et alors ses pensées, comme des fusées étincelantes, jaillissent de toutes parts sur la route.

Néanmoins on s'est plaint d'éprouver quelque fatigue en lisant ses ouvrages, à l'exception pourtant du premier et du dernier. Une sensation est un fait sur lequel il n'y a pas à disputer, et, si celle-là était assez générale pour mériter d'être comptée, il faudrait l'attribuer à deux causes, l'une, la multitude de ses idées, et l'autre, quelques défauts de style, sensibles surtout dans la seconde période de sa carrière.

La richesse des pensées est extraordinaire chez elle. Peut-être aucun écrivain ne l'a-t-il égalée sous ce rapport. Qu'on prenne au hasard trois de ses pages, et trois pages de l'auteur le plus spirituel, il est à parier que le nombre des idées origina-

les et marquantes sera supérieur chez madame de Staël. Ce n'est pas qu'elle affecte la concision, chaque pensée est bien revêtue des mots nécessaires ; mais on n'est pas accoutumé à voir tant de pensées ensemble, et peut-être y en a-t-il trop. Peut-être certaines phrases qui ne sont que du remplissage pour le raisonnement, font-elles sur notre âme l'effet de ces morceaux de drap dans les clavecins, qui étouffent le retentissement d'une corde avant qu'on en frappe une autre. La succession des pensées est trop rapide, trop continue chez madame de Staël, pour le mouvement moyen des esprits ; elle est la déesse de l'abondance ; elle répand à pleines mains des épis, des perles, des roses, des rubans et des diadèmes. On ne veut rien laisser échapper, parce que tout a sa valeur ; mais il se peut qu'on se fatigue à recueillir.

Le style périodique, dont la mode passe maintenant, avait l'avantage de donner de l'espace au développement du sentiment en forçant la phrase à accomplir une révolution musicale. Mais, comme les pensées de M. Necker avaient perdu de leur relief par l'abus qu'il a fait de l'harmonie, sa fille a pris un genre différent, et elle a été, en effet, bien plus brillante ; mais peut-être aurait-elle eu quelquefois besoin d'une forme qui l'obligeât à ralentir sa marche.

On a encore reproché un peu d'obscurité aux anciens ouvrages de madame de Staël. Ce défaut vient de ce qu'elle faisait usage, dans sa jeunesse, d'une langue assez particulière, qui, depuis, a été en partie abandonnée par elle, et en partie apprise et finalement aimée par le public ; il vient ensuite de ce qu'elle n'a pas d'abord trouvé la manière qui convenait le mieux à son talent. Il s'est toujours présenté à son imagination féconde une foule d'aperçus accessoires qu'il eût été grand dommage de ne pas indiquer ; mais, lorsqu'elle voulait les réunir avec l'idée principale, il en résultait de la confusion : elle forçait ainsi son lecteur à embrasser des rapports trop éloignés. Depuis, elle a pris le parti de rompre net le fil de son discours ; et, quand elle a donné ses saillies d'imagination pour ce qu'elles étaient, on l'a trouvée plus claire et plus originale tout ensemble.

Il a donc manqué longtemps quelque chose aux ouvrages de madame de Staël sous le rapport de l'art, c'est-à-dire sous le rapport de la correspondance parfaite d'une composition avec les facultés des hommes pour lesquels elle est faite. Ce n'était pas non plus en artiste qu'elle travaillait, et elle ne voyait pas ses œuvres hors d'elle-même, à part de ses sentiments ou de ses opinions. En parlant de ses projets littéraires, elle disait toujours : "Je montrerai, je prouverai, je ferai comprendre ;" et non, je composerai un morceau sur un tel sujet. Buffon, repolissant toute sa vie sa description du *Cygne*, Rousseau, recopiant de sa propre main pour madame de Luxembourg sa *Nouvelle Héloïse* déjà imprimée, sont des peintres qui se complaisent dans l'œuvre de leurs mains. Ils s'arrêtent devant la forme qu'ils ont créée, et l'admirent. Madame de Staël ne s'occupe que de l'esprit. La parole n'est à ses yeux qu'un instrument ; et, quoique l'expression soit presque toujours très-heureuse, son mérite tient à ce qu'elle représente, plus encore qu'à ce qu'elle est.

Dans les écrits de madame de Staël, l'enchaînement des pensées est toujours motivé, mais il l'est par le sentiment qui les inspire : toutes marchent vers le même but, mais rangées dans l'ordre naturel de leur naissance, plutôt que disposées avec recherche. Aussi peut-on trouver ailleurs des contrastes plus habilement ménagés, des combinaisons d'effets plus savantes. Chez elle on reconnaît partout la trace d'un esprit brillant en conversation, auquel il survient des éclairs à l'improviste. Souvent un aperçu très-lumineux et plus important que l'objet traité interrompt un discours léger par son ton et sa matière ; plus souvent encore une discussion abstraite est ranimée par un trait inattendu, et la femme aimable vient chasser le philosophe.

Une espèce d'insouciance sur le prix qu'on attachera à ses découvertes se fait souvent remarquer en elle. C'est le fruit de cet immense pouvoir de création qui lui donne la certitude de se renouveler sans cesse ; mais cela vient particulièrement de ce que, tout entière à son objet, elle perd de vue sa répu-

tation littéraire. Madame de Staël veut faire avancer l'esprit humain, elle veut ranimer chez ses contemporains, chez les Français surtout, ces mêmes puissances de l'âme qui sont si actives en elle. On l'aurait vue se dévouer, s'il l'eût fallu, pour les causes qu'elle a soutenues, et elle est peut-être, hors des lettres sacrées, le seul écrivain supérieur dont le principal but ait été plus noble que la gloire.

Plus ses louables motifs se sont développés, plus aussi le mérite de ses ouvrages a été grand. Elle avait toujours écrit d'impulsion, mais une inspiration dont l'origine est personnelle n'imprime point au talent son caractère le plus auguste. Ce n'est pas seulement pour la manière que madame de Staël a gagné ; l'excellence toujours croissante du fond et de la forme dans ses livres semble tenir à une marche analogue dans son existence intime. Il y a eu plus d'harmonie en elle-même, et plus aussi entre elle et les autres. Sa chaleur, portée tout entière dans un beau sentiment de moralité, a vivifié une sphère plus étendue, a été en même temps plus égale et plus communicative ; ses mouvements mieux réglés se sont transmis davantage au dehors. L'effervescence de la jeunesse n'augmentait pas ses forces réelles ; en elle, l'ardeur de l'âme n'avait pas besoin de celle du sang.

Si aucune des productions de madame de Staël n'est tout à fait elle, son âme est répandue dans toutes. Il sera difficile de recomposer par la pensée cet être prodigieux, mais la postérité retrouvera dispersé ce que nous avons possédé dans sa plus étonnante comme dans sa plus aimable réunion. Ceux qui veulent écrire surtout liront et reliront ses ouvrages, non pas assurément qu'ils doivent viser à imiter une originalité qui, chez eux, ne mériterait plus ce titre ; mais parce qu'ils trouveront les deux éléments de la création, le mouvement et la matière. Ils pourront puiser indéfiniment dans cette mine, et sans qu'on s'en doute, parce que tout ce qu'elle renferme n'a pas été mis en œuvre. À une seconde, à une troisième lecture, on trouve avec surprise des idées qu'on n'avait pas encore remarquées, des idées que nous croyions avoir acquises par

l'effet de notre propre expérience. Ces livres, où tout semble dit, invitent encore à réfléchir; et ils ouvrent à l'esprit plus de routes que celui de l'auteur n'a eu le temps d'en parcourir.

En tout, les ouvrages de madame de Staël paraissent appartenir à des temps nouveaux. Ils annoncent, comme ils tendent à amener une autre période dans la société et dans les lettres, l'âge des pensées fortes, généreuses, vivantes; des sentiments venant du fond du cœur. Elle a donné l'idée d'une littérature en quelque sorte plus parlée qu'écrite, d'un genre dans lequel l'improvisation des assemblées nationales pour la politique, l'abandon des confidences pour l'expression de la passion, et les saillies de conversation pour l'observation de la société, nous disent quelque chose de plus intime et de plus fort que ne l'a jamais fait la rhétorique étudiée.

Ainsi l'art littéraire aura été relevé par elle. Ce ne sera plus une industrie oiseuse, un moyen de réveiller l'image d'une vaine beauté dans nos cœurs. Il tiendra de plus près à la vie, et y exercera plus d'influence; il offrira moins le travail de l'homme que l'homme lui-même en rapport avec l'immortalité. Il sera l'expression générale des plus nobles vœux; le dépôt des pensées qui se réaliseront un jour dans des institutions ou des entreprises utiles, et l'avenir y existera tout entier.

NECKER DE SAUSSURE.

CONCORDANCE OF THE FRENCH REPUBLICAN CALENDAR WITH THE GREGORIAN.

Republican Month.	An. II. 1793—1794	An. III. 1794—1795	An. IV. 1795—1796	An. V. 1796—1797	An. VI. 1797—1798	An. VII. 1798—1799	An. VIII. 1799—1800	An. IX. 1800—1801	An. X. 1801—1802	An. XI. 1802—1803	An. XII. 1803—1804	An. XIII. 1804—1805	An. XIV. 1805—1806
First Vendémiaire .	Sept. 22	Sept. 22	Sept. 22	Sept. 22	Sept. 22	Sept. 22	Sept. 23	Sept. 23	Sept. 23	Sept. 23	Sept. 23	Sept. 23	Sept. 23
First Brumaire . .	Oct. 22	Oct. 22	Oct. 22	Oct. 22	Oct. 22	Oct. 22	Oct. 23	Oct. 23	Oct. 23	Oct. 23	Oct. 23	Oct. 23	Oct. 23
First Frimaire . . .	Nov. 21	Nov. 21	Nov. 21	Nov. 21	Nov. 21	Nov. 21	Nov. 22	Nov. 22	Nov. 22	Nov. 22	Nov. 22	Nov. 22	Nov. 22
First Nivôse	Dec. 21	Dec. 21	Dec. 21	Dec. 21	Dec. 21	Dec. 21	Dec. 22	Dec. 22	Dec. 22	Dec. 22	Dec. 22	Dec. 22	Dec. 22
First Pluviôse . . .	Jan. 20	Jan. 20	Jan. 20	Jan. 20	Jan. 20	Jan. 20	Jan. 21	Jan. 21	Jan. 21	Jan. 21	Jan. 21	Jan. 21	
First Ventôse . . .	Feb. 19	Feb. 19	Feb. 19	Feb. 19	Feb. 19	Feb. 19	Feb. 20	Feb. 20	Feb. 20	Feb. 20	Feb. 21	Feb. 21	
First Germinal . .	Mar. 21	Mar. 21	Mar. 21	Mar. 21	Mar. 21	Mar. 21	Mar. 22	Mar. 22	Mar. 22	Mar. 22	Mar. 22	Mar. 22	
First Floréal	Apr. 20	Apr. 20	Apr. 20	Apr. 20	Apr. 20	Apr. 20	Apr. 21	Apr. 21	Apr. 21	Apr. 21	Apr. 21	Apr. 21	
First Prairial	May 20	May 20	May 20	May 20	May 20	May 20	May 21	May 21	May 21	May 21	May 21	May 21	
First Messidor . . .	June 19	June 19	June 19	June 19	June 19	June 19	June 20	June 20	June 20	June 20	June 20	June 20	
First Thermidor . .	July 19	July 19	July 19	July 19	July 19	July 19	July 20	July 20	July 20	July 20	July 20	July 20	
First Fructidor . .	Aug. 18	Aug. 18	Aug. 18	Aug. 18	Aug. 18	Aug. 18	Aug. 19	Aug. 19	Aug. 19	Aug. 19	Aug. 19	Aug. 19	
First Complementary day . . .	Sept. 17	Sept. 17	Sept. 17	Sept. 17	Sept. 17	Sept. 17	Sept. 18	Sept. 18	Sept. 18	Sept. 18	Sept. 18	Sept. 18	

CHRONOLOGY OF THE 'DIRECTOIRE' EPOCH.

1795.			The five Directors take possession of the government.
1796.	Feb.	23.	Bonaparte named general in chief of the army of Italy.
	March	1.	Proclamation of the Batavian republic.
	"	8.	Bonaparte marries Joséphine Beauharnais.
	"	29.	Charette shot at Nantes. Hoche puts down the Vendean insurrection.
	April	11.	Battle of Montenotte.
	"	14.	Battle of Millesimo.
	"	22.	Battle of Mondovi.
	May	10.	Socialist conspiracy of Babeuf.
	"	11.	Battle of the bridge of Lodi.
	June	3.	Massena occupies Verona.
	July	6.	Massena occupies the lines of the Tyrol.
	"	18.	Mantua besieged by the French.
	Aug.	3.	Battle of Lonato.
	"	5.	Battle of Castiglione.
	"	19.	Alliance between France and Spain.
	Sept.	3.	Battle of Würtzburg.
	"	9.	Conspiracy of the Jacobins. Attack of the camp of Grenelle.
	"	19.	The French retreat behind the Lahn. Death of Marceau.
	Oct.		Brilliant retreat of general Moreau.
	"	10.	Treaty between the French government and the king of Naples.
	"	16.	Formation of a Cis-Padan republic. Charles Emmanuel IV. king of Sardinia.
	"	22.	Bonaparte sends an expedition to Corsica.
	"	23.	Beginning of the negociations with Lord Malmesbury.

Nov. 6. Paul I. emperor of Russia.
„ 15—17. Battle of Arcola.
Dec. 19. Rupture of the conferences with Lord Malmesbury.
Laplace publishes his *Exposition du système du monde.*
1797. Jan. Attempt made by Lareveillière-Lepeaux to introduce a new religion.
„ 9. The fort of Kehl taken by the archduke Charles.
„ 14—16. Battles of Rivoli, Saint George and La Favorite.
„ 31. Royalist intrigues. Club of Clichy.
Feb. 14. The English fleet defeats the Spanish one off Cape St Vincent.
„ 19. Treaty of Tolentino.
March 16. Battle of the Tagliamento.
April 18. Preliminaries of Leoben.
May 20. The French enter Venice.
„ 25. The socialist Babeuf is sent to the guillotine.
June 14. Creation of the Ligurian republic.
July 9. Creation of the Cisalpine republic.
Sept. 4. (Fructidor 18) *coup d'état* against the royalist portion of the government; disgrace of Moreau; sentence of transportation against two directors, 53 deputies, many journalists, etc.
„ 18. Death of General Hoche.
Nov. 16. Frederic William III. king of Prussia.
Dec. 5. Bonaparte returns from Italy.
1798. Feb. 15. Revolution in Rome. Pope Pius VI. removed from his palace.
April 12. Proclamation of the Helvetic republic.
„ 26. Geneva annexed to France.
May 19. The French expedition starts for Egypt from Toulon.
June 12. Taking of Malta.
July 21. Battle of the Pyramids.
Aug. 1. Battle of Aboukir.
„ 23. Attempt on the part of the French to land an army in Ireland.
Oct. 21. Insurrection at Cairo.
Nov. 26. The French troops under Championnet evacuate Rome.
1799. Jan. 23. Occupation of Naples by Championnet.

Feb. The French march from Egypt into Syria.
March 12. The 'Directoire' declares war against Austria.
" 30. The French beaten by the Austrians on the Adige.
April 5. The French beaten by the Austrians at Magnano.
" 16. Battle of mount Thabor.
" 28. The French plenipotentiaries murdered at Rastadt.
May 4. Storming of Seringapatam. Death of Tippoo-Sahib.
" 20. The French return from Syria to Egypt.
June—September. Disorganisation of the 'Directoire.'
June 17—19. The French beaten on the Trebbia.
July 12. Law of the hostages passed against the relatives of the 'émigrés' or nobles.
Aug. 15. Battle of Novi. Death of General Joubert.
" 27. Landing of the Russians and English in Holland. Battle of Texel.
Oct. 8. Bonaparte lands at Fréjus (Vendémiaire 17, year VIII.).
Nov. 9. (Brumaire 18) Bonaparte dissolves the directorial government and inaugurates military rule.
" 11. Provisional consulate.
Dec. 14. Death of George Washington.
" 24. The constitution of the year VIII. is promulgated.

CONSIDÉRATIONS SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

CHAPITRE PREMIER.

Du Gouvernement appelé le Règne de la Terreur.

On ne sait comment approcher des quatorze mois qui ont suivi la proscription de la Gironde, le 31 mai 1793. Il semble qu'on descende, comme le Dante, de cercle en cercle, toujours plus bas dans les enfers. À l'acharnement contre les nobles et les prêtres on voit succéder l'irritation contre les propriétaires, puis contre les talents, puis contre la beauté même ; enfin, contre tout ce qui pouvait rester de grand et de généreux à la nature humaine. Les faits se confondent à cette époque ; et l'on craint de ne pouvoir entrer dans une telle histoire, sans que l'imagination en conserve d'ineffaçables traces de sang. L'on est donc forcé de considérer philosophiquement des événements sur lesquels on épuiserait l'éloquence de l'indignation, sans jamais satisfaire le sentiment intérieur qu'ils font éprouver.

Sans doute, en ôtant tout frein au peuple, on l'a mis en mesure de commettre tous les forfaits : mais d'où vient que ce peuple était ainsi dépravé ? Le gouvernement dont on nous parle comme d'un objet de regrets, avait eu le temps de former la nation qui s'est montrée si coupable. Les prêtres, dont l'enseignement, l'exemple et les richesses sont propres, nous dit-on, à faire tant de bien, avaient

présidé à l'enfance de la génération qui s'est déchaînée contre eux. La classe soulevée en 1789 devait être accoutumée à ces privilèges de la noblesse féodale, si particulièrement agréables, nous assure-t-on encore, à ceux sur lesquels ils doivent peser. D'où vient donc que tant de vices ont germé sous les institutions anciennes? Et qu'on ne prétende pas que les autres nations de nos jours se fussent montrées de même, si une révolution y avait eu lieu. L'influence Française a excité des insurrections en Hollande et en Suisse; et rien de pareil au Jacobinisme ne s'y est manifesté. Pendant les quarante années de l'histoire d'Angleterre, qu'on peut assimiler à celle de France sous tant de rapports, il n'est point de période comparable aux quatorze mois de la Terreur. Qu'en faut-il conclure? Qu'aucun peuple n'avait été aussi malheureux depuis cent ans que le peuple Français. Si les nègres à Saint-Domingue ont commis bien plus d'atrocités encore, c'est parce qu'ils avaient été plus opprimés.

Il ne s'ensuit certes pas de ces réflexions, que les crimes méritent moins de haine; mais, après plus de vingt années, il faut réunir à la vive indignation des contemporains, l'examen éclairé qui doit servir de guide dans l'avenir. Les querelles religieuses ont provoqué la révolution d'Angleterre; l'amour de l'égalité, volcan souterrain de la France, agissait aussi sur la secte des Puritains: mais les Anglais alors étaient réellement religieux, et religieux protestants, ce qui rend à-la-fois plus austère et plus modéré. Quoique l'Angleterre, comme la France, se soit souillée par le meurtre de Charles Ier, et par le despotisme de Cromwell, le règne des Jacobins est une affreuse singularité, dont il n'appartient qu'à la France de porter le poids dans l'histoire. Cependant on n'a point observé les troubles civils en penseur, quand on ne sait pas que la

réaction est égale à l'action. Les fureurs des révoltes donnent la mesure des vices des institutions; et ce n'est pas au gouvernement qu'on veut avoir, mais à celui qu'on a eu longtemps, qu'il faut s'en prendre de l'état moral d'une nation. On dit aujourd'hui que les Français sont pervertis par la révolution. Et d'où venaient donc les penchants désordonnés qui se sont si violemment développés dans les premières années de la révolution, si ce n'est de cent ans de superstition et d'arbitraire?

Il semblait, en 1793, qu'il n'y eût plus de place pour des révolutions en France, lorsqu'on avait tout renversé, le trône, la noblesse, le clergé, et que le succès des armées devait faire espérer la paix avec l'Europe. Mais c'est précisément quand le danger est passé, que les tyrannies populaires s'établissent: tant qu'il y a des obstacles et des craintes, les plus mauvais hommes se modèrent; quand ils ont triomphé, leurs passions contenues se montrent sans frein.

Les Girondins firent de vains efforts pour mettre en activité des lois quelconques, après la mort du roi; mais ils ne purent faire accepter aucune organisation sociale: l'instinct de la férocité les repoussait toutes. Hérault de Séchelles proposa une constitution scrupuleusement démocratique, l'assemblée l'adopta; mais elle ordonna qu'elle fût suspendue jusqu'à la paix. Le parti Jacobin voulait exercer le despotisme; et c'est bien à tort qu'on a qualifié d'anarchie ce gouvernement. Jamais une autorité plus forte n'a régné sur la France; mais c'était une bizarre sorte de pouvoir: dérivant du fanatisme populaire, il inspirait l'épouvante à ceux-mêmes qui commandaient en son nom; car ils craignaient toujours d'être proscrits à leur tour par des hommes qui iraient plus loin qu'eux encore dans l'audace de la persécution. Le seul Marat

vivait sans crainte dans ce temps; car sa figure était si basse, ses sentiments si forcenés, ses opinions si sanguinaires, qu'il était sûr que personne ne pouvait se plonger plus avant que lui dans l'abîme des forfaits. Robespierre ne put atteindre lui-même à cette infernale sécurité.

Les derniers hommes qui, dans ce temps, soient encore dignes d'occuper une place dans l'histoire, ce sont les Girondins. Ils éprouvaient sans doute au fond du cœur un vif repentir des moyens qu'ils avaient employés pour renverser le trône; et quand ces mêmes moyens furent dirigés contre eux, quand ils reconnurent leurs propres armes dans les blessures qu'ils recevaient, ils durent sans doute réfléchir à cette justice rapide des révolutions, qui concentre dans quelques instants les événements de plusieurs siècles.

Les Girondins combattaient chaque jour et à chaque heure avec une éloquence intrépide contre des discours aiguisés comme des poignards, et qui renfermaient la mort dans chaque phrase. Les filets meurtriers dont on enveloppait de toutes parts les proscrits, ne leur ôtaient en rien l'admirable présence d'esprit qui seule peut faire valoir tous les talents de l'orateur.

M. de Condorcet, lorsqu'il fut mis hors de la loi, écrivit sur la perfectibilité de l'esprit humain un livre qui contient sans doute des erreurs, mais dont le système général est inspiré par l'espoir du bonheur des hommes; et il nourrissait cet espoir sous la hache des bourreaux, dans le moment même où sa propre destinée était perdue sans ressource. Vingt-deux des députés républicains furent traduits devant le tribunal révolutionnaire, et leur courage ne se démentit pas un instant. Quand la sentence de mort leur fut prononcée, l'un d'entre eux, Valazé, tomba du siége qu'il occupait: un autre député, condamné comme lui, se trou-

vant à ses côtés, et croyant que son collègue avait peur, le releva rudement avec des reproches ; il le releva mort. Valazé venait de s'enfoncer un poignard dans le cœur, d'une main si ferme, qu'il ne respirait plus une seconde après s'être frappé. Telle est cependant l'inflexibilité de l'esprit de parti, que ces hommes qui défendaient tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens en France, ne pouvaient se flatter d'obtenir quelque intérêt par leurs efforts. Ils luttaient, ils succombaient, ils périssaient, sans que le bruit avant-coureur de l'avenir pût leur promettre quelque récompense. Les Royalistes constitutionnels eux-mêmes étaient assez insensés pour désirer le triomphe des Terroristes, afin d'être ainsi vengés des républicains. Vainement ils savaient que ces Terroristes les proscrivaient, l'orgueil irrité l'emportait sur tout ; ils oubliaient, en se livrant ainsi à leurs ressentiments, la règle de conduite dont il ne faut jamais s'écarter en politique : c'est de se rallier toujours au parti le moins mauvais parmi ses adversaires, lors même que ce parti est encore loin de votre propre manière de voir.

La disette des subsistances, l'abondance des assignats, et l'enthousiasme excité par la guerre, furent les trois grands ressorts dont le comité de salut public se servit pour animer et dominer le peuple tout ensemble. Il l'effrayait, ou le payait, ou le faisait marcher aux frontières, selon qu'il lui convenait de s'en servir. L'un des députés à la Convention disait : "*Il faut continuer la guerre, afin* "*que les convulsions de la liberté soient plus fortes.*" On ne peut savoir si ces douze membres du comité de salut public avaient dans leur tête l'idée d'un gouvernement quelconque. Si l'on en excepte la conduite de la guerre, la direction des affaires n'était qu'un mélange de grossièreté et de férocité, dans lequel on ne peut découvrir aucun

plan, hors celui de faire massacrer la moitié de la nation par l'autre : car il était si facile d'être considéré par les Jacobins comme faisant partie de l'aristocratie proscrite, que la moitié des habitants de la France encourait le soupçon qui suffisait pour conduire à la mort.

L'assassinat de la Reine et de madame Élisabeth causa peut-être encore plus d'étonnement et d'horreur que l'attentat commis contre la personne du Roi; car on ne saurait attribuer à ces forfaits épouvantables d'autre but que l'effroi même qu'ils inspiraient. La condamnation de M. de Malesherbes, de Bailly, de Condorcet, de Lavoisier, décimait la France de sa gloire: quatre-vingts personnes étaient immolées chaque jour, comme si le massacre de la Saint-Barthélemi dût se renouveler goutte à goutte. Une grande difficulté s'offrait à ce gouvernement, si l'on peut l'appeler ainsi; c'est qu'il fallait à-la-fois se servir de tous les moyens de la civilisation pour faire la guerre, et de toute la violence de l'état sauvage pour exciter les passions. Le peuple et même les bourgeois n'étaient point atteints par les malheurs des classes élevées; les habitants de Paris se promenaient dans les rues comme les Turcs pendant la peste, avec cette seule différence que les hommes obscurs pouvaient assez facilement se préserver du danger. En présence des supplices, les spectacles étaient remplis comme à l'ordinaire; on publiait des romans intitulés: *Nouveau voyage sentimental*, *l'Amitié dangereuse*, *Ursule et Sophie*; enfin toute la fadeur et toute la frivolité de la vie subsistaient à côté de ses plus sombres fureurs.

Nous n'avons point tenté de dissimuler ce qu'il n'est pas au pouvoir des hommes d'effacer de leur souvenir; mais nous nous hâtons, pour respirer plus à l'aise, de rappeler dans le chapitre suivant les vertus qui n'ont pas cessé d'honorer la France, même à l'époque la plus horrible de son histoire.

CHAPITRE II.

DE L'ARMÉE FRANÇAISE, PENDANT LA TERREUR; DES FÉDÉRALISTES ET DE LA VENDÉE.

LA conduite de l'armée Française, pendant le temps de la Terreur, a été vraiment patriotique. On n'a point vu de généraux traitres à leur serment envers l'état; ils repoussaient les étrangers, tandis qu'ils étaient eux-mêmes menacés de périr sur l'échafaud, au moindre soupçon suscité contre leur conduite. Les soldats n'appartenaient point à tel ou tel chef, mais à la France. La patrie ne consistait plus que dans les armées; mais là, du moins, elle était encore belle, et ses bannières triomphantes servaient, pour ainsi dire, de voile aux forfaits commis dans l'intérieur. Les étrangers étaient forcés de respecter le rempart de fer qu'on opposait à leur invasion; et bien qu'ils se soient avancés jusqu'à trente lieues de Paris, un sentiment national, encore dans toute sa force, ne leur permit pas d'y arriver. Le même enthousiasme se manifestait dans la marine; l'équipage d'un vaisseau de guerre, le *Vengeur*, foudroyé par les Anglais, répétait comme en concert le cri de *Vive la république!* en s'enfonçant dans la mer; et les chants d'une joie funèbre semblaient retentir encore du fond de l'abîme.

L'armée Française ne connaissait pas alors le pillage; et ses chefs marchaient quelquefois comme les plus simples soldats à la tête de leurs troupes, parce que l'argent leur manquait pour acheter des chevaux dont ils auraient eu besoin. Dugommier, général en chef de l'armée des Pyrénées, à l'âge de soixante ans, partit de Paris à pied pour aller rejoindre ses troupes sur les frontières d'Espagne. Les hommes que la gloire des armes a tant illustrés depuis, se distinguaient aussi par leur désintéressement. Ils portaient

sans rougir des habits usés par la guerre, et plus honorables cent fois que les broderies et les décorations de toute espèce dont, plus tard, on les a vus chamarrés.

Les Républicains honnêtes, mêlés à des Royalistes, résistèrent avec courage au gouvernement conventionnel, à Toulon, à Lyon, et dans quelques autres départements. Ce parti fut appelé du nom de Fédéralistes; mais je ne crois pas cependant que les Girondins, ou leurs partisans, aient jamais conçu le projet d'établir un gouvernement fédératif en France. Rien ne s'accorderait plus mal avec le caractère de la nation, qui aime l'éclat et le mouvement: il faut pour l'un et l'autre une ville qui soit le foyer des talents et des richesses de l'empire. On peut avoir raison de se plaindre de la corruption d'une capitale, et de tous les grands rassemblements d'hommes en général: telle est la condition de l'espèce humaine; mais on ne saurait guère ramener en France les esprits à la vertu que par les lumières et le besoin des suffrages. L'amour de la considération ou de la gloire, dans ses différents degrés, peut seul faire remonter graduellement de l'égoïsme à la conscience. D'ailleurs, l'état politique et militaire des grandes monarchies qui environnent la France exposerait son indépendance, si l'on affaiblissait sa force de réunion. Les Girondins n'y ont point songé; mais, comme ils avaient beaucoup d'adhérents dans les provinces, où l'on commençait à acquérir des connaissances en politique par le simple effet d'une représentation nationale, c'est dans les provinces que l'opposition aux tyrans factieux de Paris s'est montrée.

C'est vers ce temps aussi qu'a commencé la guerre de la Vendée; et rien ne fait plus d'honneur au parti royaliste que les essais de guerre civile qu'il fit alors. Le peuple de ces départements sut résister à la Convention et à ses successeurs pendant près de six années, ayant à sa tête des

gentilshommes qui tiraient leurs plus grandes ressources de leur âme. Les Républicains comme les Royalistes ressentaient un profond respect pour ces guerriers citoyens: Lescure, La Roche-Jaquelin, Charette, etc., quelles que fussent leurs opinions, accomplissaient un devoir auquel tous les Français, dans ce temps, pouvaient se croire tenus également. Le pays qui a été le théâtre de la guerre Vendéenne est coupé par des haies destinées à enclore les héritages. Ces haies paisibles servirent de boulevards aux paysans devenus soldats; ils soutinrent un à un la lutte la plus dangereuse et la plus hardie. Les habitants de ces campagnes avaient beaucoup de vénération pour les prêtres, dont l'influence a fait du bien alors. Mais, dans un état où la liberté subsisterait depuis longtemps, l'esprit public n'aurait besoin d'être excité que par les institutions politiques. Les Vendéens ont, il est vrai, demandé dans leur détresse quelques secours à l'Angleterre; mais ce n'étaient que des auxiliaires, et non des maîtres qu'ils acceptaient: car leurs forces étaient de beaucoup supérieures à celles qu'ils empruntaient des étrangers. Ils n'ont donc point compromis l'indépendance de leur patrie. Aussi les chefs de la Vendée sont-ils considérés même par le parti contraire; ils s'expriment sur la révolution avec plus de mesure que les émigrés d'outre-Rhin. Les Vendéens s'étant battus, pour ainsi dire, corps à corps avec les Français, ne se persuadent pas aisément que leurs adversaires n'aient été qu'une poignée de rebelles qu'un bataillon aurait pu faire rentrer dans le devoir; et, comme ils ont eu recours eux-mêmes à la puissance des opinions, ils savent ce qu'elles sont, et reconnaissent la nécessité de transiger avec elles.

Un problème encore reste à résoudre: c'est comment il se peut que le gouvernement de 1793 et 1794 ait triomphé de tant d'ennemis. La coalition de l'Autriche, de la

Prusse, de l'Espagne, de l'Angleterre, la guerre civile dans l'intérieur, la haine que la Convention inspirait à tout ce qui restait encore d'hommes honnêtes hors des prisons, rien n'a diminué la résistance contre laquelle les étrangers ont vu leurs efforts se briser. Ce prodige ne peut s'expliquer que par le dévouement de la nation à sa propre cause. Un million d'hommes s'armèrent pour repousser les forces des coalisés; le peuple était animé d'une fureur aussi fatale dans l'intérieur, qu'invincible au dehors. D'ailleurs, l'abondance factice, mais inépuisable, du papier-monnaie, le bas prix des denrées, l'humiliation des propriétaires, qui en étaient réduits à se condamner extérieurement à la misère, tout faisait croire aux gens de la classe ouvrière que le joug de la disparité des fortunes allait enfin cesser de peser sur eux: cet espoir insensé doublait les forces que la nature leur a données; et l'ordre social, dont le secret consiste dans la patience du grand nombre, parut tout-à-coup menacé. Mais l'esprit militaire, n'ayant pour but alors que la défense de la patrie, rendit le calme à la France en la couvrant de son bouclier. Cet esprit a suivi sa noble direction jusqu'au moment où, comme nous le verrons dans la suite, un homme a tourné, contre la liberté même, des légions sorties de terre pour la défendre.

CHAPITRE III.

De la Situation des Amis de la Liberté hors de France, pendant le Règne de la Terreur.

Il est difficile de raconter ces temps horribles sans se rappeler vivement ses propres impressions, et je ne sais pas pourquoi l'on combattrait ce penchant naturel: car la meilleure manière de représenter des circonstances si

extraordinaires, c'est encore de montrer dans quel état elles mettaient les individus au milieu de la tourmente universelle.

L'émigration, pendant le règne de la Terreur, n'était plus une mesure politique. L'on se sauvait de France pour échapper à l'échafaud; et l'on n'y pouvait rester qu'en s'exposant à la mort, pour éviter la ruine. Les amis de la liberté étaient plus détestés par les Jacobins que les aristocrates eux-mêmes, parce qu'ils avaient lutté de près les uns contre les autres, et que les Jacobins craignaient les Constitutionnels, auxquels ils croyaient une influence encore assez forte sur l'esprit de la nation. Ces amis de la liberté se trouvaient donc presque sans asile sur la terre. Les Royalistes purs ne manquaient point à leurs principes en se battant avec les armées étrangères contre leur pays, mais les Constitutionnels ne pouvaient adopter une telle résolution; ils étaient proscrits par la France, et mal vus par les anciens gouvernements de l'Europe, qui ne les connaissaient guère que par les récits des Français aristocrates, leurs ennemis les plus acharnés.

Je cachais chez moi, dans le pays de Vaud, quelques amis de la liberté, respectables à tous égards et par leur rang et par leurs vertus; et comme on ne pouvait obtenir des autorités Suisses d'alors une permission en règle pour autoriser leur séjour, ils portaient des noms Suédois que M. de Staël leur attribuait, pour avoir le droit de les protéger. Les échafauds étaient dressés pour eux sur la frontière de leur patrie; et des persécutions de tout genre les attendaient sur la terre étrangère. Ainsi des religieux de l'ordre de la Trappe se sont vus détenus dans une île, au milieu d'une rivière qui sépare la Prusse de la Russie: chacun des deux pays se les renvoyait comme des pestiférés, et cependant on ne pouvait leur reprocher que d'être fidèles à leurs vœux.

Une circonstance particulière peut aider à peindre cette époque de 1793, où les périls se multipliaient à chaque pas. Un jeune gentilhomme Français, M. Achille du Chayla, neveu du comte de Jaucourt, voulut sortir de France avec un passe-port Suisse que nous lui avions envoyé, pour le sauver sous un nom supposé; car nous nous croyions très-permis de tromper la tyrannie. À Moret, ville frontière, située au pied du mont Jura, on soupçonna M. du Chayla de n'être pas ce que son passeport indiquait; et on l'arrêta, en déclarant qu'il resterait prisonnier jusqu'à ce que le lieutenant baillival de Nyon attestât qu'il était Suisse. M. de Jaucourt demeurait alors chez moi, sous l'un de ces noms Suédois dont nous étions les inventeurs. À la nouvelle de l'arrestation de son neveu, son désespoir fut extrême; car ce jeune homme, alors de la réquisition, porteur d'un faux passe-port, et de plus fils d'un des chefs de l'armée de Condé, devait être fusillé à l'instant même, si l'on devinait son nom. Il ne restait qu'un espoir; c'était d'obtenir de M. Reverdil, lieutenant baillival à Nyon, de réclamer M. du Chayla comme véritablement natif du pays de Vaud.

J'allai chez M. Reverdil pour lui demander cette grâce; c'était un ancien ami de mes parents, et l'un des hommes les plus éclairés et les plus considérés de la Suisse Française[1]. Il me refusa d'abord, en m'opposant des motifs respectables: il se faisait scrupule d'altérer la vérité pour quelque objet que ce pût être; et de plus, comme magistrat, il craignait de compromettre son pays par un acte de faux. "Si la vérité est découverte," me disait-il, "nous n'aurons "plus de droit de réclamer nos propres compatriotes qui

[1] M. Reverdil avait été choisi pour présider à l'éducation du Roi de Danemark. Il a écrit, pendant son séjour dans le Nord, des Mémoires d'un grand intérêt sur les événements dont il a été témoin. Ces Mémoires n'ont pas encore paru.

"peuvent être arrêtés en France; et j'expose ainsi l'intérêt "de ceux qui me sont confiés, pour le salut d'un homme "auquel je ne dois rien." Cet argument avait un côté très-plausible; mais la fraude pieuse que je sollicitais pouvait seule sauver la vie d'un homme qui avait la hache meurtrière suspendue sur sa tête. Je restai deux heures avec M. Reverdil, cherchant à vaincre sa conscience par son humanité: il résista long-temps; mais quand je lui répétai plusieurs fois: "Si vous dites *non*, un fils unique, "un homme sans reproche, est assassiné dans vingt-quatre "heures, et votre simple parole le tue;" mon émotion, ou plutôt la sienne, triompha de toute autre considération, et le jeune du Chayla fut réclamé. C'est la première fois qu'il se soit offert à moi une circonstance dans laquelle deux devoirs luttaient l'un contre l'autre avec une égale force; mais je pense encore, comme je pensais il y a vingt-trois ans, que le danger présent de la victime devait l'emporter sur les dangers incertains de l'avenir. Il n'y a pas, dans le court espace de l'existence, une plus grande chance de bonheur que de sauver la vie à un homme innocent; et je ne sais comment l'on pourrait résister à cette séduction, en supposant que, dans ce cas-là, c'en soit une.

Hélas! je ne fus pas toujours si heureuse dans mes rapports avec mes amis. Il me fallut annoncer, peu de mois après, à l'homme le plus capable d'affections, et par conséquent de douleurs profondes, à M. Matthieu de Montmorency, l'arrêt de mort prononcé contre son jeune frère, l'abbé de Montmorency, dont le seul tort était l'illustre nom qu'il avait reçu de ses ancêtres. Dans ce même temps, la femme, la mère et la belle-mère de M. de Montmorency étaient également menacées de périr; encore quelques jours, et tous les prisonniers étaient, à cette

époque affreuse, envoyés à l'échafaud. L'une des réflexions qui nous frappait le plus, dans nos longues promenades sur les bords du lac de Genève, c'était le contraste de l'admirable nature dont nous étions environnés, du soleil éclatant de la fin de juin, avec le désespoir de l'homme, de ce prince de la terre qui aurait voulu lui faire porter son propre deuil. Le découragement s'était emparé de nous; plus nous étions jeunes, moins nous avions de résignation: car dans la jeunesse surtout, on s'attend au bonheur; l'on croit en avoir le droit, et l'on se révolte à l'idée de ne pas l'obtenir. C'était pourtant dans ces moments mêmes, lorsque nous regardions en vain le ciel et les fleurs, et que nous leur reprochions d'éclairer et de parfumer l'air en présence de tant de forfaits; c'était alors pourtant que se préparait la délivrance. Un jour, dont le nom nouveau déguise peut-être la date aux étrangers, le 9 Thermidor, porta dans le cœur des Français une émotion de joie inexprimable. La pauvre nature humaine n'a jamais pu devoir une jouissance si vive qu'à la cessation de la douleur.

CHAPITRE IV.

Chute de Robespierre, et Changement de Système dans le Gouvernement.

Les hommes et les femmes que l'on conduisait à l'échafaud faisaient preuve d'un courage imperturbable; les prisons offraient l'exemple des actes de dévouement les plus généreux; on vit des pères s'immoler pour leurs fils, des femmes pour leurs époux: mais le parti des honnêtes gens, comme le Roi lui-même, ne se montra capable que des vertus privées. En général, dans un pays où il n'y a point de liberté, l'on ne trouve d'énergie que dans les factieux: mais

en Angleterre, l'appui de la loi et le sentiment de la justice rendent la résistance des classes supérieures tout aussi forte que pourrait l'être l'attaque de la populace. Si la division ne s'était pas mise entre les députés de la Convention eux-mêmes, on ne sait combien de temps l'atroce gouvernement du comité de salut public aurait duré.

Ce comité n'était point composé d'hommes d'un talent supérieur; la machine de terreur, dont les ressorts avaient été montés par les événements, exerçait seule la toute-puissance. Le gouvernement ressemblait à l'affreux instrument qui donnait la mort: on y voyait la hache plutôt que la main qui la faisait mouvoir. Il suffisait d'une question pour renverser le pouvoir de ces hommes; c'était: combien sont-ils? Mais on mesurait leur force à l'atrocité de leurs crimes, et personne n'osait les attaquer. Ces douze membres du comité de salut public se défiaient les uns des autres, comme la Convention se défiait d'eux, comme ils se défiaient d'elle, comme l'armée, le peuple et les révolutionnaires se craignaient mutuellement. Aucun nom ne restera de cette époque, excepté Robespierre. Il n'était cependant ni plus habile ni plus éloquent que les autres; mais son fanatisme politique avait un caractère de calme et d'austérité qui le faisait redouter de tous ses collègues.

J'ai causé une fois avec lui chez mon père, en 1789, lorsqu'on ne le connaissait que comme un avocat de l'Artois, très-exagéré dans ses principes démocratiques. Ses traits étaient ignobles, son teint pâle, ses veines d'une couleur verte: il soutenait les thèses les plus absurdes avec un sang-froid qui avait l'air de la conviction; et je croirais assez que, dans les commencements de la révolution, il avait adopté de bonne foi, sur l'égalité des fortunes aussi bien que sur celle des rangs, de certaines idées attrapées dans ses lectures, et dont son caractère envieux et méchant s'armait

avec plaisir. Mais il devint ambitieux lorsqu'il eut triomphé de son rival en démagogie, Danton, le Mirabeau de la populace. Ce dernier était plus spirituel que Robespierre, plus accessible à la pitié : mais on le soupçonnait avec raison de pouvoir être corrompu par l'argent, et cette faiblesse finit toujours par perdre les démagogues ; car le peuple ne peut souffrir ceux qui s'enrichissent : c'est un genre d'austérité dont rien ne saurait l'engager à se départir.

Danton était un factieux, Robespierre un hypocrite ; Danton voulait du plaisir, Robespierre seulement du pouvoir ; il envoyait à l'échafaud les uns comme contre-révolutionnaires, les autres comme ultra-révolutionnaires. Il y avait quelque chose de mystérieux dans sa façon d'être, qui faisait planer une terreur inconnue au milieu de la terreur ostensible que le gouvernement proclamait. Jamais il n'adopta les moyens de popularité généralement reçus alors : il n'était point mal vêtu ; au contraire, il portait seul de la poudre sur ses cheveux, ses habits étaient soignés, et sa contenance n'avait rien de familier. Le désir de dominer le portait sans doute à se distinguer des autres, dans le moment même où l'on voulait en tout l'égalité. L'on aperçoit aussi les traces d'un dessein secret, dans les discours embrouillés qu'il tenait à la Convention, et qui rappellent, à quelques égards, ceux de Cromwell. Il n'y a guère cependant qu'un chef militaire qui puisse devenir dictateur. Mais alors le pouvoir civil était bien plus influent que le pouvoir militaire ; l'esprit républicain portait à la défiance contre tous les généraux victorieux : les soldats eux-mêmes livraient leurs chefs, aussitôt qu'il s'élevait la moindre inquiétude sur leur bonne foi. Les dogmes politiques, si ce nom peut convenir à de tels égarements, régnaient alors, et non les hommes. On voulait quelque chose d'abstrait dans l'autorité, pour que tout le monde fût censé y avoir part. Robes-

pierre avait acquis la réputation d'une haute vertu démocratique; on le croyait incapable d'une vue personnelle: dès qu'on l'en soupçonna, sa puissance fut ébranlée.

L'irréligion la plus indécente servait de levier au bouleversement de l'ordre social. Il y avait une sorte de conséquence à fonder le crime sur l'impiété; c'est un hommage rendu à l'union intime des opinions religieuses avec la morale. Robespierre imagina de faire célébrer la fête de l'Être suprême, se flattant sans doute de pouvoir appuyer son ascendant politique sur une religion arrangée à sa manière, ainsi que l'ont fait souvent ceux qui ont voulu s'emparer de l'autorité. Mais, à la procession de cette fête impie, il s'avisa de passer le premier, pour s'arroger la prééminence sur ses collègues, et dès-lors il fut perdu. L'esprit du moment et les moyens personnels de l'homme ne se prêtaient point à cette entreprise. D'ailleurs, on savait qu'il ne connaissait d'autre manière d'écarter ses concurrents, que de les faire périr par le tribunal révolutionnaire, qui donnait au meurtre un air de légalité. Les collègues de Robespierre, non moins abominables que lui, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, l'attaquèrent pour se sauver eux-mêmes: l'horreur du crime ne leur inspira point cette résolution; ils pensaient à tuer un homme, mais non à changer de gouvernement.

Il n'en était pas ainsi de Tallien, l'homme du 9 Thermidor, ni de Barras, chef de la force armée ce jour-là, ni de plusieurs autres Conventionnels qui se réunirent à eux contre Robespierre. Ils voulurent, en le renversant, briser du même coup le sceptre de la Terreur. On vit donc cet homme qui avait signé pendant plus d'une année un nombre inouï d'arrêts de mort, couché tout sanglant sur la table même où il apposait son nom à ses sentences funestes. Sa mâchoire était brisée d'un coup de pistolet; il ne pouvait

pas même parler pour se défendre, lui qui avait tant parlé pour proscrire ! Ne dirait-on pas que la justice divine ne dédaigne pas, en punissant, de frapper l'imagination des hommes par toutes les circonstances qui peuvent le plus agir sur elle !

CHAPITRE V.

DE L'ÉTAT DES ESPRITS, AU MOMENT OÙ LA REPUBLIQUE DIRECTORIALE S'EST ÉTABLIE EN FRANCE.

LE règne de la Terreur doit être uniquement attribué aux principes de la tyrannie ; on les y retrouve tout entiers. Les formes populaires adoptées par ce gouvernement n'étaient qu'une sorte de cérémonial qui convenait à ces despotes farouches ; mais les membres du Comité de Salut public professaient à la tribune même le code du Machiavélisme, c'est-à-dire, le pouvoir fondé sur l'avilissement des hommes ; ils avaient seulement soin de traduire en termes nouveaux ces vieilles maximes. La liberté de la presse leur était bien plus odieuse encore qu'aux anciens états féodaux ou théocratiques ; ils n'accordaient aucune garantie aux accusés, ni par les lois, ni par les juges. L'arbitraire sans bornes était leur doctrine ; il leur suffisait de donner pour prétexte à toutes les violences le propre nom de leur gouvernement, le *salut public :* funeste expression, qui renferme le sacrifice de la morale à ce qu'on est convenu d'appeler l'intérêt de l'état, c'est-à-dire, aux passions de ceux qui gouvernent !

Depuis la chute de Robespierre jusqu'à l'établissement du gouvernement républicain sous la forme d'un Directoire, il y a eu un intervalle d'environ quinze mois qu'on peut considérer comme la véritable époque de l'anarchie en France. Rien ne ressemble moins à la Terreur que ce temps, quoiqu'il se soit encore commis bien des crimes alors. On

n'avait point renoncé au funeste héritage des lois de Robespierre ; mais la liberté de la presse commençait à renaître, et la vérité avec elle. Le vœu général était de fonder des institutions sages et libres, et de se débarrasser des hommes qui avaient gouverné pendant le règne du sang. Toutefois rien n'était si difficile que de satisfaire à ce double désir; car la Convention tenait encore l'autorité dans ses mains, et beaucoup d'amis de la liberté craignaient que la contre-révolution n'eût lieu, si l'on ôtait le pouvoir à ceux dont la vie était compromise par le rétablissement de l'ancien régime. C'est une pauvre garantie, cependant, que celle des forfaits qu'on a commis au nom de la liberté; il s'ensuit bien qu'on redoute le retour des hommes qu'on a fait souffrir: mais on est tout prêt à sacrifier ses principes à sa sûreté, si l'occasion s'en présente.

Ce fut donc un grand malheur pour la France que d'être obligée de remettre la République entre les mains des Conventionnels. Quelques-uns étaient doués d'une grande habileté ; mais ceux qui avaient participé au gouvernement de la Terreur devaient nécessairement y avoir contracté des habitudes serviles et tyranniques tout ensemble. C'est dans cette école que Bonaparte a pris plusieurs des hommes qui, depuis, ont fondé sa puissance : comme ils cherchaient avant tout un abri, ils n'étaient rassurés que par le despotisme.

La majorité de la Convention voulait punir quelques-uns des députés les plus atroces qui l'avaient opprimée; mais elle traçait la liste des coupables d'une main tremblante, craignant toujours qu'on ne pût l'accuser elle-même des lois qui avaient servi de justification ou de prétexte à tous les crimes. Le parti Royaliste envoyait des agents au dehors, et trouvait des partisans dans l'intérieur, par l'irritation même qu'excitait la durée du pouvoir Conventionnel.

Néanmoins la crainte de perdre tous les avantages de la révolution rattachait le peuple et les soldats à l'autorité existante. L'armée se battait toujours contre les étrangers avec la même énergie; et ses exploits avaient déjà obtenu une paix importante pour la France, le traité de Bâle avec la Prusse. Le peuple aussi, l'on doit le dire, supportait des maux inouïs avec une persévérance étonnante; la disette d'une part, et la dépréciation du papier-monnaie de l'autre, réduisaient la dernière classe de la société à l'état le plus misérable. Si les rois de France avaient fait subir à leurs sujets la moitié de ces souffrances, on se serait révolté de toutes parts. Mais la nation croyait se dévouer à la patrie; et rien n'égale le courage inspiré par une telle conviction.

La Suède ayant reconnu la République Française, M. de Staël résidait à Paris comme ministre. J'y passai quelques mois pendant l'année 1795; et c'était vraiment alors un spectacle bien bizarre que la société de Paris. Chacun de nous sollicitait le retour de quelques émigrés de ses amis. J'obtins à cette époque plusieurs rappels: en conséquence, le député Legendre, homme presque du peuple, fit une dénonciation contre moi à la tribune de la Convention. L'influence des femmes, l'ascendant de la bonne compagnie, ce qu'on appelait vulgairement les *salons dorés*, semblaient très-redoutables à ceux qui n'y étaient point admis, et dont on séduisait les collègues en les y invitant. L'on voyait, les jours de Décade, car les Dimanches n'existaient plus, tous les éléments de l'ancien et du nouveau régime réunis dans les soirées, mais non réconciliés. Les élégantes manières des personnes bien élevées perçaient à travers l'humble costume qu'elles gardaient encore, comme au temps de la Terreur. Les hommes convertis du parti Jacobin entraient pour la première fois dans la société du grand monde; et leur amour-propre était plus ombrageux encore sur tout ce qui

tient au bon ton qu'ils voulaient imiter, que sur aucun autre sujet. Les femmes de l'ancien régime les entouraient pour en obtenir la rentrée de leurs frères, de leurs fils, de leurs époux; et la flatterie gracieuse dont elles savaient se servir venait frapper ces rudes oreilles, et disposait les factieux les plus acerbes à ce que nous avons vu depuis, c'est-à-dire, à refaire une cour, à reprendre tous ses abus, mais en ayant grand soin de se les appliquer à eux-mêmes.

Les apologies de ceux qui avaient pris part à la Terreur étaient vraiment la plus incroyable école de sophisme à laquelle on pût assister. Les uns disaient qu'ils avaient été contraints à tout ce qu'ils avaient fait; et l'on aurait pu leur citer mille actions spontanément serviles ou sanguinaires. Les autres prétendaient qu'ils s'étaient sacrifiés au bien public, et l'on savait qu'ils n'avaient songé qu'à se préserver du danger; tous rejetaient le mal sur quelques-uns: et, chose singulière dans un pays immortel par sa bravoure militaire, plusieurs des chefs politiques donnaient simplement la peur comme une excuse suffisante de leur conduite.

Un Conventionnel très-connu me racontait un jour, entre autres, qu'au moment où le tribunal Révolutionnaire avait été décrété, il avait prévu tous les malheurs qui en sont résultés; "et cependant," ajoutait-il, "le décret passa dans "l'assemblée à l'unanimité." Or, il assistait lui-même à cette séance, votant pour ce qu'il regardait comme l'établissement de l'assassinat juridique; mais il ne lui venait pas seulement dans l'esprit, en me racontant ce fait, que l'on pût s'attendre à sa résistance. Une telle naïveté de bassesse laisse ignorer jusqu'à la possibilité de la vertu.

Les Jacobins qui avaient trempé personnellement dans les crimes de la Terreur, tels que Lebon, Carrier, etc., se faisaient presque tous remarquer par le même genre de

physionomie. On les voyait lire leur plaidoyer avec une figure pâle et nerveuse, allant d'un côté à l'autre de la tribune de la Convention, comme un animal féroce dans sa cage: étaient-ils assis, ils se balançaient sans se lever ni changer de place, avec une sorte d'agitation stationnaire qui semblait indiquer seulement l'impossibilité du repos.

Au milieu de ces éléments dépravés, il existait un parti de Républicains, débris de la Gironde, persécutés avec elle, sortant des prisons ou des cavernes qui leur avaient servi d'asile contre la mort. Ce parti méritait de l'estime à beaucoup d'égards, mais il n'était pas guéri des systèmes démocratiques; et, de plus, il avait un esprit soupçonneux qui lui faisait voir partout des fauteurs de l'ancien régime. Louvet, l'un de ces Girondins échappés à la proscription, l'auteur d'un roman, *Faublas*, que les étrangers prennent souvent pour la peinture des mœurs Françaises, était Républicain de bonne foi. Il ne se fiait à personne: il appliquait à la politique le genre de défaut qui a fait le malheur de la vie de Jean-Jacques; et plusieurs hommes de la même opinion lui ressemblaient à cet égard. Mais les soupçons des Républicains et des Jacobins en France tenaient d'abord à ce qu'ils ne pouvaient faire adopter leurs principes exagérés, et secondement à une certaine haine contre les nobles, dans laquelle il se mêlait de mauvais mouvements. On avait raison de ne pas vouloir de la noblesse en France, telle qu'elle existait jadis; mais l'aversion contre les gentilshommes n'est qu'un sentiment subalterne qu'il faut savoir dominer, pour organiser la France d'une manière stable.

L'on vit proposer cependant, en 1795, un plan de constitution Républicaine, beaucoup plus raisonnable et mieux combiné que la monarchie décrétée par l'Assemblée Constituante en 1791. Boissy-d'Anglas, Daunou et Lanjuinais, noms qu'on retrouve toujours quand un rayon de liberté

luit sur la France, étaient membres du comité de constitution. On osa proposer deux chambres, sous le nom de Conseil des Anciens et de Conseil des Cinq cents; des conditions de propriété pour être éligible; deux degrés d'élection, ce qui n'est pas une bonne institution en soi-même, mais ce que les circonstances rendaient nécessaire alors, pour relever les choix; enfin un Directoire composé de cinq personnes. Ce pouvoir exécutif n'avait point encore l'autorité nécessaire pour maintenir l'ordre; il lui manquait plusieurs prérogatives indispensables, et dont la privation amena, comme on le verra dans la suite, des convulsions destructives.

L'essai d'une République avait de la grandeur: toutefois, pour qu'il pût réussir, il aurait fallu peut-être sacrifier Paris à la France, et adopter des formes fédératives; ce qui, nous l'avons dit, ne s'accorde ni avec le caractère ni avec les habitudes de la nation. D'un autre côté, l'unité du gouvernement Républicain paraît impossible, contraire à la nature même des choses dans un grand pays. Mais du reste l'essai a surtout manqué par le genre d'hommes qui ont exclusivement occupé les emplois; le parti auquel ils avaient tenu pendant la Terreur les rendait odieux à la nation: ainsi l'on jeta trop de serpents dans le berceau d'Hercule.

La Convention, instruite par l'exemple de l'Assemblée Constituante, dont l'ouvrage avait été renversé parce qu'elle l'avait abandonné trop tôt à ses successeurs, rendit les décrets du 5 et du 13 Fructidor, qui maintenaient dans leurs places les deux tiers des députés existants; mais on convint cependant que l'un des tiers restants serait renouvelé dans dix-huit mois, et l'autre un an plus tard. Ce décret produisit une sensation terrible dans l'opinion, et rompit tout-à-fait le traité tacitement signé entre la Convention et les honnêtes gens: on voulait pardonner aux Conventionnels, pourvu

qu'ils renonçassent au pouvoir; mais il était naturel qu'ils voulussent le conserver au moins comme une sauvegarde. Les Parisiens furent un peu trop violents dans cette circonstance; et peut-être l'envie d'occuper toutes les places, passion qui commençait à fermenter dans les esprits, les aigrit-elle alors. On savait pourtant que des hommes très-estimables étaient désignés comme devant être directeurs; les Conventionnels voulaient se faire honneur par de bons choix, et peut-être était-il sage d'attendre le terme fixé pour écarter légalement et graduellement le reste des députés: mais il se mêla des Royalistes dans le parti qui ne voulait que s'approprier les places de la République; et, comme il est constamment arrivé depuis vingt-cinq ans, du moment où la cause de la Révolution parut compromise, ceux qui la défendaient eurent pour eux le peuple et l'armée, les faubourgs et les soldats. C'est alors que l'on vit s'établir entre la force populaire et la force militaire une alliance qui rendit bientôt celle-ci maîtresse de l'autre. Les guerriers Français, si admirables dans la résistance qu'ils opposaient aux puissances coalisées, se sont faits, pour ainsi dire, les janissaires de la liberté chez eux; et, s'immisçant dans les affaires intérieures de la France, ils ont disposé de l'autorité civile, et se sont chargés d'opérer les diverses révolutions dont nous avons été les témoins.

Les sections de Paris, de leur côté, ne furent peut-être pas exemptes de l'esprit de faction; car la cause de leur tumulte n'était pas d'un intérêt public urgent, puisqu'il suffisait d'attendre dix-huit mois pour qu'il ne restât plus un Conventionnel en place. L'impatience les perdit; elles attaquèrent l'armée de la Convention le 13 Vendémiaire, et l'issue ne fut pas douteuse. Le commandant de cette armée était le général Bonaparte: son nom parut pour la première fois dans les annales du monde, le 13 Vendémiaire (4 Octo-

bre 1795). Il avait déjà contribué, mais sans être cité, à la reprise de Toulon, en 1793, lorsque cette ville se révolta contre la Convention. Le parti qui renversa Robespierre l'avait destitué après le 9 Thermidor; et, n'ayant alors aucune ressource de fortune, il présenta un mémoire aux comités du gouvernement, pour aller à Constantinople former les Turcs à la guerre. C'est ainsi que Cromwell voulut partir pour l'Amérique, dans les premiers moments de la révolution d'Angleterre. Barras, depuis Directeur, s'intéressait à Bonaparte, et le désigna dans les comités de la Convention pour la défendre. On prétend que le général Bonaparte a dit qu'il aurait pris le parti des sections, si elles lui avaient offert de commander leurs bataillons. Je doute de cette anecdote; non que le général Bonaparte ait été, dans aucune époque de la Révolution, exclusivement attaché à une opinion quelconque; mais parce qu'il a eu toujours trop bien l'instinct de la force pour avoir voulu se mettre du côté nécessairement alors le plus faible.

On craignait beaucoup à Paris que, le lendemain du 13 Vendémiaire, le règne de la Terreur ne fût rétabli. En effet, ces mêmes Conventionnels, qui avaient cherché à plaire quand ils se croyaient réconciliés avec les honnêtes gens, pouvaient se porter à tous les excès, en voyant que leurs efforts, pour faire oublier leur conduite passée, étaient sans fruit. Mais les vagues de la Révolution commençaient à se retirer, et le retour durable du Jacobinisme était déjà devenu impossible. Cependant il résulta de ce combat du 13 Vendémiaire, que la Convention se fit un principe de nommer cinq Directeurs qui eussent voté la mort du Roi; et, comme la nation n'approuvait en aucune manière cette aristocratie du régicide, elle ne s'identifia point avec ses magistrats. Un résultat non moins fâcheux de la journée du 13 Vendémiaire, ce fut un décret du 2 Brumaire qui excluait de tout

emploi public les parents des émigrés, et tous ceux qui dans les sections avaient voté pour des projets *liberticides*. Telle était l'expression du jour; car en France, à chaque révolution, on rédige une phrase nouvelle, qui sert à tout le monde, pour que chacun ait de l'esprit ou du sentiment tout fait, si par hasard la nature lui avait refusé l'un et l'autre.

Le décret d'exclusion du 2 Brumaire faisait une classe de proscrits dans l'état; ce qui certes ne vaut pas mieux qu'une classe de privilégiés, et n'est pas moins contraire à l'égalité devant la loi. Le Directoire était le maître d'exiler, d'emprisonner, de déporter à son gré les individus désignés comme attachés à l'ancien régime, les nobles et les prêtres, auxquels on refusait le bienfait de la constitution en les plaçant sous le joug de l'arbitraire. Une amnistie accompagne d'ordinaire l'installation de tout gouvernement nouveau; ce fut au contraire une proscription en masse qui signala celle du Directoire. Quels dangers présentaient tout-à-la-fois à ce gouvernement les prérogatives constitutionnelles qui lui manquaient, et la puissance révolutionnaire dont on avait été prodigue envers lui!

CHAPITRE VI.

DES VINGT MOIS PENDANT LESQUELS LA RÉPUBLIQUE A EXISTÉ EN FRANCE, DEPUIS LE MOIS DE NOVEMBRE 1795 JUSQU'AU 18 FRUCTIDOR (4 SEPTEMBRE 1797).

IL faut rendre justice aux Directeurs, et plus encore à la puissance des institutions libres, sous quelque forme qu'elles soient admises. Les vingt premiers mois qui succédèrent à l'établissement de la République, présentent une période d'administration singulièrement remarquable. Cinq hommes, Carnot, Rewbell, Barras, Lareveillère, Letourneur,

choisis par la colère, et ne possédant pas, pour la plupart, des facultés transcendantes, arrivèrent au pouvoir dans les circonstances les plus défavorables. Ils entrèrent au palais du Luxembourg, qui leur était destiné, sans y trouver une table pour écrire; et l'État n'était pas plus en ordre que le palais. Le papier-monnaie était réduit presque au millième de sa valeur nominale; il n'y avait pas cent mille francs en espèces au trésor public; les subsistances étaient encore si rares, que l'on contenait à peine le mécontentement du peuple à cet égard; l'insurrection de la Vendée durait toujours; les troubles civils avaient fait naître des bandes de brigands, connus sous le nom de *chauffeurs*, qui commettaient d'horribles excès dans les campagnes; enfin presque toutes les armées Françaises étaient désorganisées.

En six mois le Directoire releva la France de cette déplorable situation. L'argent remplaça le papier sans secousse; les propriétaires anciens vécurent en paix à côté des acquéreurs de biens nationaux; les routes et les campagnes redevinrent d'une sûreté parfaite; les armées ne furent que trop victorieuses; la liberté de la presse reparut; les élections suivirent leur cours légal, et l'on aurait pu dire que la France était libre, si les deux classes des nobles et des prêtres avaient joui des mêmes garanties que les autres citoyens. Mais la sublime perfection de la liberté consiste en ceci, qu'elle ne peut rien faire à demi. Si vous voulez persécuter un seul homme dans l'état, la justice ne s'établira jamais pour tous; à plus forte raison, lorsque cent mille individus se trouvent placés hors du cercle protecteur de la loi. Les mesures Révolutionnaires ont donc gâté la constitution, dès l'établissement du Directoire: la dernière moitié de l'existence de ce gouvernement, qui a duré en tout quatre années, a été si misérable sous tous les rapports, qu'on a pu facilement attribuer le mal aux institutions elles-

mêmes. Mais l'histoire impartiale mettra cependant sur deux lignes très-différentes la République avant le 18 Fructidor, et la République après cette époque, si toutefois ce nom peut encore être mérité par les autorités factieuses qui se renversèrent l'une l'autre, sans cesser d'opprimer la masse sur laquelle elles retombaient.

Les deux partis extrêmes, les Jacobins et les Royalistes, attaquèrent le Directoire dans les journaux, chacun à sa manière, pendant la première période Directoriale, sans que le gouvernement s'y opposât, et sans qu'il en fût ébranlé. La société de Paris était d'autant plus libre, que la classe des gouvernants n'en faisait pas partie. Cette séparation avait et devait avoir sans doute beaucoup d'inconvénients à la longue: mais, précisément parce que le gouvernement n'était pas à la mode, tous les esprits ne s'agitaient pas, comme ils se sont agités depuis, par le désir effréné d'obtenir des places; et il existait d'autres objets d'intérêt et d'activité. Une chose surtout digne de remarque sous le Directoire, ce sont les rapports de l'autorité civile avec l'armée. On a beaucoup dit que la liberté, comme elle existe en Angleterre, n'est pas possible pour un état continental, à cause des troupes réglées qui dépendent toujours du chef de l'état. Je répondrai ailleurs à ces craintes sur la durée de la liberté, toujours exprimées par ses ennemis, par ceux-mêmes qui ne veulent pas permettre qu'une tentative sincère en soit faite. Mais on ne saurait trop s'étonner de la manière dont les armées ont été conduites par le Directoire, jusqu'au moment où, craignant le retour de l'ancienne royauté, il les a lui-même malheureusement introduites dans les révolutions intérieures de l'état.

Les meilleurs généraux de l'Europe obéissaient à cinq Directeurs, dont trois n'étaient que des hommes de loi. L'amour de la patrie et de la liberté était encore assez puis-

sant sur les soldats eux-mêmes, pour qu'ils respectassent la loi plus que leur général, si ce général voulait se mettre au-dessus d'elle. Toutefois la prolongation indéfinie de la guerre a nécessairement mis un grand obstacle à l'établissement d'un gouvernement libre en France; car, d'une part, l'ambition des conquêtes commençait à s'emparer de l'armée, et de l'autre, les décrets de recrutement qu'on obtenait des législateurs, ces décrets avec lesquels on a depuis asservi le continent, portaient déjà des atteintes funestes au respect pour les institutions civiles. On ne peut s'empêcher de regretter qu'à cette époque les puissances encore en guerre avec la France, c'est-à-dire, l'Autriche et l'Angleterre, n'aient pas accédé à la paix. La Prusse, Venise, la Toscane, l'Espagne et la Suède avaient déjà traité, en 1795, avec un gouvernement beaucoup moins régulier que celui du Directoire; et peut-être l'esprit d'envahissement qui a fait tant de mal aux peuples du continent comme aux Français eux-mêmes, ne se serait-il pas développé, si la guerre avait cessé avant les conquêtes du général Bonaparte en Italie. Il était encore temps de tourner l'activité Française vers les intérêts politiques et commerciaux. On n'avait jusqu'alors considéré la guerre que comme un moyen d'assurer l'indépendance de la nation: l'armée ne se croyait destinée qu'à maintenir la Révolution; les militaires n'étaient point un ordre à part dans l'état; enfin il y avait encore en France quelque enthousiasme désintéressé, sur lequel on pouvait fonder le bien public.

Depuis 1793 jusqu'au commencement de 1795, l'Angleterre et ses alliés se seraient déshonorés en traitant avec la France: qu'aurait-on dit des augustes ambassadeurs d'une nation libre, revenant à Londres après avoir reçu l'accolade de Marat ou de Robespierre? Mais, quand une fois l'intention d'établir un gouvernement régulier se manifesta, il

fallait ne rien négliger pour interrompre l'éducation guerrière des Français.

L'Angleterre, en 1797, dix-huit mois après l'installation du directoire, envoya des négociateurs à Lille: mais les succès de l'armée d'Italie avaient inspiré de l'arrogance aux chefs de la République; les Directeurs étaient déjà vieux dans le pouvoir, et s'y croyaient affermis. Les gouvernements qui commencent souhaitent tous la paix: il faut savoir profiter de cette circonstance avec habileté; en politique comme à la guerre, il y a des coups de temps qu'on doit se hâter de saisir. Mais l'opinion en Angleterre était exaltée par Burke, qui avait acquis un grand ascendant sur ses compatriotes, en prédisant trop bien les malheurs de la Révolution. Il écrivit, lors de la négociation de Lille, des lettres *sur la paix régicide* qui renouvelèrent l'indignation publique contre les Français. M. Pitt, cependant, avait donné lui-même quelques éloges à la constitution de 1795; et d'ailleurs, si le système politique adopté par la France, quel qu'il fût, cessait de compromettre la sûreté des autres pays, que pouvait-on exiger de plus?

Les passions des Émigrés, auxquelles le ministère Anglais s'est toujours beaucoup trop abandonné, lui ont souvent fait commettre des erreurs dans le jugement des affaires de France. Il crut opérer une grande diversion en transportant les Royalistes à Quiberon, et n'amena qu'une scène sanglante, dont tous les efforts les plus courageux de l'escadre Anglaise ne purent adoucir l'horreur. Les malheureux gentilshommes Français qui s'étaient vainement flattés de trouver en Bretagne un grand parti prêt à se lever pour eux, furent abandonnés en un instant. Le général Lemoine, commandant de l'armée Française, m'a raconté avec admiration les tentatives réitérées des marins Anglais pour s'approcher de la côte, et recevoir dans les chaloupes les Émigrés cernés de

toutes parts, et fuyant à la nage pour regagner les vaisseaux hospitaliers de l'Angleterre. Mais les ministres Anglais, et M. Pitt à leur tête, en voulant toujours faire triompher en France le parti purement Royaliste, ne consultèrent nullement l'opinion du pays; et de cette erreur sont nés les obstacles qu'ils ont rencontrés pendant long-temps dans leurs combinaisons politiques. Le ministère Anglais devait, plus que tout autre gouvernement de l'Europe, comprendre l'histoire de la révolution de France, si semblable à celle d'Angleterre: mais l'on dirait qu'à cause de l'analogie même, il voulait s'en montrer d'autant plus l'ennemi.

CHAPITRE VII.

DE L'ARMÉE D'ITALIE.

LES deux grandes armées de la république, celles du Rhin et de l'Italie, furent presque constamment victorieuses jusqu'au traité de Campo-Formio, qui suspendit pendant quelques instants la longue guerre continentale. L'armée du Rhin, dont le général Moreau était le chef, avait conservé toute la simplicité Républicaine: l'armée d'Italie, commandée par le général Bonaparte, éblouissait par ses conquêtes; mais elle s'écartait chaque jour davantage de l'esprit patriotique qui avait animé jusqu'alors les armées Françaises. L'intérêt personnel prenait la place de l'amour de la patrie, et l'attachement à un homme l'emportait sur le dévouement à la liberté. Bientôt aussi les généraux de l'armée d'Italie commencèrent à s'enrichir; ce qui diminua d'autant leur enthousiasme pour les principes austères sans lesquels un état libre ne saurait subsister.

Le général Bernadotte, dont j'aurai l'occasion de parler dans la suite, vint, à la tête d'une division de l'armée du

Rhin, se joindre à l'armée d'Italie. Il y avait une sorte de contraste entre la noble pauvreté des uns, et la richesse irrégulière des autres; ils ne se ressemblaient que par la bravoure. L'armée d'Italie était celle de Bonaparte, l'armée du Rhin celle de la République Française. Toutefois rien ne fut si brillant que la conquête rapide de l'Italie. Sans doute, le désir qu'ont eu de tout temps les Italiens éclairés de se réunir en un seul état, et d'avoir assez de force nationale pour ne plus rien craindre ni rien espérer des étrangers, contribua beaucoup à favoriser les progrès du général Bonaparte. C'est au cri de *vive l'Italie* qu'il a passé le pont de Lodi; et c'est à l'espoir de l'indépendance qu'il dut l'accueil des Italiens. Mais les victoires qui soumettaient à la France des pays au-delà de ses limites naturelles, loin de favoriser sa liberté, l'exposaient au danger du gouvernement militaire.

On parlait déjà beaucoup à Paris du général Bonaparte; la supériorité de son esprit en affaires, jointe à l'éclat de ses talents comme général, donnait à son nom une importance que jamais un individu quelconque n'avait acquise depuis le commencement de la Révolution. Mais, bien qu'il parlât sans cesse de la République dans ses proclamations, les hommes attentifs s'apercevaient qu'elle était à ses yeux un moyen et non un but. Il en fut ainsi pour lui de toutes les choses et de tous les hommes. Le bruit se répandit qu'il voulait se faire roi de Lombardie. Un jour je rencontrai le général Augereau, qui venait d'Italie, et qu'on citait, je crois alors avec raison, comme un Républicain zélé. Je lui demandai s'il était vrai que le général Bonaparte songeât à se faire roi. "Non, assurément, répondit-il; c'est un jeune "homme trop bien élevé pour cela." Cette singulière réponse était tout-à-fait d'accord avec les idées du moment. Les Républicains de bonne foi auraient regardé comme une dégradation pour un homme, quelque distingué qu'il fût, de

vouloir faire tourner la Révolution à son avantage personnel. Pourquoi ce sentiment n'a-t-il pas eu plus de force et de durée parmi les Français !

Bonaparte s'arrêta dans sa marche sur Rome en signant la paix de Tolentino ; et c'est alors qu'il obtint la cession des superbes monuments des arts qu'on a vus long-temps réunis dans le Musée de Paris. La véritable place de ces chefs-d'œuvre était sans doute en Italie, et l'imagination les y regrettait : mais de tous les illustres prisonniers ce sont ceux auxquels les Français avaient raison d'attacher le plus de prix.

Le général Bonaparte écrivit au Directoire qu'il avait fait de ces monuments une des conditions de la paix avec le Pape. *J'ai particulièrement insisté*, dit-il, *sur les bustes de Junius et de Marcus Brutus que je veux envoyer à Paris les premiers.* Le général Bonaparte qui, depuis, a fait ôter ces bustes de la salle du corps législatif, aurait pu leur épargner la peine du voyage.

CHAPITRE VIII.

De l'Introduction du Gouvernement Militaire en France, par la Journée du 18 Fructidor.

Aucune époque de la Révolution n'a été plus désastreuse que celle qui a substitué le régime militaire à l'espoir justement fondé d'un gouvernement représentatif. J'anticipe toutefois sur les événements ; car le gouvernement d'un chef militaire ne fut point encore proclamé, au moment où le Directoire envoya des grenadiers dans les deux chambres : seulement cet acte tyrannique, dont les soldats furent les agents, prépara les voies à la révolution opérée deux ans après par le général Bonaparte lui-même ; et il parut simple

alors qu'un chef militaire adoptât une mesure que des magistrats s'étaient permise.

Les directeurs ne se doutaient guère cependant des suites inévitables du parti qu'ils prenaient. Leur situation était périlleuse ; ils avaient, ainsi que j'ai tâché de le montrer, trop de pouvoir arbitraire, et trop peu de pouvoir légal. On leur avait donné tous les moyens de persécuter qui excitent la haine, mais aucun des droits constitutionnels avec lesquels ils auraient pu se défendre. Au moment où le second tiers des chambres fut renouvelé par l'élection de 1797, l'esprit public devint une seconde fois impatient d'écarter les Conventionnels des affaires ; mais une seconde fois aussi, au lieu d'attendre une année pendant laquelle la majorité du Directoire devait changer, et le dernier tiers des chambres se renouveler, la vivacité Française porta les ennemis du gouvernement à vouloir le renverser sans nul délai. L'opposition au Directoire ne fut pas d'abord formée par des royalistes purs ; mais ils s'y mêlèrent par degrés. D'ailleurs, dans les dissensions civiles les hommes finissent toujours par prendre les opinions dont on les accuse ; et le parti qui attaquait le Directoire était ainsi forcément poussé vers la contre-révolution.

On vit s'agiter de toutes parts un esprit de réaction intolérable : à Lyon, à Marseille, on assassinait des hommes, il est vrai, très-coupables ; mais on les assassinait. Les journaux proclamaient chaque jour la vengeance, en s'armant de la calomnie, en annonçant ouvertement la contre-révolution. Il y avait dans l'intérieur des deux conseils, comme au dehors, un parti très-décidé à ramener l'ancien régime ; et le général Pichegru en était un des principaux instruments.

Le Directoire, en tant que conservateur de sa propre existence politique, avait de grandes raisons de se mettre en

défense; mais comment le pouvait-il? Les défauts de la constitution, que M. Necker avait si bien signalés, rendaient très-difficile au gouvernement de résister légalement aux attaques des conseils. Celui des Anciens inclinait à défendre les Directeurs, seulement parce qu'il tenait, quoique bien imparfaitement, la place d'une chambre des pairs; mais, comme les députés de ce conseil n'étaient point nommés à vie, ils avaient peur de se dépopulariser en soutenant des magistrats repoussés par l'opinion publique. Si le gouvernement avait eu le droit de dissoudre les Cinq cents, la simple menace d'user de cette prérogative aurait suffi pour les contenir. Enfin, si le pouvoir exécutif avait pu opposer un *veto* même suspensif aux décrets des conseils, il se serait contenté des moyens dont la loi l'eût armé pour se maintenir. Mais ces mêmes magistrats, dont l'autorité était si bornée, avaient une grande force comme faction révolutionnaire; et ils n'étaient pas assez scrupuleux pour se laisser battre selon les règles de l'escrime constitutionnelle, quand ils n'avaient qu'à recourir à la force pour se débarrasser de leurs adversaires. On vit, dans cette occasion, ce qu'on verra toujours, l'intérêt personnel de quelques individus renverser les barrières de la loi, si ces barrières ne sont pas construites de manière à se maintenir par elles-mêmes.

Deux directeurs, Barthélemy et Carnot, étaient du parti des conseils représentatifs. Certainement on ne pouvait soupçonner Carnot de souhaiter le retour de l'ancien régime; mais il ne voulait pas, ce qui lui fait honneur, adopter des moyens illégaux pour repousser l'attaque du pouvoir législatif. La majorité du Directoire, Rewbell, Barras et Lareveillère, hésitèrent quelque temps entre deux auxiliaires dont ils pouvaient également disposer: le parti Jacobin, et l'armée. Ils eurent peur, avec raison, du premier: c'était une arme bien redoutable encore que les Terroristes; et

celui qui s'en servait pouvait être terrassé par elle. Les Directeurs crurent donc qu'il valait mieux faire venir des adresses des armées, et demander au général Bonaparte, celui de tous les commandants en chef qui se prononçait alors le plus fortement contre les conseils, d'envoyer un de ses généraux de brigade à Paris pour être aux ordres du Directoire. Bonaparte choisit le général Augereau : c'était un homme très-décidé dans l'action, et peu capable de raisonnement ; ce qui le rendait un excellent instrument du despotisme, pourvu que ce despotisme s'intitulât révolution.

Par un contraste singulier, le parti royaliste des deux conseils invoquait les principes républicains, la liberté de la presse, celle des suffrages, toutes les libertés enfin, surtout celle de renverser le Directoire. Le parti populaire, au contraire, se fondait toujours sur les circonstances, et défendait les mesures révolutionnaires qui servaient de garantie momentanée au gouvernement. Les républicains se voyaient contraints à désavouer leurs propres principes, parce qu'on les tournait contre eux ; et les royalistes em pruntaient les armes des républicains pour attaquer la république. Cette bizarre combinaison des armes troquées dans le combat s'est représentée dans d'autres circonstances. Toutes les minorités invoquent la justice, et la justice c'est la liberté. L'on ne peut juger un parti que par la doctrine qu'il professe quand il est le plus fort.

Néanmoins, quand le Directoire prit la funeste résolution d'envoyer des grenadiers saisir les législateurs sur leurs bancs, il n'avait même déjà plus besoin du mal qu'il se déterminait à faire. Le changement de ministère et les adresses des armées suffisaient pour contenir le parti royaliste, et le Directoire se perdit en poussant trop loin son triomphe ; car il était si contraire à l'esprit d'une république de faire agir des soldats contre les représentants du peuple,

qu'on devait ainsi la tuer, tout en voulant la sauver. La veille du jour funeste, chacun savait qu'un grand coup allait être frappé: car, en France, on conspire toujours sur la place publique, ou plutôt on ne conspire pas, on s'excite les uns les autres; et qui sait écouter ce qu'on dit, saura d'avance ce qu'on va faire.

Le soir qui précéda l'entrée du général Augereau dans les conseils, la frayeur était telle, que la plupart des personnes connues quittèrent leurs maisons dans la crainte d'y être arrêtées. Un de mes amis me fit trouver un asile dans une petite chambre, dont la vue donnait sur le pont Louis XVI. J'y passai la nuit à regarder les préparatifs de la terrible scène qui devait avoir lieu dans peu d'heures: on ne voyait dans les rues que des soldats; tous les citoyens étaient renfermés chez eux. Les canons qu'on amenait autour du palais où se rassemblait le corps législatif, roulaient sur le pavé; mais, hors ce bruit, tout était silence. On n'apercevait nulle part aucun rassemblement hostile, et l'on ne savait contre qui tous ces moyens étaient dirigés. La liberté fut la seule puissance vaincue dans cette malheureuse lutte; on eût dit qu'on la voyait s'enfuir comme une ombre à l'approche du jour qui allait éclairer sa perte.

On apprit le matin que le général Augereau avait conduit ses bataillons dans le conseil des Cinq cents, et qu'il y avait arrêté plusieurs des députés qui s'y trouvaient réunis en comité, et que présidait alors le général Pichegru. On s'étonne du peu de respect que les soldats témoignèrent pour un général qui les avait souvent conduits à la victoire; mais on était parvenu à le désigner comme un contre-révolutionnaire, et ce nom exerce en France une sorte de puissance magique, quand l'opinion est en liberté. D'ailleurs, le général Pichegru n'avait aucun moyen de faire effet sur l'imagination: c'était un homme fort honnête, mais sans

physionomie, ni dans ses traits, ni dans ses paroles; le souvenir de ses victoires ne tenait pas sur lui, parce que rien ne les annonçait dans sa façon d'être. On a souvent répandu le bruit qu'il avait été guidé par les conseils d'un autre à la guerre; je ne sais ce qui en était, mais cela pouvait se croire, parce que son regard et son entretien étaient si ternes, qu'ils ne donnaient pas l'idée qu'il fût propre à devenir le chef d'aucune entreprise. Néanmoins son courage et sa persévérance politique ont, depuis, mérité l'intérêt autant que son malheur.

Quelques membres du conseil des anciens, parmi lesquels on distinguait l'intrépide et généreux vieillard Dupont de Nemours et le respectable Barbé-Marbois, se rendirent à pied à la salle de leurs séances, ayant à leur tête Laffon-Ladebat, alors président; et, après avoir constaté que l'entrée du conseil leur était interdite par les troupes, ils revinrent de même, passant au milieu des soldats alignés, sans que le peuple qui les regardait comprît qu'il s'agissait de ses représentants opprimés par la force armée. La crainte de la contre-révolution avait malheureusement désorganisé l'esprit public: on ne savait où saisir la cause de la liberté, entre ceux qui la déshonoraient et ceux qu'on accusait de la haïr. On condamna les hommes les plus honorables, Barbé-Marbois, Tronçon-Ducoudray, Camille Jordan, etc., à la déportation outre-mer. Des mesures atroces suivirent cette première violation de toute justice. La dette publique fut réduite de deux tiers, et l'on appela cette opération, *la mobiliser;* tant les Français sont habiles à trouver des mots qui semblent doux pour les actions les plus dures! Les prêtres et les nobles furent proscrits de nouveau avec une impitoyable barbarie. On abolit la liberté de la presse, car elle est inconciliable avec l'exercice du pouvoir arbitraire. L'invasion de la Suisse, le projet insensé d'une descente en

Angleterre, éloignèrent tout espoir de paix avec l'Europe. On évoqua l'esprit révolutionnaire, mais il reparut sans l'enthousiasme qui l'avait jadis animé; et, comme l'autorité civile ne s'appuyait point sur la justice, sur la magnanimité, enfin sur aucune des grandes qualités qui doivent la caractériser, l'ardeur patriotique se tourna vers la gloire militaire, qui du moins alors pouvait satisfaire l'imagination.

CHAPITRE IX.

ANECDOTES PARTICULIÈRES.

IL en coûte de parler de soi, dans une époque surtout où les récits les plus importants commandent seuls l'attention des lecteurs. Néanmoins, je ne puis me refuser à repousser une inculpation qui me blesse. Les journaux chargés, en 1797, d'insulter tous les amis de la liberté, ont prétendu que, voulant la république, j'approuvais la journée du 18 Fructidor. Je n'aurais sûrement pas conseillé, si j'y avais été appelée, d'établir une république en France; mais, une fois qu'elle existait, je n'étais pas d'avis qu'on dût la renverser. Le gouvernement républicain, considéré abstraitement et sans application à un grand état, mérite le respect qu'il a de tout temps inspiré; et la révolution du 18 fructidor, au contraire, doit toujours faire horreur, et par les principes tyranniques dont elle partait, et par les suites affreuses qui en ont été la conséquence nécessaire. Parmi les individus dont le Directoire était composé, je ne connaissais que Barras; et, loin d'avoir le moindre crédit sur les autres, quoiqu'ils ne pussent ignorer combien j'aimais la liberté, ils me savaient si mauvais gré de mon attachement pour les proscrits, qu'ils donnèrent l'ordre sur les frontières de la Suisse, à Versoix, près de Coppet, de m'arrêter et de me conduire

en prison à Paris, à cause, disaient-ils, de mes efforts pour faire rentrer les émigrés. Barras me défendit avec chaleur et générosité; et c'est lui qui m'obtint la permission de retourner en France quelque temps après. La reconnaissance que je lui devais entretint, entre lui et moi, des relations de société.

M. de Talleyrand était revenu d'Amérique un an avant le 18 fructidor. Les honnêtes gens, en général, désiraient la paix avec l'Europe, qui était alors disposée à traiter. Or, M. de Talleyrand paraissait devoir être, ce qu'on l'a toujours trouvé depuis, un négociateur fort habile. Les amis de la liberté souhaitaient que le Directoire s'affermît par des mesures constitutionnelles, et qu'il choisît dans ce but des ministres en état de soutenir le gouvernement. M. de Talleyrand semblait alors le meilleur choix possible pour le département des affaires étrangères, puisqu'il voulait bien l'accepter. Je le servis efficacement à cet égard, en le faisant présenter à Barras par un de mes amis, et en le recommandant avec force. M. de Talleyrand avait besoin qu'on l'aidât pour arriver au pouvoir; mais il se passait ensuite très-bien des autres pour s'y maintenir. Sa nomination est la seule part que j'aie eue dans la crise qui a précédé le 18 fructidor; et je croyais ainsi la prévenir: car on pouvait espérer que l'esprit de M. de Talleyrand amènerait une conciliation entre les deux partis. Depuis, je n'ai pas eu le moindre rapport avec les diverses phases de sa carrière politique.

La proscription s'étendit de toutes parts après le 18 fructidor; et cette nation, qui avait déjà perdu, sous le règne de la Terreur, les hommes les plus respectables, se vit encore privée de ceux qui lui restaient. On fut au moment de proscrire Dupont de Nemours, le plus chevaleresque champion de la liberté qu'il y eût en France, mais qui ne

pouvait la reconnaître dans la dispersion des représentants du peuple par la force armée. J'appris le danger qu'il courait; et j'envoyai chercher Chénier le poète, qui, deux ans auparavant, avait, à ma prière, prononcé le discours auquel M. de Talleyrand dut son rappel. Chénier, malgré tout ce qu'on peut reprocher à sa vie, était susceptible d'être attendri, puisqu'il avait du talent, et du talent dramatique. Il s'émut à la peinture de la situation de Dupont de Nemours et de sa famille, et courut à la tribune, où il parvint à le sauver, en le faisant passer pour un homme de quatre-vingts ans, quoiqu'il en eût à peine soixante. Ce moyen déplut à l'aimable Dupont de Nemours, qui a toujours eu de grands droits à la jeunesse par son âme.

Chénier était un homme à-la-fois violent et susceptible de frayeur; plein de préjugés, quoiqu'il fût enthousiaste de la philosophie; inabordable au raisonnement quand on voulait combattre ses passions, qu'il respectait comme ses dieux pénates. Il se promenait à grands pas dans la chambre, répondait sans avoir écouté, pâlissait, tremblait de colère, lorsqu'un mot qui lui déplaisait frappait tout seul ses oreilles, faute d'avoir la patience d'entendre le reste de la phrase. C'était néanmoins un homme d'esprit et d'imagination; mais tellement dominé par son amour-propre, qu'il s'étonnait de lui-même, au lieu de travailler à se perfectionner.

Chaque jour accroissait l'effroi des honnêtes gens. Quelques mots d'un général qui m'accusa publiquement de pitié pour les conspirateurs, me firent quitter Paris pour me retirer à la campagne; car, dans les crises politiques, la pitié s'appelle trahison. J'allai donc dans la maison d'un de mes amis, où je trouvai, par un hasard singulier, l'un des plus illustres et des plus braves royalistes de la Vendée, le prince de la Trémoille, qui était venu dans l'espoir de

faire tourner les circonstances en faveur de sa cause, et dont la tête était à prix. Je voulus lui céder un asile dont il avait plus besoin que moi; il s'y refusa, se proposant de sortir de France, puisqu'alors tout espoir de contre-révolution était perdu. Nous nous étonnions, avec raison, que le même coup de vent nous eût atteints tous les deux, quoique nos situations précédentes fussent très-diverses.

Je revins à Paris: tous les jours, on tremblait pour quelques nouvelles victimes enveloppées dans la persécution générale qu'on faisait subir aux émigrés et aux prêtres. Le marquis d'Ambert, qui avait été le colonel du général Bernadotte avant la Révolution, fut pris, et traduit devant une commission militaire: terrible tribunal, dont l'existence, hors de l'armée, suffit pour constater qu'il y a tyrannie. Le général Bernadotte alla trouver le Directoire, et lui demanda, pour seul prix de tous ses services, la grâce de son colonel; les directeurs furent inflexibles: ils appelaient justice une égale répartition de malheur.

Deux jours après le supplice de M. d'Ambert, je vis entrer dans ma chambre, à dix heures du matin, le frère de M. de Norvins de Monbreton, que j'avais connu en Suisse pendant son émigration. Il me dit, avec une grande émotion, que l'on avait arrêté son frère, et que la commission militaire était assemblée pour le juger à mort; il me demanda si je pouvais trouver un moyen quelconque de le sauver. Comment se flatter de rien obtenir du Directoire, quand les prières du général Bernadotte avaient été infructueuses? et comment se résoudre cependant à ne rien tenter pour un homme qu'on connaît, et qui sera fusillé dans deux heures si personne ne vient à son secours? Je me rappelai tout-à-coup que j'avais vu, chez Barras, un général Lemoine, celui que j'ai cité à l'occasion de l'expédition de Quiberon, et qu'il m'avait paru causer volontiers

avec moi. Ce général commandait la division de Paris, et il avait le droit de suspendre les jugements de la commission militaire établie dans cette ville. Je remerciai Dieu de cette idée, et je partis à l'instant même avec le frère du malheureux Norvins; nous entrâmes tous les deux dans la chambre du général, qui fut bien étonné de me voir. Il commença par me faire des excuses sur sa toilette du matin, sur son appartement; enfin, je ne pouvais l'empêcher de revenir continuellement à la politesse, quoique je le suppliasse de n'y pas donner un instant, car cet instant pouvait être irréparable. Je me hâtai de lui dire le sujet de ma venue, et d'abord il me refusa nettement. Mon cœur tressaillait à l'aspect de ce frère, qui pouvait penser que je ne trouvais pas les paroles faites pour obtenir ce que je demandais. Je recommençai mes sollicitations, en me recueillant pour rassembler toutes mes forces: je craignais d'en dire trop, ou trop peu; de perdre l'heure fatale après laquelle c'en était fait, ou de négliger un argument qui pouvait frapper au but. Je regardais tour-à-tour la pendule et le général, pour voir laquelle des deux puissances, son âme ou le temps, approchait le plus vite du terme. Deux fois le général prit la plume pour signer le sursis, et deux fois la crainte de se compromettre l'arrêta; enfin, il ne put nous refuser, et grâces lui soient encore rendues. Il donna le papier sauveur, et M. de Monbreton courut au tribunal, où il apprit que son frère avait déjà tout avoué: mais le sursis rompit la séance, et l'homme innocent a vécu.

C'est notre devoir, à nous autres femmes, de secourir dans tous les temps les individus accusés pour des opinions politiques, quelles qu'elles puissent être; car, qu'est-ce que des opinions dans les temps de partis? Pouvons-nous être certains que tels ou tels événements, telle ou telle situation, n'auraient pas changé notre manière de voir? Et, si l'on

en excepte quelques sentiments invariables, qui sait comment le sort aurait agi sur nous?

CHAPITRE X.

TRAITÉ DE CAMPO-FORMIO EN 1797. ARRIVÉE DU GÉNÉRAL BONAPARTE À PARIS.

LE Directoire n'était point enclin à la paix, non qu'il voulût étendre la domination Française au-delà du Rhin et des Alpes, mais parce qu'il croyait la guerre utile à la propagation du système républicain. Son plan était d'entourer la France d'une ceinture de républiques, telles que celles de Hollande, de Suisse, de Piémont, de Lombardie, de Gènes. Partout il établissait un Directoire, deux conseils de députés, enfin une constitution semblable en tout à celle de France. C'est un des grands défauts des Français, résultat de leurs habitudes sociales, que de s'imiter les uns les autres, et de vouloir qu'on les imite. Ils prennent les variétés naturelles dans la manière de penser de chaque homme, ou même de chaque nation, pour un esprit d'hostilité contre eux.

Le général Bonaparte était assurément moins sérieux et moins sincère dans l'amour des idées républicaines que le Directoire; mais il avait beaucoup plus de sagesse dans l'appréciation des circonstances. Il pressentit que la paix allait devenir populaire en France, parce que les passions s'apaisaient, et qu'on était las des sacrifices; en conséquence il signa le traité de Campo-Formio avec l'Autriche. Mais ce traité contenait la cession de la république de Venise; et l'on ne conçoit pas encore comment il parvint à déterminer ce Directoire, qui pourtant était, à certains égards, républicain, au plus grand attentat qu'on pût commettre d'après ses propres principes. À dater de cet acte, non moins arbitraire que le partage de la Pologne, il n'a plus existé dans le

gouvernement de France aucun respect pour aucune doctrine politique; et le règne d'un homme a commencé quand celui des principes a fini.

Le général Bonaparte se faisait remarquer par son caractère et son esprit autant que par ses victoires, et l'imagination des Français commençait à s'attacher vivement à lui. On citait ses proclamations aux républiques Cisalpine et Ligurienne. Dans l'une on remarquait cette phrase: *Vous étiez divisés et pliés par la tyrannie; vous n'étiez pas en état de conquérir la liberté.* Dans l'autre: *Les vraies conquêtes, les seules qui ne coûtent point de regrets, ce sont celles que l'on fait sur l'ignorance.* Il régnait un ton de modération et de noblesse dans son style, qui faisait contraste avec l'âpreté révolutionnaire des chefs civils de la France. Le guerrier parlait alors en magistrat, tandis que les magistrats s'exprimaient avec la violence militaire. Le général Bonaparte n'avait point mis à exécution dans son armée les lois contre les émigrés. On disait qu'il aimait beaucoup sa femme, dont le caractère était plein de douceur; on assurait qu'il était sensible aux beautés d'Ossian; on se plaisait à lui croire toutes les qualités généreuses qui donnent un beau relief aux facultés extraordinaires. On était d'ailleurs si fatigué des oppresseurs empruntant le nom de la liberté, et des opprimés regrettant l'arbitraire, que l'admiration ne savait où se prendre; et le général Bonaparte semblait réunir tout ce qui devait la captiver.

C'est avec ce sentiment du moins que je le vis pour la première fois à Paris. Je ne trouvai pas de paroles pour lui répondre, quand il vint à moi me dire qu'il avait cherché mon père à Coppet, et qu'il regrettait d'avoir passé en Suisse sans le voir. Mais lorsque je fus un peu remise du trouble de l'admiration, un sentiment de crainte très-prononcé lui succéda. Bonaparte alors n'avait aucune puissance; on le

croyait même assez menacé par les soupçons ombrageux du Directoire : ainsi, la crainte qu'il inspirait n'était causée que par le singulier effet de sa personne sur presque tous ceux qui l'approchent. J'avais vu des hommes très-dignes de respect ; j'avais vu aussi des hommes féroces : il n'y avait rien dans l'impression que Bonaparte produisit sur moi, qui pût me rappeler ni les uns ni les autres. J'aperçus assez vite, dans les différentes occasions que j'eus de le rencontrer pendant son séjour à Paris, que son caractère ne pouvait être défini par les mots dont nous avons coutume de nous servir ; il n'était ni bon, ni violent, ni doux, ni cruel, à la façon des individus à nous connus. Un tel être, n'ayant point de pareil, ne pouvait ni ressentir, ni faire éprouver aucune sympathie : c'était plus ou moins qu'un homme. Sa tournure, son esprit, son langage, sont empreints d'une nature étrangère ; avantage de plus pour subjuguer les Français, ainsi que nous l'avons dit ailleurs.

Loin de me rassurer, en voyant Bonaparte plus souvent, il m'intimidait toujours davantage. Je sentais confusément qu'aucune émotion du cœur ne pouvait agir sur lui. Il regarde une créature humaine comme un fait ou comme une chose, mais non comme un semblable. Il ne hait pas plus qu'il n'aime ; il n'y a que lui pour lui : tout le reste des créatures sont des chiffres. La force de sa volonté consiste dans l'imperturbable calcul de son égoïsme ; c'est un habile joueur d'échecs dont le genre humain est la partie adverse, qu'il se propose de faire échec et mat. Ses succès tiennent autant aux qualités qui lui manquent, qu'aux talents qu'il possède. Ni la pitié, ni l'attrait, ni la religion, ni l'attachement à une idée quelconque, ne sauraient le détourner de sa direction principale. Il est pour son intérêt ce que le juste doit être pour la vertu : si le but était bon, sa persévérance serait belle.

Chaque fois que je l'entendais parler, j'étais frappée de sa supériorité : elle n'avait pourtant aucun rapport avec celle des hommes instruits et cultivés par l'étude ou la société, tels que l'Angleterre et la France peuvent en offrir des exemples. Mais ses discours indiquaient le tact des circonstances, comme le chasseur a celui de sa proie. Quelquefois il racontait les faits politiques et militaires de sa vie d'une façon très-intéressante ; il avait même, dans les récits qui permettaient de la gaieté, un peu de l'imagination Italienne. Cependant rien ne pouvait triompher de mon invincible éloignement pour ce que j'apercevais en lui. Je sentais dans son âme une épée froide et tranchante qui glaçait en blessant ; je sentais dans son esprit une ironie profonde à laquelle rien de grand ni de beau, pas même sa propre gloire, ne pouvait échapper : car il méprisait la nation dont il voulait les suffrages, et nulle étincelle d'enthousiasme ne se mêlait à son besoin d'étonner l'espèce humaine.

Ce fut dans l'intervalle entre le retour de Bonaparte et son départ pour l'Égypte, c'est-à-dire, vers la fin de 1797, que je le vis plusieurs fois à Paris ; et jamais la difficulté de respirer que j'éprouvais en sa présence ne put se dissiper. J'étais un jour à table entre lui et l'abbé Sieyès : singulière situation, si j'avais pu prévoir l'avenir ! J'examinais avec attention la figure de Bonaparte ; mais, chaque fois qu'il découvrait en moi des regards observateurs, il avait l'art d'ôter à ses yeux toute expression, comme s'ils fussent devenus de marbre. Son visage était alors immobile, excepté un sourire vague qu'il plaçait sur ses lèvres à tout hasard, pour dérouter quiconque voudrait observer les signes extérieurs de sa pensée.

L'abbé Sieyès, pendant le dîner, causa simplement et facilement, ainsi qu'il convient à un esprit de sa force. Il s'exprima sur mon père avec une estime sentie. *C'est le seul*

homme, dit-il, *qui ait jamais réuni la plus parfaite précision dans les calculs d'un grand financier à l'imagination d'un poète.* Cet éloge me plut, parce qu'il était caractérisé. Le général Bonaparte, qui l'entendit, me dit aussi quelques mots obligeants sur mon père et sur moi, mais en homme qui ne s'occupe guère des individus dont il ne peut tirer parti.

Sa figure, alors maigre et pâle, était assez agréable; depuis, il est engraissé, ce qui lui va très-mal: car on a besoin de croire un tel homme tourmenté par son caractère, pour tolérer un peu que ce caractère fasse tellement souffrir les autres. Comme sa stature est petite, et cependant sa taille fort longue, il était beaucoup mieux à cheval qu'à pied; en tout, c'est la guerre, et seulement la guerre qui lui sied. Sa manière d'être dans la société est gênée sans timidité; il a quelque chose de dédaigneux quand il se contient, et de vulgaire quand il se met à l'aise: le dédain lui va mieux; aussi ne s'en fait-il pas faute.

Par une vocation naturelle pour l'état de prince, il adressait déjà des questions insignifiantes à tous ceux qu'on lui présentait. Êtes-vous marié? demandait-il à l'un des convives. Combien avez-vous d'enfants? disait-il à l'autre. Depuis quand êtes-vous arrivé? Quand partez-vous? et autres interrogations de ce genre, qui établissent la supériorité de celui qui les fait sur celui qui veut bien se laisser questionner ainsi. Il se plaisait déjà dans l'art d'embarrasser, en disant des choses désagréables: art dont il s'est fait depuis un système, comme de toutes les manières de subjuguer les autres en les avilissant. Il avait pourtant, à cette époque, le desir de plaire, puisqu'il renfermait dans son esprit le projet de renverser le Directoire, et de se mettre à sa place; mais, malgré ce desir, on eût dit qu'à l'inverse du prophète, il maudissait involontairement, quoiqu'il eût l'intention de bénir.

Je l'ai vu un jour s'approcher d'une Française très-connue par sa beauté, son esprit et la vivacité de ses opinions; il se plaça tout droit devant elle comme le plus roide des généraux Allemands, et lui dit: *Madame, je n'aime pas que les femmes se mêlent de politique.* "*Vous avez raison,* "*général,* lui répondit-elle; *mais, dans un pays où on leur* "*coupe la tête, il est naturel qu'elles aient envie de savoir* "*pourquoi.*" Bonaparte alors ne répliqua rien. C'est un homme que la résistance véritable apaise; ceux qui ont souffert son despotisme doivent en être autant accusés que lui-même.

Le Directoire fit au général Bonaparte une réception solennelle qui, à plusieurs égards, doit être considérée comme une époque dans l'histoire de la Révolution. On choisit la cour du palais du Luxembourg pour cette cérémonie. Aucune salle n'aurait été assez vaste pour contenir la foule qu'elle attirait; il y avait des spectateurs à toutes les fenêtres et sur tous les toits. Les cinq Directeurs, en costume Romain, étaient placés sur une estrade au fond de la cour, et près d'eux les députés des deux conseils, les tribunaux et l'Institut. Si ce spectacle avait eu lieu avant que la représentation nationale eût subi le joug du pouvoir militaire le 18 fructidor, on y aurait trouvé de la grandeur: une belle musique jouait des airs patriotiques; des drapeaux servaient de dais au Directoire, et ces drapeaux rappelaient de grandes victoires.

Bonaparte arriva très-simplement vêtu, suivi de ses aides de camp, tous d'une taille plus haute que la sienne, mais presque courbés par le respect qu'ils lui témoignaient. L'élite de la France, alors présente, couvrait le général victorieux d'applaudissements; il était l'espoir de chacun: républicains, royalistes, tous voyaient le présent et l'avenir dans l'appui de sa main puissante. Hélas! de tous les jeunes gens qui

criaient alors *vive Bonaparte*, combien son insatiable ambition en a-t-elle laissé vivre?

M. de Talleyrand, en présentant Bonaparte au Directoire, l'appela *le libérateur de l'Italie et le pacificateur du continent.* Il assura *que le général Bonaparte détestait le luxe et l'éclat, misérable ambition des âmes communes, et qu'il aimait les poésies d'Ossian, surtout parce qu'elles détachent de la terre.* La terre n'eût pas mieux demandé, je crois, que de le laisser se détacher d'elle. Enfin Bonaparte parla lui-même avec une sorte de négligence affectée, comme s'il eût voulu faire comprendre qu'il aimait peu le régime sous lequel il était appelé à servir.

Il dit que, depuis vingt siècles, le royalisme et la féodalité avaient gouverné le monde, et que la paix qu'il venait de conclure était l'ère du gouvernement républicain. *Lorsque le bonheur des Français*, ajouta-t-il, *sera assis sur de meilleures lois organiques, l'Europe entière sera libre.* Je ne sais s'il entendait, par les lois organiques de la liberté, l'établissement de son pouvoir absolu. Quoi qu'il en soit, Barras, alors son ami, et président du Directoire, lui répondit, en le supposant de bonne foi dans tout ce qu'il venait de dire; il finit par le charger spécialement de conquérir l'Angleterre, mission un peu difficile.

On chanta de toutes parts l'hymne que Chénier avait composé pour célébrer cette journée. En voici le premier couplet:

Contemplez nos lauriers civiques!
L'Italie a produit ces fertiles moissons;
Ceux-là croissaient pour nous au milieu des glaçons;
Voici ceux de Fleurus, ceux des plaines Belgiques.
Tous les fleuves surpris nous ont vus triomphants;
Tous les jours nous furent prospères.
Que le front blanchi de nos pères
Soit couvert des lauriers cueillis par leurs enfants.

Tu fus long-temps l'effroi, sois l'honneur de la terre,
O république des Français !
Que le chant des plaisirs succède aux cris de guerre :
La victoire a conquis la paix.

Hélas ! que sont-ils devenus, ces jours de gloire et de paix, dont la France se flattait il y a vingt années ! Tous ces biens ont été dans les mains d'un seul homme : qu'en a-t-il fait?

CHAPITRE XI.

Préparatifs du Général Bonaparte pour aller en Égypte. Son Opinion sur l'invasion de la Suisse.

Le général Bonaparte, à cette même époque, à la fin de 1797, sonda l'opinion publique relativement aux Directeurs ; il vit qu'ils n'étaient point aimés, mais qu'un sentiment républicain rendait encore impossible à un général de se mettre à la place des magistrats civils. Un soir il parlait avec Barras de son ascendant sur les peuples Italiens, qui avaient voulu le faire duc de Milan et roi d'Italie. *Mais je ne pense*, dit-il, *à rien de semblable dans aucun pays.* "*Vous* "*faites bien de n'y pas songer en France*, répondit Barras ; "*car si le Directoire vous envoyait demain au Temple, il n'y* "*aurait pas quatre personnes qui s'y opposassent.*" Bonaparte était assis sur un canapé à côté de Barras : à ces paroles il s'élança vers la cheminée, n'étant point maître de son irritation ; puis, reprenant cette espèce de calme apparent dont les hommes les plus passionnés parmi les habitants du Midi sont capables, il déclara qu'il voulait être chargé d'une expédition militaire. Le Directoire lui proposa la descente en Angleterre : il alla visiter les côtes ; et, reconnaissant bientôt que cette expédition était insensée, il revint, décidé à tenter la conquête de l'Égypte.

Bonaparte a toujours cherché à s'emparer de l'imagination des hommes; et, sous ce rapport, il sait bien comment il faut les gouverner, quand on n'est pas né sur le trône. Une invasion en Afrique, la guerre portée dans un pays presque fabuleux, l'Égypte, devait agir sur tous les esprits. L'on pouvait aisément persuader aux Français qu'ils tireraient un grand avantage d'une telle colonie dans la Méditerranée, et qu'elle leur offrirait un jour les moyens d'attaquer les établissements des Anglais dans l'Inde. Ces projets avaient de la grandeur, et devaient augmenter encore l'éclat du nom de Bonaparte. S'il était resté en France, le Directoire aurait lancé contre lui, par tous les journaux dont il disposait, des calomnies sans nombre, et terni ses exploits dans l'imagination des oisifs: Bonaparte se serait trouvé réduit en poussière avant même que la foudre l'eût frappé. Il avait donc raison de vouloir se faire un personnage poétique, au lieu de rester exposé aux commérages Jacobins qui, sous leur forme populaire, ne sont pas moins adroits que ceux des cours.

Il n'y avait point d'argent pour transporter une armée en Égypte; et ce que Bonaparte fit surtout de condamnable, ce fut d'exciter le Directoire à l'invasion de la Suisse, afin de s'emparer du trésor de Berne, que deux cents ans de sagesse et d'économie avaient amassé. La guerre avait pour prétexte la situation du pays de Vaud. Il n'est pas douteux que le pays de Vaud n'eût le droit de réclamer une existence indépendante, et qu'il ne fasse très-bien maintenant de la conserver. Mais, si l'on a blâmé les émigrés de s'être réunis aux étrangers contre la France, le même principe ne doit-il pas s'appliquer aux Suisses qui invoquaient le terrible secours des Français? D'ailleurs il ne s'agissait pas du pays de Vaud seul, dans une guerre qui devait nécessairement compromettre l'indépendance de la Suisse entière.

Cette cause me paraissait si sacrée que je ne croyais point encore alors tout-à-fait impossible d'engager Bonaparte à la défendre. Dans toutes les circonstances de ma vie, les erreurs que j'ai commises en politique sont venues de l'idée que les hommes étaient toujours remuables par la vérité, si elle leur était présentée avec force.

Je restai près d'une heure tête à tête avec Bonaparte; il écoute bien et patiemment, car il veut savoir si ce qu'on lui dit pourrait l'éclairer sur ses propres affaires: mais Démosthène et Cicéron réunis ne l'entraîneraient pas au moindre sacrifice de son intérêt personnel. Beaucoup de gens médiocres appellent cela de la raison: c'est de la raison du second ordre; il y en a une plus haute, mais qui ne se devine point par le calcul seulement.

Le général Bonaparte, en causant avec moi sur la Suisse, m'objecta l'état du pays de Vaud comme un motif pour y faire entrer les troupes Françaises. Il me dit que les habitants de ce pays étaient soumis aux aristocrates de Berne, et que des hommes ne pouvaient pas maintenant exister sans droits politiques. Je tempérai, tant que je le pus, cette ardeur républicaine, en lui représentant que les Vaudois étaient parfaitement libres sous tous les rapports civils, et que, quand la liberté existait de fait, il ne fallait pas, pour l'obtenir de droit, s'exposer au plus grand des malheurs, celui de voir les étrangers sur son territoire. "L'amour-propre et l'imagination, reprit le général, font "tenir à l'avantage de participer au gouvernement de son "pays; et c'est une injustice que d'en exclure une portion "des citoyens."—Rien n'est plus vrai en principe, lui dis-je, général; mais il est également vrai que c'est par ses propres efforts qu'il faut obtenir la liberté, et non en appelant comme auxiliaire une puissance nécessairement dominante. —Le mot de *principe* a depuis paru très-suspect au général

Bonaparte; mais alors il lui convenait de s'en servir, et il me l'objecta. J'insistai de nouveau sur le bonheur et la beauté de l'Helvétie, sur le repos dont elle jouissait depuis plusieurs siècles. "Oui, sans doute, interrompit Bonaparte; "mais il faut aux hommes des *droits politiques, oui*, répéta-t-"il, comme une chose apprise, *oui, des droits politiques;*" et, changeant de conversation, parce qu'il ne voulait plus rien entendre sur ce sujet, il me parla de son goût pour la retraite, pour la campagne, pour les beaux-arts, et se donna la peine de se montrer à moi sous des rapports analogues au genre d'imagination qu'il me supposait.

Cette conversation me fit cependant concevoir l'agrément qu'on peut lui trouver quand il prend l'air bonhomme, et qu'il parle comme d'une chose simple de lui-même et de ses projets. Cet art, le plus redoutable de tous, a captivé beaucoup de gens. À cette même époque, je revis encore quelquefois Bonaparte en société; et il me parut toujours profondément occupé des rapports qu'il voulait établir entre lui et les autres hommes, les tenant à distance, ou les rapprochant de lui, suivant qu'il croyait se les attacher plus sûrement. Quand il se trouvait avec les Directeurs surtout, il craignait d'avoir l'air d'un général sous les ordres de son gouvernement; et il essayait tour-à-tour dans ses manières, avec cette sorte de supérieurs, la dignité ou la familiarité; mais il manquait le ton vrai de l'une et de l'autre. C'est un homme qui ne saurait être naturel que dans le commandement.

CHAPITRE XII.

Invasion de la Suisse.

La Suisse étant menacée d'une invasion prochaine, je quittai Paris au mois de janvier 1798, pour aller rejoindre mon

père à Coppet. Il était encore inscrit sur la liste des émigrés; et une loi positive condamnait à mort un émigré qui restait dans un pays occupé par les troupes Françaises. Je fis l'impossible pour l'engager à quitter sa demeure; il ne le voulut point: *À mon âge*, disait-il, *il ne faut point errer sur la terre.* Je crois que son motif secret était de ne pas s'éloigner du tombeau de ma mère; il avait, à cet égard, une superstition de cœur, qu'il n'aurait sacrifiée qu'à l'intérêt de sa famille, mais jamais au sien propre. Depuis quatre ans que la compagne de sa vie n'existait plus, il ne se passait presque pas un jour qu'il n'allât se promener près du monument où elle repose; et en partant, il aurait cru l'abandonner.

Lorsque l'entrée des Français fut positivement annoncée, nous restâmes seuls, mon père et moi, dans le château de Coppet, avec mes enfants en bas âge. Le jour marqué pour la violation du territoire Suisse, nos gens curieux descendirent au bas de l'avenue; et mon père et moi, qui attendions ensemble notre sort, nous nous plaçâmes sur un balcon d'où l'on voyait le grand chemin par lequel les troupes devaient arriver. Quoique ce fût au milieu de l'hiver, le temps était superbe, les Alpes se réfléchissaient dans le lac, et le bruit du tambour troublait seul le calme de la scène. Mon cœur battait cruellement, par la crainte de ce qui pouvait menacer mon père. Je savais que le Directoire parlait de lui avec respect; mais je connaissais aussi l'empire des lois révolutionnaires sur ceux qui les avaient faites. Au moment où les troupes Françaises passèrent la frontière de la confédération Helvétique, je vis un officier quitter sa troupe pour monter à notre château. Une frayeur mortelle me saisit; mais ce qu'il nous dit me rassura bientôt. Il était chargé par le Directoire d'offrir à mon père une sauvegarde. Cet officier, très-connu depuis sous le titre de maréchal Suchet, se conduisit à merveille pour nous; et son état-

major, qu'il amena le lendemain chez mon père, suivit son exemple.

Il est impossible de ne pas trouver chez les Français, malgré les torts qu'on a pu avoir raison de leur reprocher, une facilité sociale qui fait vivre à l'aise avec eux. Néanmoins cette armée, qui avait si bien défendu l'indépendance de son pays, voulait conquérir la Suisse entière, et pénétrer jusque dans les montagnes des petits cantons, où des hommes simples conservaient l'antique trésor de leurs vertus et de leurs usages. Sans doute, Berne et d'autres villes de Suisse possédaient d'injustes priviléges, et de vieux préjugés se mêlaient à la démocratie des petits cantons; mais était-ce par la force qu'on pouvait améliorer des pays accoutumés à ne reconnaître que l'action lente et progressive du temps? Les institutions politiques de la Suisse, il est vrai, se sont perfectionnées à plusieurs égards; et, jusqu'à ces derniers temps, on aurait pu croire que la médiation même de Bonaparte avait éloigné quelques préjugés des cantons catholiques. Mais l'union et l'énergie patriotiques ont beaucoup perdu depuis la Révolution. L'on s'est habitué à recourir aux étrangers, à prendre part aux passions politiques des autres nations, tandis que le seul intérêt de l'Helvétie, c'est d'être pacifique, indépendante et fière.

On parlait, en 1797, de la résistance que le canton de Berne et les petits cantons démocratiques voulaient opposer à l'invasion dont ils étaient menacés. Je fis des vœux alors contre les Français pour la première fois de ma vie; pour la première fois de ma vie, j'éprouvai la douloureuse angoisse de blâmer mon propre pays assez pour souhaiter le triomphe de ceux qui le combattaient. Jadis, au moment de livrer la bataille de Granson, les Suisses se prosternèrent devant Dieu, et leurs ennemis crurent qu'ils allaient rendre les armes; mais ils se relevèrent, et furent vainqueurs. Les

petits cantons, en 1798, dans leur noble ignorance des choses de ce monde, envoyèrent leur contingent à Berne; ces soldats religieux se mirent à genoux devant l'église, en arrivant sur la place publique. *Nous ne redoutons pas*, disaient-ils, *les armées de la France; nous sommes quatre cents, et, si cela ne suffit pas, nous sommes prêts à faire marcher encore quatre cents autres de nos compagnons au secours de notre patrie.* Qui ne serait touché de cette grande confiance en de si faibles moyens? Mais le temps des trois cents Spartiates était passé; le nombre pouvait tout, et le dévouement individuel luttait en vain contre les ressources d'un grand état et les combinaisons de la tactique.

Le jour de la première bataille des Suisses contre les Français, quoique Coppet soit à trente lieues de Berne, nous entendions, dans le silence de la fin du jour, les coups de canon qui retentissaient au loin à travers les échos des montagnes. On osait à peine respirer pour mieux distinguer ce bruit funeste; et, quoique toutes les probabilités fussent pour l'armée Française, on espérait encore un miracle en faveur de la justice: mais le temps seul en est l'allié tout-puissant. Les troupes Suisses furent vaincues en bataille rangée; les habitants se défendirent toutefois très-longtemps dans leurs montagnes: les femmes et les enfants prirent les armes; des prêtres furent massacrés au pied des autels. Mais, comme il y avait dans ce petit espace une volonté nationale, les Français furent obligés de transiger avec elle; et jamais les petits cantons n'acceptèrent la république une et indivisible, présent métaphysique que le Directoire leur offrait à coups de canon. Il faut pourtant convenir qu'il y avait en Suisse un parti pour l'unité de la république, et que ce parti comptait des noms fort respectables. Jamais le Directoire n'a influé sur les affaires des nations étrangères, sans s'appuyer sur une portion quelconque des hommes du pays.

Mais ces hommes, quelque prononcés qu'ils fussent en faveur de la liberté, ont eu peine à maintenir leur popularité, parce qu'ils s'étaient ralliés à la toute-puissance des Français.

Lorsque le général Bonaparte fut à la tête de la France, il fit la guerre pour augmenter son empire, cela se conçoit; mais, bien que le Directoire desirât aussi de s'emparer de la Suisse comme d'une position militaire avantageuse, son principal but était d'étendre le système républicain en Europe. Or, comment pouvait-il se flatter d'y parvenir, en contraignant l'opinion des peuples, et surtout de ceux qui, comme les Suisses, avaient le droit de se croire les plus anciens amis de la liberté? La violence ne convient qu'au despotisme; aussi s'est-elle enfin montrée sous son véritable nom, sous celui d'un chef militaire: mais le Directoire y préluda par des mesures tyranniques.

Ce fut encore par une suite de ces combinaisons, moitié abstraites et moitié positives, moitié révolutionnaires et moitié diplomates, que le Directoire voulut réunir Genève à la France; il commit à cet égard une injustice d'autant plus révoltante, qu'elle était en opposition avec tous les principes qu'il professait. On ôtait à un petit état libre son indépendance, malgré le vœu bien prononcé de ses habitants; on anéantissait complètement la valeur morale d'une république, berceau de la réformation, et qui avait produit plus d'hommes distingués qu'aucune des plus grandes provinces de France; enfin, le parti démocratique faisait ce qu'il eût considéré comme un crime dans ses adversaires. En effet, que n'aurait-on pas dit des rois ou des aristocrates qui eussent voulu ôter à Genève son existence individuelle? car les états aussi en ont une. Les Français retiraient-ils de cette acquisition ce qu'elle faisait perdre à la richesse de l'esprit humain en général? et la fable de la poule aux œufs d'or

ne peut-elle pas s'appliquer aux petits états indépendants que les grands sont jaloux de posséder? On détruit par la conquête les biens mêmes dont on désirait la possession.

Mon père, par la réunion de Genève, se trouvait Français légalement, lui qui l'avait toujours été par ses sentiments et par sa carrière. Il fallait donc qu'il obtînt sa radiation de la liste des émigrés pour vivre en sûreté dans la Suisse, alors occupée par les armées du Directoire. Il me remit, pour le porter à Paris, un mémoire, véritable chef-d'œuvre de dignité et de logique. Le Directoire, après l'avoir lu, fut unanime dans la résolution de rayer M. Necker; et, quoique cet acte fût de la justice la plus évidente, j'en conserverai toujours de la reconnaissance, tant j'en éprouvai de plaisir!

Je traitai alors avec le Directoire pour le paiement des deux millions que mon père avait laissés en dépôt au trésor public. Le gouvernement reconnut la dette; mais il offrit de la payer en biens du clergé, et mon père s'y refusa: non qu'il prétendît adopter ainsi la couleur de ceux qui considèrent la vente de ces biens comme illégitime, mais parce que, dans aucune circonstance, il n'avait voulu réunir ses opinions à ses intérêts, afin qu'il ne pût exister le moindre doute sur sa parfaite impartialité.

CHAPITRE XIII.

DE LA FIN DU DIRECTOIRE.

APRÈS le coup funeste que la force militaire avait porté, le 18 fructidor, à la considération des représentants du peuple, le Directoire se maintint encore, comme on vient de le voir, pendant près de deux années, sans aucun changement extérieur dans son organisation. Mais le principe de vie

qui l'avait animé, n'existait plus; et l'on aurait pu dire de lui comme du géant dans l'Arioste, qu'il combattait encore, oubliant qu'il était mort. Les élections, les délibérations des conseils, ne présentaient aucun intérêt, puisque les résultats en étaient toujours connus d'avance. Les persécutions qu'on faisait subir aux nobles et aux prêtres n'étaient plus même provoquées par la haine populaire; la guerre n'avait plus d'objet, puisque l'indépendance de la France et la limite du Rhin étaient assurées. Mais loin de rattacher l'Europe à la France, les Directeurs commencèrent déjà l'œuvre funeste que Napoléon a si cruellement terminée : ils inspiraient aux nations autant d'aversion pour le gouvernement Français que les princes seuls en avaient d'abord éprouvé.

On proclama la république Romaine du haut du Capitole : mais il n'y avait de républicains dans la Rome de nos jours que les statues; et c'était n'avoir aucune idée de la nature de l'enthousiasme, que d'imaginer qu'en le contrefaisant on le ferait naître. Le consentement libre des peuples peut seul donner aux institutions politiques une certaine beauté native et spontanée, une harmonie naturelle qui garantisse leur durée. Le monstrueux système du despotisme dans les moyens, sous prétexte de la liberté dans le but, ne créait que des gouvernements à ressort, qu'il fallait remonter sans cesse, et qui s'arrêtaient dès qu'on cessait de les faire marcher. On donnait des fêtes à Paris avec des costumes Grecs et des chars antiques; mais rien n'était fondé dans les âmes, et l'immoralité seule faisait des progrès de toutes parts; car l'opinion publique ne récompensait ni n'intimidait personne.

Une révolution avait eu lieu dans l'intérieur du Directoire comme dans l'intérieur d'un sérail, sans que la nation y prît la moindre part. Les nouveaux choix étaient tombés

sur des hommes tellement vulgaires, que la France, tout-à-fait lassée d'eux, appelait à grands cris un chef militaire: car elle ne voulait, ni des Jacobins dont le souvenir lui faisait horreur, ni de la contre-révolution que l'arrogance des émigrés rendait redoutable.

Les avocats qu'on avait appelés dans l'année 1799 à la place de Directeurs, n'y développaient que les ridicules de l'autorité, sans les talents et les vertus qui la rendent utile et respectable: c'était en effet une chose singulière que la facilité avec laquelle un Directeur se donnait des airs de cour, du soir au lendemain; il faut que ce ne soit pas un rôle bien difficile. Gohier, Moulins, que sais-je? les plus inconnus des mortels, étaient-ils nommés Directeurs; le jour d'après ils ne s'occupaient plus que d'eux-mêmes: ils vous parlaient de leur santé, de leurs intérêts de famille, comme s'ils étaient devenus des personnages chers à tout le monde. Ils étaient entretenus dans cette illusion par des flatteurs de bonne ou de mauvaise compagnie, mais qui faisaient enfin leur métier de courtisans, en montrant à leur prince une sollicitude touchante sur tout ce qui pouvait le regarder, à condition d'en obtenir une petite audience pour une requête particulière. Ceux de ces hommes qui avaient eu des reproches à se faire pendant le règne de la Terreur, conservaient toujours à ce sujet une agitation remarquable. Prononciez-vous un mot qui pût se rapporter au souvenir qui les inquiétait; ils vous racontaient aussitôt leur histoire dans le plus grand détail, et quittaient tout pour vous en parler des heures entières. Reveniez-vous à l'affaire dont vous vouliez les entretenir, ils ne vous écoutaient plus. La vie de tout individu qui a commis un crime politique est toujours rattachée à ce crime, soit pour le justifier, soit pour le faire oublier à force de pouvoir.

La nation, fatiguée de cette caste révolutionnaire, en

était arrivée à ce période des crises politiques où l'on croit trouver du repos par le pouvoir d'un seul. Ainsi Cromwell gouverna l'Angleterre, en offrant aux hommes compromis par la révolution l'abri de son despotisme. L'on ne peut nier à quelques égards la vérité de ce mot, qu'a dit depuis Bonaparte : *J'ai trouvé la couronne de France par terre, et je l'ai ramassée;* mais c'était la nation Française elle-même qu'il fallait relever.

Les Russes et les Autrichiens avaient remporté de grandes victoires en Italie; les partis se multipliaient à l'infini dans l'intérieur, et l'on entendait dans le gouvernement cette sorte de craquement qui précède la chute de l'édifice. On souhaita d'abord que le général Joubert se mît à la tête de l'état; il préféra le commandement des troupes, et se fit tuer noblement par l'ennemi, ne voulant pas survivre aux revers des armées Françaises. Les vœux de tous auraient désigné Moreau pour premier magistrat de la république; et certainement ses vertus l'en rendaient digne: mais il ne se sentait peut-être pas assez d'habileté politique pour une telle situation, et il aimait mieux s'exposer aux dangers qu'aux affaires.

Parmi les autres généraux Français, on n'en connaissait guère qui fussent propres à la carrière civile. Un seul, le général Bernadotte, réunissait, comme il l'a prouvé dans la suite, les qualités d'un homme d'état et d'un grand militaire. Mais le parti républicain était le seul qui le portât alors; et ce parti n'approuvait pas plus l'usurpation de la république, que les royalistes n'approuvaient celle du trône. Bernadotte se borna donc à rétablir les armées pendant qu'il fut ministre de la guerre. Les scrupules, de quelque genre qu'ils pussent être, n'arrêtaient pas le général Bonaparte : aussi nous allons voir comment il s'est emparé des destinées de la France, et de quelle manière il les a conduites.

CHAPITRE XIV.

NOUVELLES D'ÉGYPTE ; RETOUR DE BONAPARTE.

RIEN n'était plus propre à frapper les esprits que la guerre d'Égypte ; et, bien que la grande victoire navale remportée par Nelson près d'Aboukir en eût détruit les avantages possibles, des lettres datées du Caire, des ordres qui partaient d'Alexandrie pour arriver jusqu'aux ruines de Thèbes, vers les confins de l'Éthiopie, accroissaient la réputation d'un homme qu'on ne voyait plus, mais qui semblait de loin un phénomène extraordinaire. Il mettait à la tête de ses proclamations : *Bonaparte, général en chef, et membre de l'Institut national;* on en concluait qu'il était ami des lumières, et qu'il protégeait les lettres ; mais la garantie qu'il donnait à cet égard n'était pas plus sûre que sa profession de foi mahométane, suivie de son concordat avec le Pape. Il commençait déjà la mystification de l'Europe, convaincu, comme il l'est, que la science de la vie ne consiste pour chacun que dans les manœuvres de l'égoïsme. Bonaparte n'est pas seulement un homme, mais un système ; et, s'il avait raison, l'espèce humaine ne serait plus ce que Dieu l'a faite. On doit donc l'examiner comme un grand problème dont la solution importe à la pensée dans tous les siècles.

En réduisant tout au calcul, Bonaparte en savait pourtant assez sur ce qu'il y a d'involontaire dans la nature des hommes, pour sentir la nécessité d'agir sur l'imagination ; et sa double adresse consistait dans l'art d'éblouir les masses et de corrompre les individus.

Sa conversation avec le mufti dans la pyramide de Chéops, devait enchanter les Parisiens, parce qu'elle réunissait deux choses qui les captivent : un certain genre de grandeur, et de la moquerie tout ensemble. Les Français sont bien aises d'être émus, et de rire de ce qu'ils sont

émus: le charlatanisme leur plaît; ils aident volontiers à se tromper eux-mêmes, pourvu qu'il leur soit permis, tout en se conduisant comme des dupes, de montrer, par quelques bons mots, que pourtant ils ne le sont pas.

Bonaparte, dans la pyramide, se servit du langage oriental. "*Gloire à Allah!* dit-il; *il n'y a de vrai Dieu que* "*Dieu, et Mahomet est son prophète. Le pain dérobé par le* "*méchant se réduit en poussière dans sa bouche.*"—"*Tu as* "*parlé,* dit le mufti, *comme le plus docte des mullahs.*"—"*Je* "*puis faire descendre du ciel un char de feu,* continuait Bona-"parte, *et le diriger sur la terre.*"—"*Tu es le plus grand* "*capitaine,* répondait le mufti, *dont la puissance de Maho-*"*met ait armé le bras.*" Mahomet, toutefois, n'empêcha pas que sir Sidney Smith n'arrêtât, par sa brillante valeur, les succès de Bonaparte à Saint-Jean-d'Acre.

Lorsque Napoléon, en 1805, fut nommé roi d'Italie, il dit au général Berthier, dans un de ces moments où il causait de tout pour essayer ses idées sur les autres: "Ce "Sidney Smith m'a fait manquer ma fortune à Saint-Jean-"d'Acre; je voulais partir d'Égypte, passer par Constanti-"nople, et prendre l'Europe à revers pour arriver à Paris." Cette fortune manquée paraissait alors néanmoins en assez bon état. Quoi qu'il en soit de ses regrets gigantesques comme les entreprises qui les ont suivis, le général Bonaparte trouva le moyen de faire passer ses revers en Égypte pour des succès; et, bien que son expédition n'eût d'autre résultat que la ruine de la flotte et la destruction d'une de nos plus belles armées, on l'appela le vainqueur de l'Orient.

Bonaparte, s'emparant avec habileté de l'enthousiasme des Français pour la gloire militaire, associa leur amour-propre à ses victoires comme à ses défaites. Il prit par degrés la place que tenait la Révolution dans toutes les têtes,

et reporta sur son nom seul tout le sentiment national qui avait grandi la France aux yeux des étrangers.

Deux de ses frères, Lucien et Joseph, siégeaient au conseil des Cinq-cents ; et tous les deux, dans des genres différents, avaient assez d'esprit et de talents pour être éminemment utiles au général. Ils veillaient pour lui sur l'état des affaires ; et, quand le moment fut venu, ils lui conseillèrent de revenir en France. Les armées étaient alors battues en Italie, et, pour la plupart, désorganisées par les fautes de l'administration. Les Jacobins commençaient à se remontrer, le Directoire était sans considération et sans force : Bonaparte reçut toutes ces nouvelles en Égypte ; et, après s'être enfermé quelques heures pour les méditer, il se résolut à partir. Cet aperçu rapide et sûr des circonstances est précisément ce qui le distingue ; et l'occasion ne s'est jamais offerte à lui en vain. On a beaucoup répété qu'en s'éloignant alors, il avait déserté son armée. Sans doute il est un genre d'exaltation désintéressée qui n'aurait pas permis à un guerrier de se séparer ainsi de ceux qui l'avaient suivi, et qu'il laissait dans la détresse. Mais le général Bonaparte courait de tels risques en traversant la mer couverte de vaisseaux Anglais ; le dessein qui l'appelait en France était en lui-même si hardi, qu'il est absurde de traiter de lâcheté son départ d'Égypte. Il ne faut pas attaquer un être de ce genre par les déclamations communes : tout homme qui a produit un grand effet sur les autres hommes, doit être approfondi pour être jugé.

Un reproche d'une nature beaucoup plus grave, c'est l'absence totale d'humanité que le général Bonaparte manifesta dans sa campagne d'Égypte. Toutes les fois qu'il a trouvé quelque avantage dans la cruauté, il se l'est permise, sans que, pour cela, sa nature fut sanguinaire. Il n'a pas plus l'envie de verser le sang qu'un homme raissonnable n'a

envie de dépenser de l'argent quand cela n'est pas nécessaire : mais ce qu'il appelle la nécessité, c'est son ambition ; et, lorsque cette ambition était compromise, il n'admettait pas même un moment qu'il pût hésiter à sacrifier les autres à lui ; et ce que nous nommons la conscience, ne lui a jamais paru que le nom poétique de la duperie.

CHAPITRE XV.

REVOLUTION DU 18 BRUMAIRE.

DANS le temps qui s'était écoulé depuis les lettres que les frères de Bonaparte lui avaient écrites en Égypte pour le rappeler, les affaires avaient singulièrement changé de face en France. Le général Bernadotte, nommé ministre de la guerre, avait en peu de mois réorganisé les armées. L'extrême activité de ce général réparait tous les maux que la négligence avait causés. Un jour, comme il passait en revue les jeunes gens de Paris qui allaient partir pour la guerre : *Enfants*, leur dit-il, *il y a sûrement parmi vous de grands capitaines.* Ces simples paroles électrisaient les âmes, en rappelant l'un des premiers avantages des institutions libres, l'émulation qu'elles excitent dans toutes les classes.

Les Anglais avaient fait une descente en Hollande ; mais ils en étaient déjà repoussés. Les Russes avaient été battus à Zurich par Masséna ; les armées Françaises reprenaient l'offensive en Italie. Ainsi, quand le général Bonaparte revint, la Suisse, la Hollande et le Piémont étaient encore sous l'influence Française ; la barrière du Rhin, conquise par la république, ne lui était point disputée, et la force de la France était en équilibre avec celle des autres états de l'Europe. Pouvait-on imaginer alors que, de toutes

les combinaisons que le sort offrait à la France, celle qui devait la conduire à être conquise et subjuguée était de prendre pour chef le plus habile des généraux? La tyrannie anéantit jusqu'aux forces militaires mêmes auxquelles elle a tout sacrifié.

Ce n'étaient donc plus les revers de la France au dehors, qui faisaient désirer Bonaparte en 1799; mais la peur que causaient les Jacobins le servit puissamment. Ils n'avaient plus de moyens, et leur apparition n'était que celle d'un spectre qui vient remuer des cendres: mais c'en était assez pour ranimer la haine qu'ils inspiraient, et la nation se précipita dans les bras de Bonaparte en fuyant un fantôme.

Le président du Directoire avait dit, le 10 août de l'année même où Bonaparte se fit consul: *La royauté ne se relèvera jamais: on ne verra plus ces hommes qui se disaient délégués du ciel pour opprimer avec plus de sécurité la terre, et qui ne voyaient dans la France que leur patrimoine, dans les Français que leurs sujets, et dans les lois que l'expression de leur bon plaisir.* Ce qu'on ne devait plus voir, on le vit bientôt néanmoins; et ce que la France souhaitait en appelant Bonaparte, le repos et la paix, était précisément ce que son caractère repoussait, comme un élément dans lequel il ne pouvait vivre.

Lorsque César renversa la république Romaine, il avait à combattre Pompée et les plus illustres patriciens de son temps; Cicéron et Caton luttaient contre lui: tout était grandeur en opposition à la sienne. Le général Bonaparte ne rencontra que des adversaires dont les noms ne valent pas la peine d'être cités. Si le Directoire même avait été dans toute sa force passée, il aurait dit comme Rewbell, lorsqu'on lui faisait craindre que le général Bonaparte n'offrît sa démission: *Eh bien! acceptons-la; car la répu-*

blique ne manquera jamais d'un général pour commander ses armées. En effet, ce qui avait rendu les armées de la république Française redoutables jusqu'alors, c'était de n'avoir eu besoin d'aucun homme en particulier pour les conduire. La liberté développe dans une grande nation tous les talents qu'exigent les circonstances.

Le 18 brumaire, précisément, j'arrivai de Suisse à Paris; et comme je changeais de chevaux, à quelques lieues de la ville, on me dit que le directeur Barras venait de passer, retournant à sa terre de Grosbois, accompagné par des gendarmes. Les postillons racontaient les nouvelles du jour; et cette façon populaire de les apprendre leur donnait encore plus de vie. C'était la première fois, depuis la révolution, qu'on entendait un nom propre dans toutes les bouches. Jusqu'alors on disait: L'Assemblée Constituante a fait telle chose, le peuple, la Convention; maintenant, on ne parlait plus que de cet homme qui devait se mettre à la place de tous, et rendre l'espèce humaine anonyme, en accaparant la célébrité pour lui seul, et en empêchant tout être existant de pouvoir jamais en acquérir.

Le soir même de mon arrivée, j'appris que, pendant les cinq semaines que le général Bonaparte avait passées à Paris depuis son retour, il avait préparé les partis à la révolution qui venait d'éclater. Tous les esprits s'étaient offerts à lui, et il leur avait donné de l'espoir à tous. Il avait dit aux Jacobins qu'il les préserverait du retour de l'ancienne dynastie; il avait au contraire laissé les royalistes se flatter qu'il rétablirait les Bourbons: il avait fait dire à Sieyès qu'il lui donnerait les moyens de mettre au jour la constitution qu'il tenait dans un nuage depuis dix ans; il avait surtout captivé le public, qui n'est d'aucun parti, par des protestations générales d'amour de l'ordre et de la tranquillité. On lui parla d'une femme dont le Directoire avait fait saisir les

papiers; il se récria sur l'absurde atrocité de tourmenter les femmes, lui qui en a tant condamné selon son caprice à des exils sans terme: il ne parlait que de la paix, lui qui a introduit la guerre éternelle dans le monde. Enfin, il y avait dans sa manière une hypocrisie doucereuse, qui faisait un odieux contraste avec ce qu'on savait de sa violence. Mais, après une tourmente de dix années, l'enthousiasme des idées avait fait place, dans les hommes de la révolution, aux craintes et aux espérances qui les concernaient personnellement. Au bout d'un certain temps les idées reviennent; mais la génération qui a eu part à de grands troubles civils, n'est presque jamais capable d'établir la liberté: elle s'est trop souillée pour accomplir une œuvre si pure.

La révolution de France n'avait plus été, depuis le 18 fructidor, qu'une succession continuelle d'hommes qui se perdaient, en préférant leur intérêt à leur devoir: ils donnaient du moins ainsi une grande leçon à leurs successeurs.

Bonaparte ne rencontra point d'obstacles pour arriver au pouvoir. Moreau n'était pas entreprenant dans les affaires civiles. Le général Bernadotte demanda vivement au Directoire de le rappeler au ministère de la guerre; sa nomination fut écrite; mais le courage manqua pour la signer. Presque tous les militaires se rallièrent donc à Bonaparte; car, en se mêlant encore une fois des révolutions intérieures, ils étaient résolus à placer un des leurs à la tête de l'état, afin de s'assurer ainsi les récompenses qu'ils voulaient obtenir.

Un article de la constitution qui permettait au conseil des Anciens de transférer le corps législatif dans une autre ville que Paris, fut le moyen dont on se servit pour amener le renversement du Directoire.

Le conseil des Anciens ordonna, le 18 brumaire, que le corps législatif se transportât à Saint-Cloud le lendemain 19,

parce qu'on pouvait y faire agir plus facilement la force militaire. Le 18 au soir, la ville entière était agitée par l'attente de la grande journée du lendemain; et, sans aucun doute, la majorité des honnêtes gens, craignant le retour des Jacobins, souhaitait alors que le général Bonaparte eût l'avantage. Mon sentiment, je l'avoue, était fort mélangé. La lutte étant une fois engagée, une victoire momentanée des Jacobins pouvait amener des scènes sanglantes; mais j'éprouvais néanmoins, à l'idée du triomphe de Bonaparte, une douleur que je pourrais appeler prophétique.

Un de mes amis, présent à le séance de Saint-Cloud, m'envoyait des couriers d'heure en heure: une fois il me manda que les Jacobins allaient l'emporter, et je me préparai à quitter de nouveau la France; l'instant d'après j'appris que le général Bonaparte avait triomphé, les soldats ayant dispersé la représentation nationale: et je pleurai, non la liberté, elle n'exista jamais en France, mais l'espoir de cette liberté sans laquelle il n'y a pour ce pays que honte et malheur. Je me sentais dans cet instant une difficulté de respirer qui est devenue depuis, je crois, la maladie de tous ceux qui ont vécu sous l'autorité de Bonaparte.

On a parlé diversement de la manière dont s'est accomplie cette révolution du 18 brumaire. Ce qui importe surtout, c'est d'observer dans cette occasion les traits caractéristiques de l'homme qui a été, près de quinze ans, le maître du continent européen. Il se rendit à la barre du conseil des Anciens, et voulut les entraîner en leur parlant avec chaleur et avec noblesse: mais il ne sait pas s'exprimer dans le langage soutenu, ce n'est que dans la conversation familière que son esprit mordant et décidé se montre à son avantage: d'ailleurs, comme il n'a d'enthousiasme véritable sur aucun sujet, il n'est éloquent que dans l'injure, et rien ne lui était plus difficile que de s'astreindre, en improvisant, au gener

de respect qu'il faut pour une assemblée qu'on veut convaincre. Il essaya de dire au conseil des Anciens: *Je suis le dieu de la guerre et de la fortune; suivez-moi.* Mais il se servait de ces paroles pompeuses par embarras, à la place de celles qu'il aurait aimé leur dire: *Vous êtes tous des misérables, et je vous ferai fusiller, si vous ne m'obéissez pas.*

Le 19 brumaire, il arriva dans le conseil des Cinq-cents les bras croisés, avec un air très-sombre, et suivi de deux grands grenadiers qui protégeaient sa petite stature. Les députés appelés Jacobins poussèrent des hurlements en le voyant entrer dans la salle; son frère Lucien, bien heureusement pour lui, était alors président; il agitait en vain la sonnette pour rétablir l'ordre: les cris de *traître* et d'*usurpateur* se laissaient entendre de toutes parts; et l'un des députés, compatriote de Bonaparte, le Corse Aréna s'approcha de ce général, et le secoua fortement par le collet de son habit. On a supposé, mais sans fondement, qu'il avait un poignard pour le tuer. Son action cependant effraya Bonaparte, et il dit aux grenadiers qui étaient à coté de lui, en laissant tomber sa tête sur l'épaule de l'un d'eux: *Tirez-moi d'ici.* Les grenadiers l'enlevèrent du milieu des députés qui l'entouraient, ils le portèrent hors de la salle en plein air; et, dès qu'il y fut, sa présence d'esprit lui revint. Il monta à cheval à l'instant même; et, parcourant les rangs de ses grenadiers, il les détermina bientôt à ce qu'il voulait d'eux.

Dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, on a remarqué que Bonaparte pouvait se troubler quand un autre danger que celui de la guerre était en face de lui; et quelques personnes en ont conclu bien ridiculement qu'il manquait de courage. Certes on ne peut nier son audace; mais, comme il n'est rien, pas même brave, d'une façon généreuse, il s'ensuit qu'il ne s'expose jamais que quand cela

peut être utile. Il serait très-fâché d'être tué, parce que c'est un revers, et qu'il veut en tout du succès; il en serait aussi fâché, parce que la mort déplait à son imagination: mais il n'hésite pas à hasarder sa vie, lorsque, suivant sa manière de voir, la partie vaut le risque de l'enjeu, s'il est permis de s'exprimer ainsi.

Après que le général Bonaparte fut sorti de la salle des Cinq-cents, les députés qui lui étaient opposés demandèrent avec véhémence qu'il fût mis hors de la loi; et c'est alors que son frère Lucien, président de l'assemblée, lui rendit un éminent service, en se refusant, malgré toutes les instances qu'on lui faisait, à mettre cette proposition aux voix. S'il y avait consenti, le décret aurait passé; et personne ne peut savoir l'impression que ce décret eut encore produite sur les soldats: ils avaient constamment abandonné depuis dix ans ceux de leurs généraux que le pouvoir législatif avait proscrits; et, bien que la représentation nationale eût perdu son caractère de légalité par le 18 fructidor, la ressemblance des mots l'emporte souvent sur la diversité des choses. Le général Bonaparte se hâta d'envoyer la force armée prendre Lucien pour le mettre en sûreté hors de la salle; et, dès qu'il fut sorti, les grenadiers entrèrent dans l'orangerie, où les députés étaient rassemblés, et les chassèrent en marchant en avant d'une extrémité de la salle à l'autre, comme s'il n'y avait eu personne. Les députés, repoussés contre le mur, furent forcés de s'enfuir par la fenêtre dans les jardins de Saint-Cloud, avec leurs toges sénatoriales. On avait déjà proscrit des représentants du peuple en France: mais c'était la première fois depuis la révolution qu'on rendait l'état civil ridicule en présence de l'état militaire; et Bonaparte, qui voulait fonder son pouvoir sur l'avilissement des corps aussi bien que sur celui des individus, jouissait d'avoir su, dès les premiers instants, détruire la considération des députés du

peuple. Du moment que la force morale de la représentation nationale était anéantie, un corps législatif, quel qu'il fût, n'offrait aux yeux des militaires qu'une réunion de cinq cents hommes beaucoup moins forts et moins dispos qu'un bataillon du même nombre; et ils ont toujours été prêts depuis, si leur chef le commandait, à redresser les diversités d'opinion comme des fautes de discipline.

Dans les comités des Cinq-cents, en présence des officiers de sa suite et de quelques amis des Directeurs, le général Bonaparte tint un discours qui fut imprimé dans les journaux du temps. Ce discours offre un rapprochement singulier, et que l'histoire doit recueillir. *Qu'ont-ils fait*, dit-il, en parlant des Directeurs, *de cette France que je leur ai laissée si brillante? Je leur avais laissé la paix, et j'ai retrouvé la guerre; je leur avais laissé des victoires, et j'ai retrouvé des revers. Enfin, qu'ont-ils fait de cent mille Français que je connaissais tous, mes compagnons d'armes, et qui sont morts maintenant?* Puis, terminant tout-à-coup sa harangue d'un ton plus calme, il ajouta: *Cet état de choses ne peut durer; il nous mènerait dans trois ans au despotisme.* Bonaparte s'est chargé de hâter l'accomplissement de sa prédiction.

Mais ne serait-ce pas une grande leçon pour l'espèce humaine, si ces Directeurs, hommes très-peu guerriers, se relevaient de leur poussière, et demandaient compte à Napoléon de la barrière du Rhin et des Alpes, conquise par la république; compte des étrangers arrivés deux fois à Paris; compte de trois millions de Français qui ont péri depuis Cadix jusqu'à Moscou; compte surtout de cette sympathie que les nations ressentaient pour la cause de la liberté en France, et qui s'est maintenant changée en aversion invétérée. Certes, les Directeurs n'en seraient pas pour cela plus à louer; mais on devrait conclure que de nos jours une nation éclairée ne peut rien faire de pis que de se remettre

entre les mains d'un homme. Le public a plus d'esprit qu'aucun individu maintenant; et les institutions rallient les opinions beaucoup plus sagement que les circonstances. Si la nation Française, au lieu de choisir ce fatal étranger, qui l'a exploitée pour son propre compte, et mal exploitée même sous ce rapport; si la nation Française, dis-je, alors si imposante, malgré toutes ses fautes, s'était constituée elle-même, en respectant les leçons que dix ans d'expérience venaient de lui donner, elle serait encore la lumière du monde.

CHAPITRE XVI.

COMMENT LA CONSTITUTION CONSULAIRE FUT ÉTABLIE.

Le sortilége le plus puissant dont Bonaparte se soit servi pour fonder son pouvoir, c'est, comme nous l'avons déjà dit, la terreur qu'inspirait le nom seul du Jacobinisme, bien que tous les hommes capables de réflexion sachent parfaitement que ce fléau ne peut renaître en France. On se donne volontiers l'air de craindre les partis battus, pour motiver des mesures générales de rigueur. Tous ceux qui veulent favoriser l'établissement du despotisme rappellent avec violence les forfaits commis par la démagogie. C'est une tactique très-facile; aussi Bonaparte paralysait-il toute espèce de résistance à ses volontés par ces mots: *Voulez-vous que je vous livre aux Jacobins?* Et la France alors pliait devant lui, sans que des hommes énergiques osassent lui répondre: *Nous saurons combattre les Jacobins et vous.* Enfin même alors on ne l'aimait pas, mais on le préférait: il s'est presque toujours offert en concurrence avec une autre crainte, afin de faire accepter sa puissance comme un moindre mal.

Une commission, composée de cinquante membres des Cinq-cents et des Anciens, fut chargée de discuter avec le

général Bonaparte la constitution qu'on allait proclamer. Quelques-uns de ces membres qui avaient sauté la veille par la fenêtre pour échapper aux baïonnettes, traitaient sérieusement les questions abstraites des lois nouvelles, comme si l'on avait pu supposer encore que leur autorité serait respectée. Ce sang-froid pouvait être beau s'il eût été joint à de l'énergie : mais on ne discutait les questions abstraites que pour établir une tyrannie; comme du temps de Cromwell on cherchait dans la Bible des passages pour autoriser le pouvoir absolu.

Bonaparte laissait ces hommes, accoutumés à la tribune, dissiper en paroles leur reste de caractère; mais, quand ils approchaient, par la théorie, trop près de la pratique, il abrégeait toutes les difficultés en les menaçant de ne plus se mêler de leurs affaires, c'est-à-dire, de les terminer par la force. Il se complaisait assez dans ces longues discussions, parce qu'il aime beaucoup lui-même à parler. Son genre de dissimulation en politique n'est pas le silence ; il aime mieux dérouter les esprits par un tourbillon de discours, qui fait croire tour à tour aux choses le plus opposées. En effet, on trompe souvent mieux en parlant qu'en se taisant. Le moindre signe trahit ceux qui se taisent; mais, quand on a l'impudeur de mentir activement, on peut agir davantage sur la conviction. Bonaparte se prêtait donc aux arguties d'un comité qui discutait l'établissement d'un ordre social comme la composition d'un livre. Il n'était pas alors question de corps anciens à ménager, de priviléges à conserver, ou même d'usages à respecter : la révolution avait tellement dépouillé la France de tous les souvenirs du passé, qu'aucune base antique ne gênait le plan de la constitution nouvelle.

Heureusement pour Bonaparte, il n'était pas même nécessaire, dans une pareille discussion, d'avoir recours à des connaissances approfondies : il suffisait de combattre contre

des raisonnements, espèce d'armes dont il se jouait à son gré, et auxquelles il opposait, quand cela lui convenait, une logique où tout était inintelligible, excepté sa volonté. Quelques personnes ont cru que Bonaparte avait une grande instruction sur tous les sujets, parce qu'il a fait à cet égard, comme à tant d'autres, usage de son charlatanisme. Mais, comme il a peu lu dans sa vie, il ne sait que ce qu'il a recueilli par la conversation. Le hasard peut faire qu'il vous dise, sur un sujet quelconque, une chose très détaillée et même très-savante, s'il a rencontré quelqu'un qui l'en ait informé la veille; mais, l'instant d'après, on découvre qu'il ne sait pas ce que tous les gens instruits ont appris dès leur enfance. Sans doute il faut avoir beaucoup d'esprit d'un certain genre, de l'esprit d'adresse, pour déguiser ainsi son ignorance: toutefois, il n'y a que les personnes éclairées par des études sincères et suivies, qui puissent avoir des idées vraies sur le gouvernement des peuples. La vieille doctrine de la perfidie n'a réussi à Bonaparte que parce qu'il y joignait le prestige de la victoire. Sans cette association fatale, il n'y aurait pas deux manières de voir sur un tel homme.

On nous racontait tous les soirs les séances de Bonaparte avec son comité; et ces récits auraient pu nous amuser, s'ils ne nous avaient pas profondément attristés sur le sort de la France. La servilité de l'esprit de courtisan commençait à se développer dans les hommes qui avaient montré le plus d'âpreté révolutionnaire. Ces féroces Jacobins préludaient aux rôles de barons et de comtes qui leur étaient destinés par la suite; et tout annonçait que leur intérêt personnel serait le vrai Protée qui prendrait à volonté les formes les plus diverses.

Pendant cette discussion, je rencontrai un Conventionnel que je ne nommerai point; car pourquoi nommer, quand la

vérité du tableau ne l'exige pas? Je lui exprimai mes alarmes sur la liberté. "Oh! me répondit-il, Madame, nous "en sommes arrivés au point de ne plus songer à sauver les "principes de la révolution, mais seulement les hommes qui "l'ont faite." Certes, ce vœu n'était pas celui de la France.

On croyait que Sieyès présenterait toute rédigée cette fameuse constitution dont on parlait depuis dix ans comme de l'arche d'alliance qui devait réunir tous les partis; mais, par une bizarrerie singulière, il n'avait rien d'écrit sur ce sujet. La supériorité de l'esprit de Sieyès ne saurait l'emporter sur la misanthropie de son caractère; la race humaine lui déplaît, et il ne sait pas traiter avec elle: on dirait qu'il voudrait avoir affaire à autre chose qu'à des hommes, et qu'il renonce à tout, faute de pouvoir trouver sur la terre une espèce plus selon son goût. Bonaparte, qui ne perdait son temps ni dans la contemplation des idées abstraites, ni dans le découragement de l'humeur, aperçut très-vite en quoi le système de Sieyès pouvait lui être utile; c'était parce qu'il anéantissait très-artistement les élections populaires: Sieyès y substituait des listes de candidats, sur lesquelles le Sénat devait choisir les membres du Corps législatif et du Tribunat; car on mettait, je ne sais pourquoi, trois corps dans cette constitution, et même quatre, si l'on y comprend le conseil d'état, dont Bonaparte s'est si bien servi depuis. Quand le choix des députés n'est pas purement et directement fait par le peuple, il n'y a plus de gouvernement représentatif: des institutions héréditaires peuvent accompagner celle de l'élection: mais c'est en elle que consiste la liberté. Aussi l'important pour Bonaparte était-il de paralyser l'élection populaire, parce qu'il savait bien qu'elle est inconciliable avec le despotisme.

Dans cette constitution, le Tribunat, composé de cent personnes, devait parler, et le Corps législatif, composé de

deux cent cinquante, devait se taire; mais on ne concevait pas pourquoi l'on donnait à l'un cette permission, en imposant à l'autre cette contrainte. Le Tribunat et le Corps législatif n'étaient point assez nombreux en proportion de la population de la France; et toute l'importance politique devait se concentrer dans le Sénat-conservateur, qui réunissait tous les pouvoirs hors un seul, celui qui naît de l'indépendance de fortune. Les sénateurs n'existaient que par les appointements qu'ils recevaient du pouvoir exécutif. Le Sénat n'était en effet que le masque de la tyrannie; il donnait aux ordres d'un seul l'apparence d'être discutés par plusieurs.

Quand Bonaparte fut assuré de n'avoir affaire qu'à des hommes payés, divisés en trois corps, et nommés les uns par les autres, il se crut certain d'atteindre son but. Ce beau nom de Tribun signifiait des pensions pour cinq ans; ce grand nom de Sénateur signifiait des canonicats à vie, et il comprit bien vite que les uns voudraient acquérir ce que les autres désireraient conserver. Bonaparte se faisait dire sa volonté sur divers tons, tantôt par la voix sage du Sénat, tantôt par les cris commandés des Tribuns, tantôt par le scrutin silencieux du Corps législatif; et ce chœur à trois parties était censé l'organe de la nation, quoiqu'un même maître en fût le coryphée.

L'œuvre de Sieyès fut sans doute altérée par Bonaparte: sa vue longue d'oiseau de proie lui fit découvrir et supprimer tout ce qui, dans les institutions proposées, pouvait un jour amener quelque résistanee; mais Sieyès avait perdu la liberté, en substituant quoi que ce fût à l'élection populaire.

Bonaparte lui-même n'aurait peut-être pas été assez fort pour opérer alors un tel changement dans les principes généralement admis; il fallait que le philosophe servît à cet égard les desseins de l'usurpateur: non assurément que

Sieyès voulût établir la tyrannie en France; on doit lui rendre la justice qu'il n'y a jamais pris part: et d'ailleurs, un homme d'autant d'esprit ne peut aimer l'autorité d'un seul, si ce seul n'est pas lui-même. Mais, par sa métaphysique, il embrouilla la question la plus simple, celle de l'élection; et c'est à l'ombre de ces nuages que Bonaparte s'introduisit impunément dans le despotisme.

CHAPITRE XVII.

DES PROGRÈS DU POUVOIR ABSOLU DE BONAPARTE,

ON ne saurait trop observer les premiers symptômes de la tyrannie; car, quand elle a grandi à un certain point, il n'est plus temps de l'arrêter. Un seul homme enchaîne la volonté d'une multitude d'individus dont la plupart, pris séparément, souhaiteraient d'être libres, mais qui néanmoins se soumettent, parce que chacun d'eux redoute l'autre, et n'ose lui communiquer franchement sa pensée. Souvent il suffit d'une minorité très-peu nombreuse pour faire face tour-à-tour à chaque portion de la majorité qui s'ignore elle-même.

Malgré les diversités de temps et de lieux, il y a des points de ressemblance entre l'histoire de toutes les nations tombées sous le joug. C'est presque toujours après de longs troubles civils que la tyrannie s'établit, parce qu'elle offre à tous les partis épuisés et craintifs l'espoir de trouver en elle un abri. Bonaparte a dit de lui-même, avec raison, qu'il savait jouer à merveille de l'instrument du pouvoir. En effet, comme il ne tient à aucune idée, et qu'il n'est arrêté par aucun obstacle, il se présente dans l'arène des circonstances en athlète aussi souple que vigoureux; et son premier coup d'œil lui fait connaître ce qui, dans chaque

personne, ou dans chaque association d'hommes, peut servir à ses desseins personnels. Son plan, pour parvenir à dominer la France, se fonda sur trois bases principales : contenter les intérêts des hommes aux dépens de leurs vertus, dépraver l'opinion par des sophismes, et donner à la nation pour but la guerre au lieu de la liberté. Nous le verrons suivre ces diverses routes avec une rare habileté. Les Français, hélas ! ne l'ont que trop bien secondé : néanmoins, c'est à son funeste génie surtout qu'il faut s'en prendre ; car, les gouvernements arbitraires ayant empêché de tout temps que cette nation n'eût des idées fixes sur aucun sujet, Bonaparte a fait mouvoir ses passions sans avoir à lutter contre ses principes. Il pouvait dès-lors honorer la France, et s'affermir lui-même par des institutions respectables ; mais le mépris de l'espèce humaine a tout desséché dans son âme, et il a cru qu'il n'existait de profondeur que dans la région du mal.

Nous avons déjà vu que le général Bonaparte fit décréter une constitution dans laquelle il n'existait point de garanties. De plus, il eut grand soin de laisser subsister les lois émises pendant la révolution, afin de prendre à son gré l'arme qui lui convenait dans cet arsenal détestable. Les commissions extraordinaires, les déportations, les exils, l'esclavage de la presse, ces mesures malheureusement prises au nom de la liberté, étaient fort utiles à la tyrannie. Il mettait en avant, pour les adopter, tantôt la raison d'état, tantôt la nécessité des temps, tantôt l'activité de ses adversaires, tantôt le besoin de maintenir le calme. Telle est l'artillerie des phrases qui fondent le pouvoir absolu ; car les circonstances ne finissent jamais, et plus on veut comprimer par des mesures illégales, plus on fait de mécontents qui motivent la nécessité de nouvelles injustices. C'est toujours à demain qu'on remet l'établissement de la loi,

et c'est un cercle vicieux dont on ne peut sortir; car l'esprit public qu'on attend pour permettre la liberté ne saurait résulter que de cette liberté même.

La constitution donnait à Bonaparte deux collègues; il choisit avec une sagacité singulière, pour ses Consuls adjoints, deux hommes qui ne servaient qu'à déguiser son unité despotique: l'un, Cambacérès, jurisconsulte d'une grande instruction, mais qui avait appris, dans la Convention, à plier méthodiquement devant la Terreur; et l'autre, Lebrun, homme d'un esprit très-cultivé et de manières très-polies, mais qui s'était formé sous le chancelier Maupeou, sous ce ministre qui avait substitué un parlement nommé par lui à ceux de France, ne trouvant pas encore assez d'arbitraire dans la monarchie telle qu'elle était alors. Cambacérès était l'interprète de Bonaparte auprès des révolutionnaires, et Lebrun auprès des royalistes; l'un et l'autre traduisaient le même texte en deux langues différentes. Deux habiles ministres avaient aussi chacun pour mission d'adapter l'ancien et le nouveau régime au mélange du troisième. Le premier, grand seigneur engagé dans la révolution, disait aux royalistes qu'il leur convenait de retrouver les institutions monarchiques, en renonçant à l'ancienne dynastie. Le second, un homme des temps funestes, mais néanmoins prêt à servir au rétablissement des cours, prêchait aux républicains la nécessité d'abandonner leurs opinions politiques, pourvu qu'ils pussent conserver leurs places. Parmi ces chevaliers de la circonstance, Bonaparte, le grand maître, savait la créer; et les autres manœuvraient selon le vent que ce génie des orages avait soufflé dans les voiles.

L'armée politique du Premier Consul était composée de transfuges des deux partis. Les royalistes lui sacrifiaient leur fidélité envers les Bourbons, et les patriotes leur at-

tachement à la liberté : ainsi donc aucune façon de penser indépendante ne pouvait se montrer sous son règne ; car il pardonnait plus volontiers un calcul égoïste qu'une opinion désintéressée. C'était par le mauvais côté du cœur humain qu'il croyait pouvoir s'en emparer.

Bonaparte prit les Tuileries pour sa demeure ; et ce fut un coup de partie que le choix de cette habitation. On avait vu là le roi de France, les habitudes monarchiques y étaient encore présentes à tous les yeux, et il suffisait, pour ainsi dire, de laisser faire les murs pour tout rétablir. Vers les derniers jours du dernier siècle, je vis entrer le Premier Consul dans le palais bâti par les rois ; et quoique Bonaparte fût bien loin encore de la magnificence qu'il a développée depuis, l'on voyait déjà dans tout ce qui l'entourait un empressement à se faire courtisan à l'orientale, qui dut lui persuader que gouverner la terre était chose bien facile. Quand sa voiture fut arrivée dans la cour des Tuileries, ses valets ouvrirent la portière, et précipitèrent le marche-pied avec une violence qui semblait dire que les choses physiques elles-mêmes étaient insolentes, quand elles retardaient un instant la marche de leur maître. Lui ne regardait ni ne remerciait personne, comme s'il avait craint qu'on pût le croire sensible aux hommages mêmes qu'il exigeait. En montant l'escalier au milieu de la foule qui se pressait pour le suivre, ses yeux ne se portaient ni sur aucun objet, ni sur aucune personne en particulier : il y avait quelque chose de vague et d'insouciant dans sa physionomie ; et ses regards n'exprimaient que ce qu'il lui convient toujours de montrer, l'indifférence pour le sort, et le dédain pour les hommes.

Ce qui servait singulièrement le pouvoir de Bonaparte, c'est qu'il n'avait rien à ménager que la masse. Toutes les existences individuelles étaient anéanties par dix ans de

troubles, et rien n'agit sur un peuple comme les succès militaires; il faut une grande puissance de raison pour combattre ce penchant, au lieu d'en profiter. Personne en France ne pouvait croire sa situation assurée: les hommes de toutes les classes, ruinés ou enrichis, bannis ou récompensés, se trouvaient également un à un, pour ainsi dire, entre les mains du pouvoir. Des milliers de Français étaient portés sur la liste des émigrés; d'autres milliers étaient acquéreurs de biens nationaux; des milliers étaient proscrits comme prêtres ou comme nobles; d'autres milliers craignaient de l'être pour leurs faits révolutionnaires. Bonaparte, qui marchait toujours entre deux intérêts contraires, se gardait bien de mettre un terme à ces inquiétudes par des lois fixes qui pussent faire connaître à chacun ses droits. Il rendait à tel ou tel ses biens; à tel ou tel il les ôtait pour toujours. Un arrêté sur la restitution des bois réduisait l'un à la misère; l'autre retrouvait fort au-delà de ce qu'il avait possédé. Il rendait quelquefois les biens du père au fils, ceux du frère aîné au frère cadet, selon qu'il était content ou mécontent de leur attachement à sa personne. Il n'y avait pas un Français qui n'eût quelque chose à demander au gouvernement, et ce quelque chose c'était la vie; car alors la faveur consistait, non dans le frivole plaisir qu'elle peut donner, mais dans l'espérance de revoir sa patrie, et de retrouver au moins une portion de ce qu'on possédait. Le Premier Consul s'était réservé la faculté de disposer, sous un prétexte quelconque, du sort de tous et de chacun. Cet état inouï de dépendance excuse à beaucoup d'égards la nation. Peut-on, en effet, s'attendre à l'héroïsme universel? et ne faut-il pas de l'héroïsme, pour s'exposer à la ruine et au bannissement qui pesaient sur toutes les têtes par l'application d'un décret quelconque? Un concours unique de circonstances mettait à la dispo-

sition d'un homme les lois de la Terreur, et la force militaire créée par l'enthousiasme républicain. Quel héritage pour un habile despote!

Ceux, parmi les Français, qui cherchaient à résister au pouvoir toujours croissant du Premier Consul, devaient invoquer la liberté pour lutter avec succès contre lui. Mais à ce mot, les aristocrates et les ennemis de la révolution criaient au Jacobinisme, et secondaient ainsi la tyrannie, dont ils ont voulu depuis faire retomber le blâme sur leurs adversaires.

Pour calmer les Jacobins, qui ne s'étaient pas encore tous ralliés à cette cour, dont ils ne comprenaient pas bien le sens, on répandait des brochures dans lesquelles on disait que l'on ne devait pas craindre que Bonaparte voulût ressembler à César, à Cromwell ou à Monk; rôles usés, disait-on, qui ne conviennent plus au siècle. Il n'est pas bien sûr, cependant, que les événements de ce monde ne se répètent pas, quoique cela soit interdit aux auteurs des pièces nouvelles; mais ce qui importait alors, c'était de fournir une phrase à tous ceux qui voulaient être trompés d'une manière décente. La vanité Française commença dès-lors à se porter sur l'art de la diplomatie: la nation entière, à qui l'on disait le secret de la comédie, était flattée de la confidence, et se complaisait dans la réserve intelligente que l'on exigeait d'elle.

On soumit bientôt les nombreux journaux qui existaient en France à la censure la plus rigoureuse, mais en même temps la mieux combinée; car il ne s'agissait pas de commander le silence à une nation qui a besoin de faire des phrases, dans quelque sens que ce soit, comme le peuple Romain avait besoin de voir les jeux du cirque. Bonaparte établit dès-lors cette tyrannie bavarde dont il a tiré depuis un si grand avantage. Les feuilles périodiques répétaient

toutes la même chose chaque jour, sans que jamais il fût permis de les contredire. La liberté des journaux diffère à plusieurs égards de celle des livres. Les journaux annoncent les nouvelles dont toutes les classes de personnes sont avides ; et la découverte de l'imprimerie, loin d'être, comme on l'a dit, la sauve-garde de la liberté, serait l'arme la plus terrible du despotisme, si les journaux, qui sont la seule lecture des trois quarts de la nation, étaient exclusivement soumis à l'autorité : car, de même que les troupes réglées sont plus dangereuses que les milices pour l'indépendance des peuples, les écrivains soldés dépravent l'opinion bien plus qu'elle ne pouvait se dépraver, quand on ne communiquait que par la parole, et que l'on formait ainsi son jugement d'après les faits. Mais, lorsque la curiosité pour les nouvelles ne peut se satisfaire qu'en recevant un appoint de mensonges ; lorsque aucun événement n'est raconté sans être accompagné d'un sophisme ; lorsque la réputation de chacun dépend d'une calomnie répandue dans des gazettes qui se multiplient de toutes parts sans qu'on accorde à personne la possibilité de les réfuter ; lorsque les opinions sur chaque circonstance, sur chaque ouvrage, sur chaque individu, sont soumises au mot d'ordre des journalistes, comme les mouvements des soldats aux chefs de file ; c'est alors que l'art de l'imprimerie devient ce que l'on a dit du canon, *la dernière raison des rois.*

Bonaparte, lorsqu'il disposait d'un million d'hommes armés, n'en attachait pas moins d'importance à l'art de guider l'esprit public par les gazettes ; il dictait souvent lui-même des articles de journaux qu'on pouvait reconnaître aux saccades violentes du style ; on voyait qu'il aurait voulu mettre dans ce qu'il écrivait des coups au lieu de mots. Il a dans tout son être un fond de vulgarité que le gigantesque même de son ambition ne saurait toujours cacher. Ce n'est

pas qu'il ne sache très-bien, un jour donné, se montrer avec beaucoup de convenance : mais il n'est à son aise que dans le mépris pour les autres ; et, dès qu'il peut y rentrer, il s'y complaît. Toutefois ce n'était pas uniquement par goût qu'il se livrait à faire servir, dans ses notes du Moniteur, le cynisme de la révolution au maintien de sa puissance. Il ne permettait qu'à lui d'être Jacobin en France. Mais, lorsqu'il insérait dans ses bulletins des injures grossières contre les personnes les plus respectables, il croyait ainsi captiver la masse du peuple et des soldats, en se rapprochant de leur langage et de leurs passions, sous la pourpre même dont il était revêtu.

On ne peut arriver à un grand pouvoir qu'en mettant à profit la tendance de son siècle : aussi Bonaparte étudia-t-il bien l'esprit du sien. Il y avait eu, parmi les hommes supérieurs du dix-huitième siècle en France, un superbe enthousiasme pour les principes qui fondent le bonheur et la dignité de l'espèce humaine : mais à l'abri de ce grand chêne croissaient des plantes vénéneuses, l'égoïsme et l'ironie ; et Bonaparte sut habilement se servir de ces dispositions funestes. Il tourna toutes les belles choses en ridicule, excepté la force ; et la maxime proclamée sous son règne était : *Honte aux vaincus !* Aussi l'on ne serait tenté de dire aux disciples de sa doctrine qu'une seule injure : *Et pourtant vous n'avez pas réussi ;* car tout blâme, tiré du sentiment moral, ne leur importerait guère.

Il fallait cependant donner un principe de vie à ce système de dérision et d'immoralité, sur lequel se fondait le gouvernement civil : ces puissances négatives ne suffisaient pas pour marcher en avant, sans l'impulsion des succès militaires. L'ordre dans l'administration et dans les finances, les embellissements des villes, la confection des canaux et des grandes routes, tout ce qu'on a pu louer enfin dans les

affaires de l'intérieur, avait pour unique base l'argent obtenu par les contributions levées sur les étrangers. Il ne fallait pas moins que les revenus du continent pour procurer alors de tels avantages à la France; et, loin qu'ils fussent fondés sur des institutions durables, la grandeur apparente de ce colosse ne reposait que sur des pieds d'argile.

CHAPITRE XVIII.

L'Angleterre devait-elle faire la paix avec Bonaparte, à son avénement au consulat?

Lorsque le général Bonaparte fut nommé Consul, ce qu'on attendait de lui, c'était la paix. La nation était fatiguée de sa longue lutte; et, sûre alors d'obtenir son indépendance, avec la barrière du Rhin et des Alpes, elle ne souhaitait que la tranquillité: certes, elle s'adressait mal pour l'obtenir. Cependant le Premier Consul fit des démarches pour se rapprocher de l'Angleterre; et le ministère d'alors s'y refusa. Peut-être eut-il tort; car, deux ans après, lorsque Bonaparte avait déjà assuré sa puissance par la victoire de Marengo, le gouvernement Anglais se vit dans la nécessité de signer le traité d'Amiens, qui, sous tous les rapports, était plus désavantageux que celui qu'on aurait obtenu dans un moment où Bonaparte voulait un succès nouveau, la paix avec l'Angleterre. Cependant je ne partage pas l'opinion de quelques personnes qui prétendent que, si le ministère Anglais avait alors accepté les propositions de la France, Bonaparte eût dès cet instant adopté un système pacifique. Rien n'était plus contraire à sa nature et à son intérêt. Il ne sait vivre que dans l'agitation; et, si quelque chose peut plaider pour lui auprès de ceux qui réfléchissent sur l'être humain, c'est qu'il ne respire librement que dans

une atmosphère volcanique : son intérêt aussi lui conseillait la guerre.

Tout homme, devenu chef unique d'un grand pays autrement que par l'hérédité, peut difficilement s'y maintenir, s'il ne donne pas à la nation de la liberté ou de la gloire militaire, s'il n'est pas Washington ou un conquérant. Or, comme il était difficile de ressembler moins à Washington que Bonaparte, il ne pouvait établir et conserver un pouvoir absolu qu'en étourdissant le raisonnement ; qu'en présentant, tous les trois mois, aux Français une perspective nouvelle, afin de suppléer, par la grandeur et la variété des événements, à l'émulation honorable, mais tranquille, dont les peuples libres sont appelés à jouir.

Une anecdote peut servir à faire connaître comment, dès les premiers jours de l'avénement de Bonaparte au Consulat, ses alentours savaient déjà de quelle façon servile il fallait s'y prendre pour lui plaire. Parmi les arguments allégués par lord Grenville pour ne pas faire la paix avec Bonaparte, il y avait que, le gouvernement du Premier Consul tenant à lui seul, on ne pouvait fonder une paix durable sur la vie d'un homme. Ces paroles irritèrent le Premier Consul ; il ne pouvait souffrir qu'on discutât la chance de sa mort. En effet, quand on ne rencontre plus d'obstacle dans les hommes, on s'indigne contre la nature, qui seule est inflexible : il nous est, à nous autres, plus facile de mourir ; nos ennemis, souvent même nos amis, tout notre sort enfin nous y prépare. L'homme chargé de réfuter dans le Moniteur la réponse de lord Grenville, se servit de ces expressions : *Quant à la vie et à la mort de Bonaparte, ces choses-là, Mylord, sont au-dessus de votre portée.* Ainsi le peuple de Rome appelait les empereurs : *Votre Éternité.* Bizarre destinée de l'espèce humaine, condamnée à rentrer dans le même cercle par les passions, tandis qu'elle avance toujours dans la carrière des idées !

Le traité d'Amiens fut conclu, lorsque les succès de Bonaparte en Italie le rendaient déjà maître du continent: les conditions en étaient très-désavantageuses pour les Anglais; et pendant l'année qu'il subsista, Bonaparte se permit des empiétements tellement redoutables, qu'après la faute de signer ce traité, celle de ne pas le rompre eût été la plus grande. À cette époque, en 1803, malheureusement pour l'esprit de liberté en Angleterre, et par conséquent sur le continent, dont elle est le fanal, le parti de l'opposition, ayant à sa tête M. Fox, fit entièrement fausse route par rapport à Bonaparte; et dès-lors ce parti, si honorable d'ailleurs, a perdu dans la nation l'ascendant qu'il eût été désirable à d'autres égards de lui voir conserver. C'était déjà beaucoup trop que d'avoir défendu la révolution Française sous le règne de la Terreur; mais quelle faute, s'il se peut, plus dangereuse encore, que de considérer Bonaparte comme tenant aux principes de cette révolution, dont il était le plus habile destructeur! Sheridan, qui, par ses lumières et ses talents, avait de quoi faire la gloire de l'Angleterre et la sienne propre, montra clairement à l'opposition le rôle qu'elle devait jouer, dans le discours éloquent qu'il prononça à l'occasion de la paix d'Amiens.

"La situation de Bonaparte et l'organisation de son pou-"voir sont telles," dit Sheridan, "qu'il doit entrer avec ses "sujets dans un terrible échange, il faut qu'il leur promette "de les rendre les maîtres du monde, afin qu'ils consentent "à être ses esclaves: et, si tel est son but, contre quelle "puissance doit-il tourner ses regards inquiets, si ce n'est "contre la Grande-Bretagne? Quelques-uns ont prétendu "qu'il ne voulait avoir avec nous d'autre rivalité que celle du "commerce: heureux cet homme, si des vues administra-"tives étaient entrées dans sa tête! mais qui pourrait le

"croire? il suit l'ancienne méthode des taxes exagérées et "des prohibitions. Toutefois il voudrait arriver par un "chemin plus court à notre perte; peut-être se figure-t-il que "ce pays une fois subjugué, il pourra transporter chez lui "notre commerce, nos capitaux et notre crédit, comme il a "fait venir à Paris les tableaux et les statues d'Italie. Mais "ses ambitieuses espérances seraient bientôt trompées: ce "crédit disparaîtrait sous la griffe du pouvoir; ces capitaux "s'enfonceraient dans la terre, s'ils étaient foulés aux pieds "d'un despote; et ces entreprises commerciales seraient sans "vigueur, en présence d'un gouvernement arbitraire. S'il "écrit sur ses tablettes des notes marginales relatives à ce "qu'il doit faire des divers pays qu'il a soumis ou qu'il veut "soumettre, le texte entier est consacré à la destruction de "notre patrie. C'est sa première pensée en s'éveillant; c'est "sa prière, à quelque divinité qu'il l'adresse, à Jupiter ou à "Mahomet, au dieu des batailles ou à la déesse de la "raison. Une importante leçon doit être tirée de l'arrogance "de Bonaparte; il se dit l'instrument dont la Providence "a fait choix, pour rendre le bonheur à la Suisse, et la "splendeur et l'importance à l'Italie; et nous aussi, nous "devons le considérer comme un instrument dont la "Providence a fait choix pour nous rattacher davantage, "s'il se peut, à notre constitution, pour nous faire sentir le "prix de la liberté qu'elle nous assure; pour anéantir "toutes les différences d'opinions en présence de cet "intérêt; enfin pour avoir sans cesse présent à l'esprit, "que tout homme qui arrive en Angleterre, en sortant "de France, croit s'échapper d'un donjon, pour respirer l'air "et la vie de l'indépendance."

La liberté triompherait aujourd'hui dans l'opinion universelle, si tous ceux qui se sont ralliés à ce noble espoir

avaient bien vu, dès le commencement du règne de Bonaparte, que le premier des contre-révolutionnaires, et le seul redoutable alors, c'était celui qui se revêtait des couleurs nationales, pour rétablir impunément tout ce qui avait disparu devant elle.

Les dangers dont l'ambition du Premier Consul menaçait l'Angleterre, sont signalés avec autant de vérité que de force dans le discours que nous venons de citer. Le ministère Anglais est donc amplement justifié d'avoir recommencé la guerre : mais quoiqu'il ait pu, dans la suite, prêter plus ou moins d'appui aux adversaires personnels de Bonaparte, il ne s'est jamais permis d'autoriser un attentat contre sa vie; une telle idée ne vint pas aux chefs d'un peuple de Chrétiens. Bonaparte courut un grand danger par la machine infernale, assassinat le plus coupable de tous, puisqu'il menaçait la vie d'un grand nombre d'autres personnes en même temps que celle du Consul. Mais le ministère Anglais n'entra point dans cette conspiration : il y a lieu de croire que les Chouans, c'est-à-dire, les Jacobins du parti aristocrate, en furent seuls coupables. À cette occasion pourtant, on déporta cent trente révolutionnaires, bien qu'ils n'eussent pris aucune part à la machine infernale. Mais il parut simple alors de profiter du trouble que causait cet événement, pour se débarrasser de tous ceux qu'on voulait proscrire. Singulière façon, il faut le dire, de traiter l'espèce humaine! Il s'agissait d'hommes odieux! s'écriera-t-on. Cela se peut; mais qu'importe? N'apprendra-t-on jamais en France qu'il n'y a point d'acception de personnes devant la loi! Les agents de Bonaparte s'étaient fait alors le bizarre principe de frapper les deux partis à-la-fois, lorsque l'un des deux avait tort; ils appelaient cela de l'impartialité. Vers ce temps un homme, auquel il faut épargner son nom, proposa de brûler

vifs ceux qui seraient convaincus d'un attentat contre la vie du Premier Consul. La proposition des supplices cruels semblait appartenir à d'autres siècles que le nôtre : mais la flatterie ne s'en tient pas toujours à la platitude ; et la bassesse est très-facilement féroce.

NOTES.

EXAMEN GÉNÉRAL.

P. vii. l. 4. *l'esprit*, wit; *le sentiment*, feeling.

l. 7. *qui l'emporte*, which prevails; *le* stands here for *l'avantage*, *le prix*, etc.

l. 10. *les lumières*, reason; the expression *de la raison* is understood here.

l. 19. *ce qu'il y avait de mieux*, the best (elements); *de mieux* is governed by *ce que*.

l. 24. *vers un but commun*, towards an end *common* (*to all his faculties*).

P. viii. l. 10. *en fini précieux*, as far as finish is concerned, in rare perfection.

l. 11. *du premier mouvement*, of impulse.

l. 12. *toute vive; toute* is an adverb, but takes the feminine here for the sake of euphony.

l. 21. *à titre de femme*, as a woman; *à = par le, sous le...; en qualité de femme.* "Les *Considérations* sont un livre d'homme écrit par une femme; un livre qui est à la fois homme par les pensées, féminin par les sentiments." (Vinet.)

l. 27. *de sa supériorité = avec* or *par sa supériorité.*

l. 34. *à un beau soleil*, in a beautiful sunshine.

un peu plus clair, adjective used adverbially, instead of *clairement*.

l. 35. *elle vient à le mener*, she happens to lead him.

P. ix. l. 1. *elle se met en scène*, she attitudinizes.

l. 7. *de nos répugnances....* *de* is here a Latinism, an ablatival construction, meaning *about* or concerning.

l. 10. *finesse*, here is almost untranslateable. It means a combination of refined wit and accuracy.

l. 28. *du premier.* "*Lettres sur les écrits et le caractère de J. J. Rousseau*" (1788).

du dernier. Considérations.

l. 29. *il n'y a pas à disputer*, no dispute is possible; lit. he has not on that subject even one step to contend for.

l. 35. *ne l'a-t-il égalée. il* here is redundant.

l. 37. *il est à parier*, we may bet; = *il est* [*pour quelqu'un*] *à parier.*

P. x. l. 5. *du remplissage pour le raisonnement*, superfluous so far as argument is concerned.

l. 6. *font-elles*, idiomatic for *font, elles* redundant, as *il* in l. 35 above.

l. 14. *il se peut*, it is possible.

à (*force de*) *recueillir*, by dint of gathering.

l. 29. *Il s'est toujours présenté......une foule d'aperçus* = *une foule d'aperçus se sont toujours présentés.*

l. 34. *de rompre net*, adjective used adverbially for *nettement*; see p. x. l. 34.

P. xi. l. 5. *en artiste*, as an artist.

l. 10. *Buffon* (Georges Louis Leclerc, Comte de) [1707—1788], the distinguished writer on natural history.

l. 11. *Madame de Luxembourg* [1707—1787], known in the first instance as Marquise de Boufflers, celebrated for her beauty and her wit. The *Nouvelle Héloïse* was published in 1759.

l. 20. *motivé*, accounted for.

l. 23. *avec recherche*, with design.

l. 26. *brillant en conversation.* "Ces *considérations* ressemblent quelquefois un peu trop à des conversations." (Vinet.)

P. xii. l. 5. *hors des lettres sacrées*, out of the domains of sacred literature.

l. 35. *qu'on n'avait pas encore...que nous croyions....* For the sake of parallelism, it would have been better to put *qu'on croyait.*

P. xiii. l. 10. *pour la*...so far as...is concerned.

The author of the above critique is Madame Necker de Saussure [1765—1841], cousin of Madame de Staël, and to whom we are indebted for an excellent work on education (*L'éducation progressive, étude du cours de la vie*, 1836—38, 3 vols. 8vo.)

CONSIDÉRATIONS SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

CHAPITRE I. (XVI. in the original work. Part III.)

P. 1, l. 6. *la proscription de la Gironde.* The 29 deputies, usually designated by the name of Girondists, because the most celebrated amongst them were members for the department of La Gironde, had protested against the reign of Terror; they were condemned to death at the instigation of Robespierre.

Il semble qu'on descende. Note the use of the subjunctive. The *Académie Française* and the best grammarians have decided that *il semble* unaccompanied by another pronoun requires the subjunctive because the meaning is that of doubt, uncertainty.—Dante Alighieri (1265—1321). The nine circles of hell are severally appropriated to the punishment of crimes of a particular kind.

l. 11. *ce qui pouvait rester de grand;* in expressions of this kind, *de* corresponds to the Latin preposition *de.* See Chevallet's *Origine et Formation de la langue Française*, vol. III. p. 472.

l. 14. *sans que l'imagination en conserve. Sans que* always requires the subjunctive, not on account of the conjunction *que*, but because the verb belonging to the principal proposition implies doubt.

l. 19. *on l'a mis en mesure*, they have placed them in a position, they have given them the means.

l. 20. *forfait* is derived from *forfaire* (L. *foris facere*) = to do things contrary to what is right. *Forfait*, a crime, must not be confounded with *forfait*, a contract, a thing done at a settled price (L. *forum factum*).

P. 2, l. 2. *La classe soulevée en* 1789, etc. See de Tocqueville's *l'Ancien régime et la Révolution;* Edgar Quinet, *la Révolution*, vol. I.; and Taine, *les Origines de la France contemporaine*, vol. I.

l. 8. *se fussent montrées de même*, would have done the same, lit. would have shown themselves in the same manner. The verb of the subordinate clause is always put in the subjunctive, if the verb of the principal sentence is negative or interrogative.—*de même* (*manière*). *Même* here is a real adjective (L. *metipsissimus*, *the very same*).

l. 13. *il n'est point de période*, there is no period. *Il* corresponds here to *illud.* Note that the use of the personal pronoun as a nomi-

native, and especially as a second nominative (*période* is here the real one) is of comparatively modern origin.

l. 16. *les nègres à Saint-Domingue.* The insurrection of the negro population of Haïti, caused by the decree of the National Assembly of March 18, 1790, lasted several years. Toussaint Louverture was the most celebrated leader of the rebels. See notes on *Dix Années d'exil*, p. 95.

l. 17. *bien plus d'atrocités=beaucoup plus...*, many more. *Bien* has constantly been used as a superlative adverb, and we find it thus employed as far back as the eleventh century.

l. 19. *Il ne s'ensuit...pas*, it does not follow. *S'ensuivre* is here derived from the Latin *indè sequi;* the student must not suppose that *il ne s'ensuit pas de ces réflexions* is pleonastic. *S'ensuivre* is formed exactly as *s'enfuir*, and just as we say: *si vous ouvrez la cage, l'oiseau s'en enfuira*, so the above expression of Madame de Staël is strictly correct.

l. 20. *après plus de vingt années. Plus* and *moins* always take the preposition *de* before numerals.

l. 23. *qui doit servir de guide*, which must serve as a guide. Here *de=comme un.*

l. 30. *le règne des Jacobins.* The triumph of the Jacobin faction, strengthened by the death of the Dantonists and the Girondists, lasted for a little more than a year (October 1793—November 1794). The Jacobins derived their name from the fact that their club used to meet in a convent of Jacobin friars situated in Paris, rue Saint-Honoré.

P. 3, l. 2. *ce n'est pas au gouvernement...qu'il faut s'en prendre*, it is not the government...which we should call to account; *en* is pleonastic. *Se prendre à*...literally, to fasten one's self upon.

l. 10. *en* 1793. Louis XVI. beheaded (Jan. 21)—Holland invaded (Feb. 1)—Marie-Antoinette beheaded (October 16)—Battle of Hondschoote (Sept. 6—9)—Battle of Wattignies (October 15—16)—Toulon taken (October 19).

l. 14. *le danger est passé*=the danger is quite over; *le danger a passé* would mean the danger is not over, but has gone somewhere else.

l. 20. *des lois quelconques*, laws of any kind. *Quelconque* is always placed after the substantive.

l. 22. *les repoussait toutes*, rejected them all (i.e. all the laws).

Hérault de Séchelles (Marie-Jean) [1760—1794] was arrested and sent to the guillotine with the Dantonists; had been the principal author of the *constitution scrupuleusement démocratique* here alluded to, which was voted on the 24th of June, 1793.

l. 26. *à tort*, by mistake. *Tort* here is the same as *faute*, and *c'est bien à tort=c'est bien par faute.* Comp. *Que si il meurt à vostre tort*, if he dies by your fault. (Ducange, *Glossary.*)

l. 33. *Marat* (Jean-Paul) [1744—1793]..."sa figure était si basse, ses sentiments si forcenés, ses opinions si sanguinaires..." By way of comment on this appreciation, we may quote the following passage from M. Ponsard's tragedy *Charlotte Corday;* Danton is supposed to address Marat:

"La fièvre est dans tes yeux, et brise ton accent;
Les persécutions ont enflammé ton sang;
Les cachots souterrains, qui t'ont prêté leur ombre,
Ont laissé sur ton cœur quelque chose de sombre."

Note that *forcené* (=mad) should be, and was originally, spelt *forsene* (Ital. *forsennato*), because it is derived from the adverb *fors* (L. *foris*) and the adjective *sené* coming itself from the Old French *sen* which meant 'sense, reason.'

P. 4, l. 3. *plus avant que*, lower down than.

l. 5. *atteindre...à.* When *atteindre* takes the preposition *à*, it implies that the object is difficult to attain.

l. 6. *soient* and not *sont*, because there is a kind of doubt.

l. 19. *dont* (L. *de unde*) is here an ablative and corresponds to *par lesquels.*

l. 20. *ne leur ôtaient en rien*, in no wise took from them.

l. 21. *faire valoir*, give their full force or value; *faire* governs *tous les talents.*

l. 23. *Condorcet* (M. J. Ant. Nic. Caritat, marquis de) [1743—1794]. His *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, published in 1795, contained all the illusions of the French philosophers of the eighteenth century, all their noble aspirations, without their violence and their prejudice.

l. 32. *Valazé* (Charles Dufriche de) [1751—1793] was a member for the department of Orne. His colleague here alluded to was Riouffe (Honoré) [1764—1813]; he managed, in spite of his Girondist opinions, to outlive the reign of Terror, and was made a prefect by Napoleon I.

P. 5, l. 4. *d'une main...=avec une main.* The preposition *de* used to express the idea of instrument, occurs repeatedly in the authors of the sixteenth and seventeenth centuries, even in sentences where we should hardly venture to employ it now; thus:

"Résistez virilement et *de* courage contre les desseings des ligueurs."
(Henry IV., *Letters.*)

l. 6. *tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens* = *tout ce d'honnêtes gens qu'il y avait.* *Ce* here is neuter and corresponds to the Latin *hoc.*

l. 15. *l'emportait.* See note on p. ix. l. 7.

l. 21. *l'abondance des assignats.* The *assignats,* so called because their value was *assigned* on the national domains, were established by virtue of a law passed December 21, 1789. Towards the end of the Convention the number of *assignats* in circulation represented the immense sum of 40,000,000,000 francs, and they had become so depreciated that a 200 fr. assignat was only worth one franc.

l. 24. *tout ensemble,* at the same time.

P. 6, l. 6. *L'assassinat de la Reine et de Madame Élisabeth.* Madame Elisabeth, sister of Louis XVI., born in 1764, was beheaded in 1794.

l. 10. *Malesherbes* (Guillaume Lamoignon de) [1721—1794], cabinet minister under the reign of Louis XVI., and one of the most virtuous men of his time.

l. 11. *Bailly* (Jacques Sylvain) [1736—1793], a distinguished astronomer, presided over the famous assembly which met in the Versailles tennis-court, and was elected mayor of Paris.

Lavoisier (Antoine-Laurent) [1743—1794], well known for his important discoveries in chemistry; was sent to the guillotine under the pretext that he was one of the farmers-general of taxes.

CHAPITRE II. (XVII.).

P. 7, l. 19. *foudroyé par les Anglais.* The famous episode of the ship *Le Vengeur,* celebrated by the poet Lebrun, is known to be apocryphal in many of its details; it took place in 1794.

l. 27. *Dugommier* (Jean François Coquille) [1736—1794], distinguished by his humanity as well as by his courage. Napoleon Bonaparte served under him at the siege of Toulon.

P. 8, l. 1. *des habits usés par la guerre.* Béranger has said:

"Ces habits bleus par la victoire usés."

l. 3. *chamarrés,* bedizened, bedecked; from *chamarre,* embroidery (Spanish *chamarra*).

l. 4. *résistèrent avec courage au gouvernement conventionnel;* in 1793. The principal towns which offered resistance were Bordeaux, Marseilles, Toulon and Lyons.

l. 18. *considération,* esteem.

l. 29. *la guerre de la Vendée.* The war of La Vendée extended from 1793 to 1795 and ended by the pacification of the western departments, thanks to the energy and moderation of General Hoche.

P. 9, l. 4. *Lescure* (Marie, marquis de) [1766—1793] was one of the first to organize the Vendean insurrection. Mortally wounded at the fight of La Tremblaye. His widow married La Roche-Jaquelin.

La Roche-Jaquelin (Henri du Verger, Comte de) [1772—1794], far superior in talent to Lescure whom he succeeded as general in chief of the Vendean army. His widow died as recently as 1857, and has left some interesting memoirs.

Charette de la Contrie (François Athanase) [1763—1796] had begun by serving in the navy; was defeated at Quiberon by General Hoche, and shot at Nantes.

l. 5. *un devoir auquel tous les Français...pouvaient se croire tenus*, a duty by which all Frenchmen might believe themselves to be bound; *auquel* is here used in the sense of *par lequel*, as often occurs in old French. Note that formerly the passive verb *être tenu=être obligé* was constantly employed in connection with a noun or pronoun of person. Thus:

"Je *vous suis* bien *tenu* de ce soin obligeant
Qui m'épargne un grand trouble, et me rend mon argent."
(Molière, *L'Étourdi*, I. 7.)

l. 7. *Le pays qui a été, etc.* For a good description of La Vendée, see the memoirs of Madame de La Roche-Jaquelin, chapitre V.

l. 16. *Les Vendéens ont...demandé...quelques secours à l'Angleterre...* In 1795; see the correspondence of W. Wickham, vol. I. pp. 49 and following.

l. 19. *de beaucoup*, by far; liter. *by a fine stroke.*

l. 22. *sont-ils considérés*, are respected. See above, note to p. 8, l. 18.

P. 10, l. 2. *tout ce qui restait encore d'hommes honnêtes*, all the honest men who still remained; *ce* has here the force of a neuter. See above, note to p. 5, l. 6. The regular plural of *honnête homme* is *honnêtes gens; honnêtes hommes* is seldom used.

l. 11. *qui en étaient réduits=qui étaient réduits quant à cela*, who were reduced in that respect; *en* is here a pronoun.

CHAPITRE III. (XVIII.).

P. 11, l. 1. *c'est encore*, is after all.

l. 10. *auxquels ils croyaient*, to whom they ascribed.

l. 13. *ne manquaient point à leurs principes*, were not forsaking or belying their principles (L.L. *mancare*, from *mancus*, mutilated). The

word *manquer* governing the dative, as it does here, seems to be strictly synonymous with *mentir*, to lie. See Littré's *Diction.* s. v. *manquer*.

l. 16. *mal vus*, suspected, viewed with disfavour.

l. 21. *à tous égards*, in every respect.

l. 25. *M. de Staël*, Swedish ambassador to the court of France; resided in Paris till 1799; died in 1802.

l. 28. *des religieux de l'ordre de la Trappe*. The Trappists were monks belonging to the Cistercian order; they originally resided at the abbey of La Trappe in the department of l'Orne.

l. 31. *se les renvoyait=les renvoyait à soi*, sent them backwards and forwards to one another.

P. 12, l. 4. *comte de Jaucourt* (Arnail-François) [1757—1852], held various political offices under the Empire and the reign of Louis XVIII. See an article on him in Messrs Haag's *La France Protestante.* Madame de Staël had already saved him from being put to death after the events of August 10th.

l. 7. *Moret*, or *Morez*, a small town in the department of Jura, near the Swiss frontier.

l. 8. *du mont Jura* (L. *Juratus* or *Jurassus mons*), a chain of mountains extending between France and Switzerland.

l. 11. *Nyon* (L. *Noviodunum*, *Noviomagus*, *Colonia equestris*), a small town in the Canton de Vaud, on the borders of the lake of Geneva.

l. 15. *de la réquisition*, required for military service. *Réquisition* means a demand made by the government for a supply of men, provisions, money, etc.; the adjective *militaire* is here understood. The *levée en masse* decreed in 1793 by the committee of public safety was called *réquisition permanente*.

l. 16. *l'armée de Condé*, the army of *émigrés* organized as early as 1789, on the French frontier, by Louis Joseph, prince de Condé (1736—1838).

l. 17. *devait être fusillé*, was sure to be shot.

l. 23. *considérés*, respected; see above, note to p. 9, l. 22.

l. 25. *il se faisait scrupule=il faisait à soi (à lui-même) scrupule*, he scrupled.

l. 26. *que ce pût être*, whatever that object might be. *Ce* here is a neuter pronoun.

l. 27. *un acte de faux*, a forgery. *Faux* is a substantive in this sentence. Thus again:

"Ceux qui font courir leurs ouvrages sous le nom d'autrui sont réellement coupables du crime de *faux*." (Voltaire.)

P. 13, l. 10. *un homme sans reproche, est assassiné...et votre simple parole le tue.* The present is often used in the sense of the future, in order to give more animation to the sentence.

l. 14. *qu'il se soit*, for *qu'il s'est;* the indicative and the subjunctive can be used indifferently here, but the latter mood is employed by a kind of attraction on account of the conjunction *que*.

l. 22. *c'en soit une; en* is here the genitive of the personal pronoun; =ce soit une (d'elles, i. e. de séductions).

l. 25. *Il me fallut annoncer=il fallut que j'annonçasse,* I was obliged to announce; *me* is in the dative.

l. 27. *M. Matthieu de Montmorency;* on him see notes to *Dix années d'exil*, p. 93. His brother was the Abbé de Laval, and his wife, Mademoiselle de Luynes.

l. 32. *encore quelques jours, et tous les prisonniers étaient;* note the historic imperfect, instead of the conditional past, *auraient été*.

P. 14, l. 4. *dont nous étions environnés=par laquelle nous étions environnés.* Examples of *de* employed instead of *par* might be multiplied. The two following will suffice:

"*De* bonheur pour elle, ces gens partirent presque aussitôt."

(La Fontaine.)

"*De* hasard, il tourna les yeux sur moi en passant."

(Gomberville.)

l. 6. *qui aurait voulu lui faire porter...=qui aurait voulu faire porter par elle....*

l. 9. *l'on croit en avoir le droit...* i. e. *l'on croit avoir le droit de s'attendre...* If *avoir le droit* governed *bonheur*, the pronoun would be *y=à lui* and not *en*. Note that in the old French *avoir droit* was commonly used as the opposite of *avoir tort*, where we should now say *avoir raison;* thus: "le hérant *a droit;* j'ai eu tort de lui blasmer," (Froissart).

l. 16. *le* 9 *Thermidor* (July 27, 1794), the day of Robespierre's downfall.

CHAPITRE IV. (XIX.).

l. 24. *...d'un courage imperturbable;* on the other hand, read the following passage:

"Les victimes ne sont guère moins inexplicables que les bourreaux. Ceux qui se laissent tuer m'étonnent presqu'autant que ceux qui tuent... Le courage le plus ordinaire alors était celui de l'indifférence."

(S. de Sacy, *Variétés littéraires.*)

l. 27. *pour leurs époux.* Comp. Delille, *La Pitié:*

Cependant, au milieu de tant de barbarie,
Lorsque, parmi les maux de ma triste patrie,
La timide pitié n'osait lever la voix,
Des rayons de vertus ont brillé quelquefois.
On a vu des enfants s'immoler pour leurs pères,
Des sœurs disputer le trépas à leurs frères.
Que dis-je? Quand Septembre, aux Français si fatal,
Du massacre partout donnait l'affreux signal,
On a vu les bourreaux, fatigués de carnage,
Aux cris de la Pitié laisser fléchir leur rage,
Rendre à sa fille en pleurs un père malheureux,
Et, tout couverts de sang, s'attendrir avec eux.

(Chant III.)

L. 29. *il n'y a point de liberté; il* is here a neuter pronoun. The Latin equivalent of the sentence would be: "illud ne punctum quidem libertatis hic habet."

P. 15, l. 4. *entre les députés de la Convention eux-mêmes.* Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Tallien, Bourdon (de l'Oise), Legendre, on the one side; the two Robespierre, Saint Just, Couthon and Lebas, on the other.

l. 6. *aurait duré.* The *comité de Salut public* was established April 6, 1793, and consisted originally of nine members. It disappeared virtually with Robespierre, but dragged on its existence till 1795.

l. 12. *Il suffisait d'une question,* for *une question suffisait; une question* is here an ablatival form governed by *de*.

l. 14. *à l'atrocité* for *par* or *sur l'atrocité.*

l. 16. *se défiaient les uns des autres,* distrusted each other; *se défiaient les uns les autres* would signify challenged each other. *Défier* (Ital. *disfidare*) originally means to give the lie; then, to challenge; reflexively, to have no confidence in.

l. 21. *que les autres.* "Robespierre est le plus odieux de tous par sa cruauté réfléchie. Il avait des lumières, du talent. Mais quelle agonie! quelle fin!" (S. de Sacy, *Variétés littéraires.*)

l. 23. *le faisait redouter,* note the active form with a passive meaning; the true phrase is *le faisait redouté.—de* instead of *par.* See above, note to p. 14, l. 4. Thus again:

"C'est une dame
Qui *de* quelque espérance avait flatté ma flamme."

(Molière, *le Misanthrope.*)

l. 24. *J'ai causé.* *Causer* (L. *causari*), to plead a cause, to discuss; hence, to chat.

l. 25. *Artois.* Towards the end of last century, the province of Artois comprised the territory formerly occupied by the *Atrebates*, and part of that inhabited by the *Morini.* In 1791 it became the department of Pas de Calais: chief town, Arras.

l. 29. *je croirais assez*, I am rather inclined to think.

l. 31. *de bonne foi*, sincerely, in good faith. *De* for *avec*.

l. 32. *de certaines idées; de* here is redundant.

P. 16, l. 2. *Danton* (Georges Jacques) [1759—1794]. "Mirabeau formé pour les clubs, orateur de la multitude, porte-voix du peuple." (Claretie, *Camille Desmoulins et les Dantonistes.*)

l. 8. *dont rien...l'engager. Dont = de unde;* from which nothing can induce him...Note the conditional of *savoir* used idiomatically instead of the indicative present of *pouvoir. à se départir*, to stray, lit. to separate himself. From *partir = partager.* In that sense, *partir* is now obsolete, and has been retained only in the expression *avoir maille à partir* (*avec quelqu'un*), to have a quarrel with some one, respecting a matter as trifling as the small piece of money called *maille*, worth half-a-farthing.

l. 27. *portait à la défiance*, inclined to distrust, to suspicion.

l. 33. *fût censé*, might be considered (L. *censere*).

P. 17, l. 5. *conséquence*, consistency.

l. 8. *la fête de l'Être Suprême* was celebrated June 8, 1794.

l. 13. *il s'avisa*, he took it into his head.

l. 15. *les moyens personnels*, the personal resources.

l. 20. *Collot-d'Herbois* (Jean Marie) [1751—1796]; his atrocities at Lyons (1793) have won for him an unenviable celebrity.

l. 21. *Billaud-Varennes* (Jean Nicolas) [1762—1819] organized together with Danton the massacres of September, 1792.

l. 23. *mais non à changer de gouvernement.* "La plus grande partie des Montagnards, républicains sincères, exaltés, voyant avec horreur tout projet d'usurpation, avaient aidé au 9 Thermidor, moins encore pour renverser un régime sanguinaire, que pour frapper un Cromwell naissant." (Thiers.) Note the expressions *pensaient à tuer... non à changer.* The preposition *à* used here implies deep premeditation. *Pensaient tuer...non changer...*would simply mean *believed they were killing...not changing....*

l. 25. *Tallien* (Joseph Lambert) [1769—1820] "marchait dans

le sens d'une politique modérée qu'il cherchait à concilier avec le maintien de la république." (*Biographie Universelle.*)

l. 26. *Barras* (Paul François Jean Nicolas, comte de) [1755—1829], one of the most immoral and corrupt members of the national convention.

CHAPITRE V. (XX.).

P. 18, l. 13. *farouche* (L. *ferocem*), untamed. The idea expressed by *farouche* is not quite so strong as that conveyed by *féroce*, because it is consistent with a degree of shyness which the latter adjective does not imply.

l. 14. *Machiavélisme.* "...Les grands principes du Machiavélisme: ruinez qui pourrait un jour vous nuire; assassinez votre voisin qui pourrait devenir assez fort pour vous tuer." (Voltaire.)

l. 25. *aux passions de ceux qui gouvernent.* "Quel est le principe du socialisme?... C'est de régler souverainement non seulement la vie sociale ou publique de l'individu, mais sa vie privée...de lui faire sa religion, sa philosophie, sa conscience." (Vinet.)

l. 28. *d'environ quinze mois*, July 28, 1794—October 27, 1795.

l. 30. *quoiqu'il se soit...commis*, although many crimes were committed. *Il* is here a neuter pronoun, and its verb is here used, according to the idiom of frequent occurrence, impersonally.

P. 19, l. 6. *que de satisfaire. De* is redundant here.

l. 8. *beaucoup d'amis de la liberté craignaient; beaucoup*, generally considered as an adverb, is really a collective substantive, but the verb is governed by *amis*.

l. 12. *il s'ensuit bien...=il suit bien* (*des forfaits, etc.*). See note to p. 2, l. 19.

l. 14. *si l'occasion s'en présente = si l'occasion se présente de les sacrifier.*

l. 16. *que d'être obligée....* See above, note to l. 6.

l. 20. *devaient nécessairement y avoir contracté...*, could not but have contracted.

l. 21. *tout ensemble*, at the same time. *Tout* is here an adverb.

l. 23. *ont fondé sa puissance.* Fouché, afterwards Duke of Otranto, Carnot, Barras, and many others, had taken an active part in the worst measures of the Reign of Terror.

P. 20, l. 5. *le traité de Bâle avec la Prusse.* The treaty here alluded to was signed April 5, 1795.

l. 17. *que la société de Paris.* *Que* is here a neuter pronoun, and a Latinism; it stands for *quid;* c'était vraiment ... un spectacle bien bizarre, *cette chose, savoir,* la société.

l. 18. *de ses amis.* *De* has here the force of an ablative (L. *ex amicis suis*).

l. 21. *à la tribune de la Convention.* "On disait que Madame de Staël intercédait pour des émigrés; on prétendait qu'elle voulait faire rappeler Narbonne, Jaucourt et plusieurs autres. Legendre la dénonça formellement à la tribune." (Thiers.) Born in 1755, Legendre was a butcher by trade; he showed at first the greatest enthusiasm for revolutionary principles, and played a prominent part in the excesses of the Terrorists, but he turned against Robespierre on the fatal Thermidor 9th, and shut up the club of Jacobins. His political conduct, says a biographer, was "très-équivoque." He died in 1797.

l. 30. *comme au temps de la Terreur.* On the state of Paris society at that time, see Messrs de Goncourt's interesting *Histoire de la Société Française pendant le Directoire.*

l. 33. *ombrageux,* easily offended.

P. 21, l. 5. *ces rudes oreilles,* those uncouth ears.

l. 8. *de se les appliquer à eux-mêmes,* to apply to themselves the benefit of these abuses.

l. 10. *à laquelle on pût assister,* at which one might be present. Note the imperf. subjunctive used idiomatically, because the idea expressed in the sentence implies some degree of uncertainty.

l. 27. *il ne lui venait pas seulement dans l'esprit...que l'on pût s'attendre à sa résistance,* it did not even occur to him...that any one could expect him to resist. *Il* here is a neuter pronoun. *S'attendre* = *compter sur.*

l. 29. *laisse ignorer,* shows on the part of the person concerned an ignorance.

l. 31. *trempé,* literally *dipped;* been mixed up in (L. *temperare*).

l. 32. *Lebon* (Joseph) [1765—1795] established the reign of Terror at Arras, his native place. *Carrier* (Jean Baptiste) [1756—1794], "l'un des hommes les plus sanguinaires de la Révolution." (Bouillet.) The cruelty of which he was guilty at Nantes in 1793 is well known.

P. 22, l. 1. *physionomie* means here not features, but general appearance.

l. 2. *nerveuse,* easily excitable.

l. 4. *étaient-ils,* idiomatic for *s'ils étaient.*

l. 8. *débris de la Gironde.* See above, note to p. 1, l. 6.

l. 12. *qui lui faisait voir=qui faisait voir par lui.*

l. 14. *Louvet de Couvray* (Jean Baptiste) [1760—1797]. After the death of Robespierre he returned to his seat in the Convention, and was elected as a member of the council of five hundred.

l. 18. *qui a fait le malheur de la vie de Jean-Jacques* (Rousseau). The eccentricities, the suspicious nature and misanthropic disposition of that celebrated writer [1712—1778] account for many of the paradoxes scattered throughout his works.

l. 21. *tenaient d'abord*, resulted, in the first place, from the fact.

l. 23. *il se mêlait de mauvais mouvements=de mauvais mouvements se mêlaient.* See above, note to p. 14, l. 29. *Mouvements* here means *impulses.* Thus again:

"Qui pourra croire que les Épicuriens eussent des *mouvements* de prier Dieu?" (Pascal.)

l. 32. *Boissy-d'Anglas* (François Antoine, Count) [1756—1826] was successively member of the Senate under Napoleon, and of the house of peers during the Restoration.

Daunou (Pierre Claude François) [1761—1840], distinguished both as an historian and as a politician.

Lanjuinais (Jacques Denis, Count) [1753—1827]; his opinions were those of an honest and moderate liberal, firmly attached to the principles of constitutional government.

P. 23, l. 3. *des conditions de propriété*, conditions of property.

l. 6. *pour relever les choix*, to raise the character of the selections. On the constitution of the year III, see Thiers' *Histoire de la Révolution.*

l. 21. *ils avaient tenu=ils avaient été attachés.* Thus again:

"*Nous tenons* tous à un certain monde qui nous environne."

(Massillon, *Carême.*)

l. 26. *à ses successeurs.* The national assembly decided that none of its members should be re-eligible to the next legislature.

l. 27. *du 5 et du 13 Fructidor*, August 22 and 30.

l. 31. *l'opinion.* "À peine ces résolutions furent-elles prises, que les ennemis si nombreux et si divers de la Convention s'en montrèrent désolés. Peu importait la constitution à la plupart d'entre eux. Toute constitution leur convenait, pourvu qu'elle donnât lieu à un renouvellement général des membres du gouvernement." (Thiers.)

P. 24, l. 5. *les aigrit-elle; elle* here is redundant.

l. 8. *se faire honneur=faire honneur à eux-mêmes*, obtain credit.

l. 11. *il se mêla des Royalistes=des Royalistes se mêlèrent.* See above, note to p. 22, l. 23.

l. 25. *Les sections de Paris.* Paris had been divided into forty-eight sections in 1790. On the municipal and military organization of the capital of France during the Revolution, see M. Mortimer Ternaux' excellent *Histoire de la Terreur*, Vol. I. pp. 331 and foll.

P. 25, l. 33. *un décret du 2 Brumaire* (October 24). The report on this decree was drawn up by Tallien.

P. 26, l. 5. *tout fait*, ready made.

l. 19. *qui lui manquaient*, in which it was deficient, lit. to the extent of which it was mutilated (L. L. *mancare*, to mutilate). See above, note to p. 11, l. 13.

CHAPITRE VI. (XXI.).

l. 26. *sous quelque forme qu'elles soient admises.* Note that the form *quelque...que*, introduced about the twelfth century is corrupted from *quel...que.* Thus:

"Très bien vos servirai, *quel* peine *que* j'en aie."

(*Roman de Berte.*)

l. 30. *Carnot* (Lazare Nicolas Marguerite) [1753—1823]. It has been said of him "il avait organisé la victoire."

Rewbell (Jean Baptiste) [1746—1810], president of the 'Directoire,' fell into disgrace after the *coup d'état* of Brumaire.

Lareveillère-Lepeaux (Louis Marie) [1753—1824]. His undaunted courage in 1793 delayed for a few days the catastrophe of the Girondists. Attempted to found under the name of *Theophilanthropy* a new religion which was merely a modified kind of deism.

Letourneur (Charles Louis François Honoré) [1751—1817] was distinguished as an engineering officer, and in that quality became the colleague and assistant of Carnot during the tenure of power of the Convention.

P. 27, l. 1. *et ne possédant pas, pour la plupart, des facultés transcendantes.* "Parmi ces cinq individus, il ne se trouva aucun homme de génie, ni même aucun homme d'une renommée imposante, excepté Carnot." (Thiers.) *Pour la plus (grande) part=Quant à la plus grande partie.* The preposition *pour* is often dispensed with; thus:

"Les hommes sont *la plupart* intéressés."

l. 3. *au palais du Luxembourg.* The palace of the Luxembourg was begun in 1615 by Jacques Desbrosses, and finished in 1620.

l. 8. *espèces,* specie, ellipsis for *espèces sonnantes* which was the original expression = sounding *species* of cash or money.

l. 14. *étaient désorganisées.* "Ainsi, dès les premiers jours de l'installation du Directoire, une défaite devant Mayence, et un débarquement imminent dans la Vendée étaient des sujets d'alarme..." (Thiers.)

l. 23. *avaient joui des mêmes garanties que (celles dont) les autres citoyens (jouissaient).* Note the ellipsis.

l. 25. *à demi,* by halves.

l. 27. *à plus forte raison,* much more.

P. 28, l. 13. *à la longue,* in the long run, elliptical for *à la longue course* or *époque.* We find in old French the corresponding expression *au long aler.*

"Se j'ai chanté, ne m'a gaires valu,
Au long aler, se Deu plait, me vaudra."

l. 18. *Une chose...ce sont.* Notwithstanding the apparent irregularity of a plural verb (*sont*) connected with a singular substantive (*chose*), the difficulty vanishes when we think that *rapports* is really the nominative of the sentence, which should read thus: *les rapports de l'autorité,* etc. ... *sont une chose,* etc.

l. 25. *qu'une tentative sincère en soit faite = qu'une tentative sincère de liberté...*

P. 29, l. 18. *ne se serait-il pas développé; il* here is redundant. See above, note to p. 24, l. 11.

l. 25. *un ordre à part,* a distinct, a separate order.

l. 31. *après avoir reçu l'accolade,* after having received the hug. From *accoler* (from *col,* neck). "*Accolade,*" says Nicot (1604), "se fait en jetant les bras autour du col."

P. 30, l. 4. *envoya des négociateurs à Lille.* The letters on the Regicide peace were published in 1796, a short time after Burke's last severe attack of illness. Edmund Burke (1730—1797). "Few persons can venture to say after the eventful experience (of seventy years), when there has been such an opportunity of comparing fact with prophecy, that (on the subject of the French Revolution) he was wrong and his opponents right." (Macknight's *Life of Burke.*)

l. 22. *lui ont souvent fait commettre = ont souvent fait commettre par lui.*

l. 24. *en transportant les Royalistes à Quiberon.* Quiberon is a small town in the department of Morbihan. The landing here alluded to took place on the 27th of June 1795.

l. 30. *Le général Lemoine;* he commanded under Hoche.

P. 31, l. 1. *fuyant à la nage*, swimming away; *fuyant* being considered here as a participle, and not as an adjective, remains invariable. *Nage*, fem. subst., is now rather obsolete, except in the expression *à la nage=par la nage*. *Natation* is the substantive commonly used.

l. 3. *et M. Pitt à leur tête.* M. Macknight, in his life of Burke taunts Pitt with being incapable of grasping at a sound, magnanimous and generous policy. William Pitt (1759—1806) was as distinctly opposed by Burke as by Fox in his dealings with the French Revolutionists.

CHAPITRE VII. (XXIII.).

l. 15. *jusqu'au traité de Campo-Formio.* This treaty was signed by Bonaparte on the 17th of October 1797, at Campo Formio, a small town in Venetia.

l. 18. *dont le général Moreau était le chef.* Moreau (Joseph Victor) [1763—1813], one of the greatest French generals of modern times, gained the battle of Hohenlinden (1800).

l. 24. *l'emportait*, prevailed, triumphed. *Le* is here a neuter pronoun which takes the place of *le prix* or *l'avantage*.

l. 26. *d'autant*, so far (L. *aliud tantum*).

l. 28. *ne saurait=ne peut.*

l. 29. *Bernadotte* (Jean Baptiste) [1764—1844], celebrated as a general; became king of Sweden in 1818 under the title of Charles John XIV.

P. 32, l. 2. *la richesse irrégulière*, the abnormal riches.

l. 11. *le pont de Lodi*, on the 10th of May, 1796.

l. 17. *en affaires*, in matters of business.

l. 19. *un individu quelconque. Individu* is often used familiarly to point out a person whose name we do not wish to mention. Thus: *Quel est cet individu?*=who is that fellow? *Il prend soin de son individu*=he takes care of number one. *Quelconque* (L. *qualecunque*) whatever. *Quelconque* always follows the substantive.

l. 20. *bien qu'il=quoiqu'il*, corresponds exactly to the English *much as he...;* always governs the subjunctive.

l. 23. *Il en fut ainsi=il fut ainsi sous ce rapport.*

l. 26. *Augereau* (Pierre François Charles) [1757—1816], "brave homme, excellent soldat, et cœur généreux, mais très-vantard, et très-mauvaise tête." (Thiers.)

l. 28. *songeât* is in the subjunctive by attraction on account of *que*, but *songeait* would be equally good.

l. 32. *de bonne foi*, sincere. See above, note to p. 15, l. 31.

l. 33. *quelque distingué qu'il fût*, however eminent he might be.

la paix de Tolentino, 19th February, 1797. Tolentino is a small town in the former states of the Church (province of Macerata).

P. 33, l. 13. *avec le Pape.* The Pope then was Pius VII., *Barnabas Chiaramonti* (1740—1823); he had been elected in 1800.

CHAPITRE VIII. (XXIV.).

l. 23. *l'espoir justement fondé*, the hope lawfully grounded. *Justement* here is the same as *avec justice;* sometimes it corresponds to *récemment*, and is translated by the English *just* or *recently*.

l. 25. *toutefois*, nevertheless. *Toutefois* is derived from the adject. *tout* and the subst. *fois*=L. *vice;* hence, in the Old French, we find *toute voie*, thus:

"Je n'y cuit trover merci;
Si ferai voir *toute voie*,
Qu'en madame trop me fie."
(Thibaut de Champagne.)

l. 27. *les deux chambres*, on the 4th of September 1797.

P. 34, l. 3. *ne se doutaient guère*, scarcely suspected.

l. 12. *des affaires.* The *coup d'état* of Fructidor (September 1797) was the indirect but necessary result of the royalist intrigues which surrounded the Directoire.

l. 25. *on les assassinait.* The royalist bands organized throughout the south of France after the downfall of Robespierre took the name of *compagnies de Jéhu*, or *compagnies du soleil*, and murdered all persons suspected of holding republican views.

l. 30. *Pichegru* (Charles) [1761—1804] had begun to negotiate with the Prince de Condé as far back as 1795; was member of the council of five hundred when the Fructidor *coup d'état* took place.

l. 32. *en tant que*, in so far as it was.

P. 35, l. 11. *d'user de*, to make use of. *User* without a preposition means *to wear out, to destroy by constant use.*

l. 17. *se laisser battre*, to allow themselves to be beaten.

l. 18. *escrime*, fencing; *escrimer*, to fence (Ital. *schermare*).

l. 32. *c'était une arme, etc. = les Terroristes étaient une arme, etc.*

P. 36, l. 15. *se fondait toujours sur les circonstances*, always acted under the impulse of (present) circumstances.

l. 21. *troquées*, exchanged (Span. *trocar*). Hence the subst. *troc*.

l. 29. *Le changement de ministère et les adresses des armées.* Ramel was named minister of finance; Merlin, of justice; M. de Talleyrand, foreign affairs; Pléville le Peley, admiralty; François de Neufchâteau, home; Lenoir-Laroche, police; Hoche, war.

P. 37, l. 4. *on s'excite les uns les autres; on* being now considered as an indefinite pronoun, takes the verb in the singular; but it really represents the Latin *homines* (O. F. *homs*, *huens*); and *on s'excite* therefore is equivalent to *les hommes s'excitent....*

l. 5. *qui sait écouter = celui qui sait écouter.*

l. 7. *Le soir* = on the evening; *sur* or *pendant* is understood before *le soir*.

l. 9. *connues*, known (in the political world).

l. 21. *on eût dit = on aurait dit.*

l. 33. *sans physionomie*, without any character, originality.

P. 38, l. 2. *ne tenait pas sur lui*, did not stick to him (as a fast colour would on a dress).

l. 5. *ce qui en était*, what was (the truth) in that respect, *ce qui était de cela*.

cela pouvait se croire = cela pouvait être cru par soi. *Se* is here an ablative. See Littré, *Histoire de la langue Française*, vol. II. p. 317 and foll.

l. 7. *ternes*, dull, colourless (L. *teter*, *tetrinus?*).

qu'il fût, that he might be.

l. 12. *Dupont de Nemours* (Pierre Samuel) [1739—1817], distinguished as a writer on political economy, was secretary to the provisional government in 1814.

l. 13. *Barbé-Marbois* (François, marquis de) [1745—1837], minister of the public treasury (1801), president of the court of accounts (1808), a senator, and then a peer of France.

l. 14. *Laffon-Ladebat* (André-Daniel) [1746-1829], originally a merchant at Bordeaux, took an important part in all the financial discussions of the day as member of the legislative assembly, the convention and the council of ancients.

l. 17. *de même = de même manière, de même façon.*

l. 24. *Tronçon-Ducoudray* (Philippe-Charles-Jean-Baptiste) [1750—1799] shared with Chauveau-Lagarde the honour of defending Queen Marie-Antoinette before the National Convention.

Jordan (Camille) [1771—1798], member of the chamber of Deputies (1816), and of the Council of State, from which he was excluded (1818) on account of his liberal opinions.

l. 27. *l'on appela cette operation, la mobiliser.* "Cette mesure," says M. Thiers, "excita une vive opposition. Les adversaires soutenaient que c'était une vraie banqueroute."

l. 30. *avec une impitoyable barbarie.* "Ce projet était fort appuyé par Sieyès, Boulay de la Meurthe, Chazal, tous les républicains prononcés." (Thiers.)

l. 33. *d'une descente en Angleterre....* "Le jour même où la signature du traité de Campo Formio fut connue à Paris, le Directoire, voulant tourner les esprits contre l'Angleterre, créa sur le champ une armée dite d'Angleterre, et en donna le commandement au général Bonaparte." (Thiers.)

CHAPITRE IX. (XXV.)

P. 39, l. 8. M. Vinet has remarked on this chapter: "ces pages narratives se recommandent par leur clarté animée et la rapidité du mouvement." (*Études sur la littér. Française.*)

l. 10. *Il en coûte; en* is here a pronoun; *il coûte de cela=de notre modestie;* it is a trial for one (for one's modesty).

l. 16. *si j'y avais été appelée=si j'avais été appelée à donner mon avis.*

l. 27. *ils me savaient si mauvais gré,* they were so displeased with me. *Gré* (L. *gratum*) means pleasure, satisfaction. *Savoir gré,* literally to know and so feel satisfaction.

P. 40, l. 6. *entretint des relations de société,* kept up social intercourse.

l. 7. M. de Talleyrand (Charles Maurice de) [1754—1838]; on him see Lord Dalling's monograph, and M. Sainte-Beuve's articles in the *Nouveaux Lundis*, vol. XII.

l. 16. *il voulait bien,* he consented.

l. 17. *à cet égard,* in that respect.

le faisant présenter; le is governed by *présenter*, not by *faisant.*

l. 18. *par un de mes amis.* Benjamin Constant.

l. 20. *il se passait ensuite très-bien des autres,* he did afterwards very well without (the help of) others. The verb *se passer* means originally *to be superior to one's self.* Thus: "*il se passa lui-même.*

lorsqu'il revint au Palais-Royal" (Retz, *Mémoires*): so, in the present instance, the literal translation is: "he was above himself to the extent of the help which others could afford him." *Se passer de* signifies also *to be satisfied with:* "la sagesse, qui accoutume les hommes *à se passer de peu.*" (Fénelon.)

P. 41, l. 3. *Chénier le poète.* Marie Joseph de Chénier (1764—1811) managed to live through the Revolution by shewing very little consistency; a second-class writer and a despicable politician.

l. 5. *malgré tout ce qu'on peut reprocher à sa vie.* Chénier took, on the republican side, an active share in all the events which occurred between 1792 and 1802.

l. 7. *du talent dramatique.* Chénier composed the following tragedies: *Charles IX* (1789), *Henry VIII, la mort de Calas* (1791), *Gracchus* (1792), *Fénelon* (1793), *Timoléon* (1794).

l. 8. *Il s'émut à la peinture=il fut ému par la peinture.*

l. 16. *inabordable au raisonnement*, inaccessible to argument.

l. 21. *faute d'avoir la patience*, from want of patience; *faute de=par manque de.*

l. 33. *la Trémoille.* The family of La Trémoille, one of the oldest of Poitou, owes its origin to Pierre, seigneur de la Trémoille, who lived in 1040, during the reign of Henry I.

P. 42, l. 2. *dont la tête était à prix*, on whose head a price was set.

l. 12. *fut......traduit*, was summoned. The verb *traduire*, in this sense, is also applied to things.

"Devant certaine guêpe *on traduisit* la cause."
(La Fontaine, *Fables*.)

l. 21. *M. de Norvins de Monbreton* [1769—1854], occupied several posts during the empire, and wrote (1827) a history of Napoleon, which was once very popular.

l. 26. *Comment (pouvait-on) se flatter de rien obtenir... Rien* here means *the slightest thing.*

P. 43, l. 15. *en me recueillant*, in collecting myself.

l. 18. *c'en était fait*, it was all over (with his life, or with him); *=c'était fait de sa vie*, or *de lui.*

l. 30. *qu'est-ce que des opinions?* what are opinions?=*que sont des opinions...?* Note the example of the double nominative, *ce* and *opinions; qu'est cette chose*, i.e. *des opinions?*

l. 31. *dans les temps de partis*, in times when political factions are rife.

l. 33. *si l'on en excepte.... Si l'on excepte* would be more grammatical, because *en* refers to no substantive previously mentioned.

CHAPITRE X. (XXVI.).

P. 44, l. 14. *C'est un des grands défauts...que de s'imiter. Que* is here a neuter pronoun. The sentence, analysed, would run thus: *la chose,* c'est à dire *s'imiter, est un des grands défauts.*

P. 45, l. 4. *se faisait remarquer,* courted notice.

l. 7. *aux républiques Cisalpine et Ligurienne,* in 1797.

l. 15. *en magistrat,* as a magistrate.

l. 18. *sa femme.* Marie-Joseph-Rose Tascher de la Pagerie [1763—1814], widow of Alexander de Beauharnais; married to Bonaparte in 1796.

l. 20. *Ossian.* The so-called poems of Ossian were translated into French by Letourneur (1771) and Baour-Lormian (1801).

l. 21. *à lui croire=à croire qu'il avait.*

l. 22. *d'ailleurs,* besides; lit. from elsewhere. (O. F. *ailhors, alhors,* from the L. *aliorsum*).

l. 25. *où se prendre,* lit. where to fasten itself; where to find a worthy subject.

l. 27. *du moins,* at any rate.

l. 31. *lorsque je fus un peu remise,* when I had a little recovered.

P. 46, l. 12. *à nous connus=connus par nous.* The use of the prepos. *à* instead of *par* is constant in French, and shews that *à* (=*par*) is exactly the equivalent of the Latin *à, ab.* Mathurin Cordier (*De corrupti sermonis emendatione,* chap. III.), quoting the sentence: 'Il ne veut pas se laisser battre à son régent,' advises the pupil to translate it thus into Latin: *A praeceptore non sinit se verberari.*

l. 15. *Sa tournure,* his appearance.

l. 16. *avantage de plus,* an additional advantage.

l. 27. *tiennent autant,* are as much the result.

l. 29. *attrait=qualité attrayante,* charms, attraction; thus again:

"*Quels attraits* penses-tu qu'ait pour nous la couronne?"
(Corneille, *Rodogune.*)

l. 30. *ne sauraient=ne peuvent.* Notice that after the conjunction *ni* repeated, the verb can be put indifferently in the singular or the plural.

"*Ni* mon jugement, *ni* ma volonté ne *dictèrent* ma réponse."
(J. J. Rousseau, *Rêveries.*)

"*Ni* Grimm *ni* personne ne m'*a* jamais parlé de cet air."
(J. J. Rousseau, *Confessions.*)

P. 47, l. 29. *pour dérouter*, lit. to put on a false track; to puzzle.

"Si chevauchèrent les batailles, ainsi rangées, tout le jour, *sans se desrouter* (without losing their way) par montagnes et par vallées."

(Froissart.)

l. 31. *Sieyès* (Emmanuel Joseph) [1748—1836]. "Une des figures les plus considérables de la Révolution, et à la fois il en est peut-être la plus singulière." (Sainte-Beuve.) On him see M. Sainte-Beuve's *Causeries du Lundi*, Vol. v., and M. Mignet's *Notices et Mémoires historiques*.

l. 33. *sentie*, genuine, which he felt.

P. 48, l. 3. *caractérisé*, founded upon the real character (of M. Necker).

l. 5. *obligeants*, polite, kind.

l. 8. *il est engraissé*, he has become fat; *engraisser*, used as a neuter verb, takes indifferently the auxiliary *avoir* or *être*.

ce qui lui va très-mal, which is very unbecoming to him.

l. 9. *de croire un tel homme tourmenté*=*de croire qu'un tel homme est tourmenté;* see above, note to p. 45, l. 21. This locution corresponds exactly to the Latin infinitive with the accusative of the object.

l. 11. *Sa taille*, his figure, from the waist upwards.

l. 17. *aussi ne s'en fait-il pas faute*, accordingly he does not spare it, he does not abstain from it=*aussi il ne fait pas à lui-même une faute* (un besoin) *de cela*.

P. 49, l. 3. *tout droit*, bolt upright.

l. 10. *doivent en être accusés*=*doivent être accusés de son despotisme*.

l. 21. *les tribunaux*, the courts of law.

l'Institut, the aggregate of all the scientific and literary societies founded in Paris at various times by the government. *Académie Française* (1635, Richelieu)—*Académie des inscriptions et belles-lettres* (1663, Colbert)—*Académie des sciences* (1666, Colbert)—*Académie des beaux-arts* (1648, 1666, 1671, Mazarin and Colbert)—*Académie des sciences morales et politiques* (1795, republic). The *Institut de France* was reorganized in 1795.

l. 25. *dais*. Notice that *dais* is originally a Provençal substantive meaning a dining-table.

"Priore prandente ad magnam mensam quam *dais* vocamus."

(Matth. Paris.)

Hence, by extension, a platform. This is the meaning which it has retained in *English*. And, later on, the hangings which are above the platform. This is more especially the *French* signification.

l. 32. *dans l'appui de sa main...* = *dans l'appui donné par sa main...*

P. 50, l. 18. *s'il entendait*, if he meant.

l. 21. *le supposant de bonne foi*, taking for granted that he was sincere.

l. 24. *l'hymne...composé; hymne* is feminine only when it means a hymn to be sung in churches.

l. 30. *ceux de Fleurus*. The battle of Fleurus was gained on the 26th of June, 1794 (messidor 8, year II) by General Jourdan.

CHAPITRE XI. (XXVII.).

P. 51, l. 15. *impossible à un...* = *pour un...*

l. 21. *au Temple*, the old residence of the knights of the Temple in Paris; had been transformed into a prison.

P. 52, l. 17. *commérages*, idle gossip, from *commère* (L. *cum, mater*).

l. 22. *afin de s'emparer du trésor de Berne*. On this supposition of Madame de Staël, M. Thiers remarks: "Ce sont des absurdités qui ne supportent pas le moindre examen."

l. 33. *la Suisse entière*. On the invasion of Switzerland by the French, see Thiers, Alison, etc.

P. 54, l. 6. *comme une chose apprise*, as a thing learned by heart.

l. 11. *qu'il me supposait* = *qu'il supposait en moi.*

l. 12. *me fit ... concevoir l'agrément*...made me understand the pleasantness.

l. 13. *quand il prend l'air bonhomme*, when he puts on an appearance of good-natured simplicity. The idea conveyed by the word *bonhomme* is generally that of good nature almost verging upon silliness.

l. 14. *et qu'il parle* = *et quand il parle.*

l. 25. *il manquait le ton vrai*, he missed the true mark, he could not catch the true ring.

CHAPITRE XII. (XXVIII.).

l. 30. *d'une invasion...* = *par une invasion.*

P. 55, l. 7. *de ma mère*. Necker had married Susanne Curchod de la Nasse, celebrated for her beauty and her Christian liberality. She founded the *hôpital Necker* in Paris.

l. 11. *qu'il n'allât se promener*, without his going to take a walk. *e...ne* = L. *quin.*

l. 15. *mes enfants en bas âge.* Auguste de Staël (1790—1827),

Albertine married in 1816 to the Duc de Broglie, and another son who died young.

l. 16. *nos gens curieux*, our servants, fond of sightseeing.

l. 32. *Suchet* (Louis Gabriel) [1772—1826], Marshal, Duc d'Albuféra, one of the bravest, kindest, and most high-minded of Napoleon's lieutenants.

l. 33. *se conduisit à merveille pour nous*, behaved wonderfully well towards us. *Pour nous* is governed, not by *se conduisit* which requires *envers*, but by *à merveille.*

P. 56, l. 5. *une facilité sociale*, an easiness of intercourse.

à l'aise, comfortably.

l. 11. *d'injustes privilèges.* "La féodalité, qui n'est que la hiérarchie militaire, existait entre les républiques. Et il y avait des peuples dépendant d'autres peuples, comme un vassal de son suzerain et gémissant sous un joug de fer." (Thiers.)

l. 18. *quelques préjugés des cantons catholiques:* this clause is ambiguous, it stands here not for *quelques préjugés que l'on avait contre les cantons*...but for *quelques préjugés que les cantons catholiques avaient.*

l. 26. *l'invasion dont ils étaient menacés=par laquelle ils étaient menacés.*

l. 28. *la douloureuse angoisse*... *Douloureuse* is pleonastic here.

l. 31. *la bataille de Granson* (L. *Grandisonium*, in the canton of Vaud). Charles the Bold, duke of Burgundy, was completely defeated there by the Swiss in 1476. The Canton de Vaud forms part of the country occupied in Cæsar's days by the Helvetii.

P. 57, l. 9. *des trois cents Spartiates*, the three hundred Spartans who perished at Thermopylæ with Leonidas.

l. 13. *contre les Français*, on the 5th of March, 1798.

l. 21. *en bataille rangée*, in a pitched battle.

P. 58, l. 7. *bien que=quoique.*

l. 19. *diplomates; diplomatiques* would be more grammatical, *diplomate* being a substantive.

réunir Genève à la France, in 1798. Geneva became under the empire the chief town of the department of Léman. Its classical name was *Genua* (district of the Allobroges).

l. 25. *berceau de la réformation.* Geneva was surnamed *la Rome du Calvinisme.*

plus d'hommes distingués; see a long list in Bouillet's *Dictionnaire d'histoire et de géographie*, s. v. Genève.

l. 33. *la fable de la poule aux œufs d'or.* See La Fontaine, *Fables*, v. 13.

P. 59, l. 12. *quoique cet acte fût (un acte) de la justice.*

l. 16. *au trésor public:* this debt was paid back to Madame de Staël by Louis XVIII. in 1815.

CHAPITRE XIII. (XXIX.).

l. 27. *à la considération*, to the respect.

P. 60, l. 15. *du Capitole*, in February 1798.

l. 16. *il n'y avait de républicains...que les statues.* The only republicans were the statues. *De républicains* is here an ablative, *de* corresponding exactly to the Latin preposition *de* (out of the genus republicans).

l. 22. *qui garantisse=qui puisse garantir.*

l. 24. *gouvernements à (=avec un) ressort*, governments moving by means of a spring.

l. 25. *remonter*, wind up.

l. 28. *l'immoralité seule faisait des progrès de toutes parts;* on this sad subject consult Messrs de Goncourt's *Histoire de la société Française pendant le Directoire.*

l. 31. *dans l'intérieur du Directoire*, on the 18th of June 1799.

P. 61, l. 1. *des hommes tellement vulgaires.* Roger-Ducos, "homme honnête, peu capable." Moulin, "général obscur." Barras, "chaos de vices, de passions, d'intérêts, d'idées contraires." Gohier, "peu capable, étranger à la connaissance des hommes et des affaires."

l. 2. *à grands cris=avec de grands cris.*

l. 6. *les avocats*, the barristers. *Avocat* is used here in an unfavourable sense, and means an idle babbler. On the eventful 18th Brumaire, Bonaparte said to Lefebvre: "Vous, l'un des soutiens de la république, voulez-vous la laisser périr dans les mains de ces *avocats*?"

l. 10. *se donnait des airs de cour, du soir au lendemain*, assumed the pretensions of a man who keeps a court, in the interval between the evening when he was nobody and the next day when he was one of the rulers of the state, i. e. the space of a few hours sufficed to enable him to act his part as a man in power. We also say *du soir au matin.* Thus:

> "......combien en a-t-on vus
> Qui *du soir au matin* sont pauvres devenus
> Pour vouloir trop tôt être riches?"
>
> (La Fontaine, *Fables*, v. 13.)

l. 11. *il faut que ce ne soit pas*......it cannot be......

l. 12. *que sais-je?* Need I go on with my enumeration? literally, what do I know [(i.e. how can I have any recollection) of a list of obscure individuals]?

l. 18. *de bonne ou de mauvaise compagnie*, respectable or the reverse. *qui faisaient enfin leur métier*...who, after all, did their business.

l. 24. *Prononciez-vous ...... Reveniez-vous = si vous prononciez...si vous reveniez.......* The interrogative form gives a picturesque character to the sentence.

l. 33. *en était arrivée. en* corresponds here to the Latin *inde.*

P. 62, l. 1. *ce période.* When the subst. *période* is masculine, it means the highest point, the pitch, the critical epoch.

l. 10. *de grandes victoires en Italie.* Surrendering of Alexandria, July 22, 1799; of Mantua, July 30; battle of Novi, August 16.

l. 13. *Joubert* (Barthélemy-Catherine) [1769—1799], equally distinguished for his courage, his moderation, and his disinterestedness.

l. 19. *il ne se sentait pas = il ne sentait pas en lui.*

l. 26. *qui le portât alors*, which supported him then.

CHAPITRE XIV. (Part IV. Chap. I.).

P. 63, l. 5. *près d'Aboukir*, a village in lower Egypt (anc. name *Canope? Caposiris?*). The battle alluded to here was gained by Nelson, August 1, 1798.

l. 14. *sa profession de foi mahométane.* "La fête du prophète ne fut pas célébrée avec moins de pompe; Bonaparte se rendit à la grande mosquée, s'assit sur des coussins, les jambes croisées comme les Cheïkhs, dit avec eux les litanies du prophète, en balançant le haut de son corps et agitant sa tête. Il édifia tout le saint collége par sa piété." (Thiers, *Histoire de la Révolution.*)

l. 15. *son concordat avec le Pape.* The *concordat* was signed on the 15th of July, 1801, between the first Consul and the Pope Pius VII.

l. 16. *comme il l'est. Le* here is a neuter pronoun.

l. 18. *de l'égoïsme.* This is the principle from which La Rochefoucauld (1613—1680) started when he wrote his celebrated but distressing *Maximes.* Notice that *manœuvre, fem.*, is the abstract substantive (manœuvring, intrigue, etc.).

l. 22. *importe à la pensée*, is worth bringing our thoughts upon.

l. 23. *en savait...assez = savait assez de choses* or *de vérités; en* here is a pronoun.

l. 28. *Sa conversation avec le mufti* (from the Arab. *moufti*=he who gives a decisive answer). See Thiers.

l. 32. *de ce qu'ils...=parce qu'ils...*

P. 64, l. 2. *tout en se conduisant,* whilst behaving.

l. 4. *ils ne le sont pas=ils ne sont pas cela. Le* neuter; see above.

l. 7. *Le pain dérobé...* Comp. Proverbs xiii. 11, "Wealth gotten by vanity shall be diminished."

l. 9. *mullah* or *mollah* (Arab. *moulâ*=lord or master).

l. 13. *ait armé le bras.* Notice the idiomatic use of the subjunctive. The indicative is employed only when the affirmation is beyond the shadow of a doubt.

n'empêcha pas que sir Sidney Smith n'arrêtât... The second *ne* here is not a negative but a dubitative adverb. Sir Sidney Smith (1764—1840) obliged Bonaparte to raise the siege of St John of Acre on the 20th of May, 1799.

l. 17. *au général Berthier* (Alexandre, 1753—1815), marshal of France (1804), prince of Wagram (1809); one of Napoleon's ablest officers.

l. 18. *il causait de tout,* he chatted on all sorts of subjects. *de* here is the Latin preposition.

l. 21. *prendre l'Europe à revers,* journey through Europe in a contrary direction, liter. a back-hand march.

l. 25. *ses revers,* here, his reverses.

P. 65, l. 2. *aux yeux=dans les yeux.*

l. 3. *Lucien...Joseph.* Lucien Bonaparte (1775—1840) prince of Canino, the most liberal and independent of Napoleon's brothers. On Joseph, see notes to *Dix années d'exil,* in this series, p. 90.

l. 7. *ils lui conseillèrent...* This assertion is positively contradicted in Lucien's memoirs.

l. 11. *sans considération,* inspired no respect.

l. 17. *il est=il y a.*

l. 23. *de traiter de lâcheté=de traiter comme une lâcheté.*

l. 26. *doit être approfondi,* should be studied thoroughly.

l. 32. *fût sanguinaire,* subjunctive governed by *sans que.*

CHAPITRE XV. (II.)

P. 66, l. 12. *Le général Bernadotte* (Jean Baptiste, 1764—1844). He was made minister of war in July, 1799, through the influence of Barras.

l. 22. *en Hollande; mais ils en étaient...* The first *en* is a preposition, the second, a pronoun. The evacuation of Holland by the English troops took place in October, 1799.

l. 24. *battus à Zurich par Masséna.* The battle of Zurich (L. *Turicum, Tigurum, Duregum*) was gained, August 26, 1799, by Masséna (André, 1758—1817), Marshal of France, and Duke of Rivoli, celebrated for his defence of Genoa (1800). His chief characteristics as a general were obstinacy and 'pluck.'

l. 30. *de toutes les combinaisons*, out of all the combinations; ablative expression.

P. 67, l. 6. *Ce n'étaient donc plus les revers.* Notice the double nominative *ce...les revers; ce* is the neuter pronoun; the subject of the sentence being really *revers*, governs the verb in the plural.

l. 14. *Le président du Directoire,* Rewbell. See above, notes to Chap. VI.

l. 25. *renversa la république romaine,* B.C. 49.

P. 68, l. 7. *Le* 18 *brumaire, précisément,* on that very 18th of Brumaire (Nov. 9, 1799).

de Suisse...de chevaux...ablative forms. See above, note to p. 60, l. 16.

l. 10. *sa terre de Grosbois,* his estate at Grosbois, a village in the dept. of Seine et Oise. The *Château,* before belonging to Barras, had been the property of the count de Provence, brother of Louis XVI., and afterwards king under the name of Louis XVIII.

l. 21. *pendant les cinq semaines.* Bonaparte arrived in Paris on the 16th of October.

l. 28. *il avait fait dire à Sieyès*...he had sent word to Sieyès.

l. 29. *la constitution qu'il tenait dans un nuage.* "Cette constitution modèle qu'il avait de longue main élaborée, qui devait rompre le flot de la démocratie en le divisant, et triompher des passions des hommes en les balançant et les contrepesant l'une par l'autre." (Sainte-Beuve.)

l. 33. *les papiers,* family papers.

P. 69, l. 1. *il se récria,* he protested loudly.

l. 2. *lui qui en a tant condamné. Lui* instead of *il,* because the verb does not follow immediately. The mediæval French, more logical, would have said *il qui...; en* pronoun; *en a tant condamné*= *a tant condamné d'elles.*

l. 5. *doucereuse*=mawkish.

l. 19. *n'était pas entreprenant dans les affaires civiles.* "Esprit

indécis, aussi dépaysé dans la politique qu'il était éminent dans la guerre." (Lanfrey, *Histoire de Napoléon*.)

P. 70, l. 13. *l'emporter*, prevail, lit. to carry off the advantage.

l. 14. *l'instant d'après; après* is used here as a kind of substantive.

l. 22. *la manière dont... Dont* here is an ablative (=*par laquelle*), not a genitive locution.

l. 30. *son esprit mordant et décidé*, his biting and blunt temper.

P. 71, l. 3. *suivez-moi*. The concluding words of Bonaparte's speech were really as follows: "Souvenez-vous que je marche accompagné du dieu de la fortune, et du dieu de la guerre!" See Thiers, *Hist. de la Révolution*, vol. x.; Lanfrey, *Hist. de Napoléon*, vol. I., etc.

l. 15. *Aréna* (Barthélemy), condemned to transportation after the events of Brumaire, managed to escape, and died at Leghorn in 1829.

l. 28. *se troubler*, lose his presence of mind.

P. 72, l. 5. *la partie vaut le risque de l'enjeu*, the game is worth the venture of the stakes. (*enjeu*, what is *in the game; en jeu*.)

l. 11. *se refusant*, for *refusant*.

l. 14. *eût encore produite* for *aurait...*

l. 28. *l'état civil*, civilians.

l. 31. *des corps*, of public bodies.

l. 33. *la considération des députés*=*la considération qui appartenait aux députés;* the respect due to the deputies.

P. 73, l. 1. *Du moment*, from the moment.

l. 4. *moins dispos*, less active. Note that this adjective has no feminine.

l. 6. *à redresser*, to correct.

l. 26. *deux fois à Paris*, in 1814 and 1815.

l. 28. *Cadix* (L. *Gades*), blockaded in 1810 by the French under Marshal Victor. Moscow (in Russian, *Moskwa*), taken by the French in 1812.

l. 31. *n'en seraient pas pour cela plus à louer*=ne seraient pas, *quant à leur conduite*, plus à louer pour cela.

P. 74, l. 4. *qui l'a exploitée*, liter. who has worked it.

CHAPITRE XVI. (III.).

l. 16. *On se donne volontiers l'air*, one assumes readily the air.

P. 75, l. 11. *accoutumés à la tribune*, accustomed to political oratory.

l. 12. *leur reste de caractère*, the remains of their individuality.

P. 76, l. 1. *dont il se jouait à son gré=avec lesquelles*, etc.

l. 16. *des études sincères et suivies*, honest and persevering studies.

P. 77, l. 2. *nous en sommes arrivés*=nous sommes arrivés *sous ce rapport*, or *quant à cela;* see above.

l. 6. *toute rédigée, toute* is an adverb, but it is made to agree because the next word begins with a consonant.

l. 10. *l'emporter*, prevail. See above.

l. 12. *et il ne sait pas traiter avec elle.* M. Sainte-Beuve says: "L'amertume de cet esprit supérieur déchu d'un espoir immense et désespérant à jamais des hommes. Il y a dans cette douleur et cette expression de mépris de Sieyès un excès maladif, et le Lycurgue, qui s'est brisé contre l'expérience humaine, a tourné au misanthrope."

(*Lundis*, vol. v.)

l. 14. *faute*, elliptical for the archaism *à faute*. Thus: "à faute de trouver les lieux propres." (Bossuet, *Hist. des Variations*.)

une espèce, a race (of beings).

l. 17. *le découragement de l'humeur*, the discouragement which finds its vent in bad temper.

l. 20. *avec le despotisme.* On the plan of constitution proposed by Sieyès, see Thiers, and the article on Sieyès in Michaud's *Biographie Universelle.*

P. 78, l. 9. *les appointements*, the salary.

l. 17. *canonicats à vie*, liter. life-canonries, benefices.

l. 19. *se faisait dire sa volonté=faisait dire sa volonté à soi.*

l. 26. *lui fit découvrir et supprimer=fit découvrir et supprimer par lui.*

l. 29. *quoi que ce fût*, anything, whatever it might be.

CHAPITRE XVII. (IV.).

P. 79, l. 13. *la plupart* (la plus grande part)...*souhaiteraient;* verb in the plural, because an idea of collection is implied.

l. 16. *il suffit d'une minorité*...a minority suffices. Note the two nominatives. *Il* is neuter.

l. 27. *il ne tient à aucune idée*, he is wedded to no idea.

l. 29. *en athlète=comme un athlète.*

P. 80, l. 9. *qu'il faut s'en prendre*, that we should find fault; liter. that we should fasten ourselves (se prendre à son funeste génie de cela). See note to p. 45, l. 25.

l. 11. *que cette nation n'eût*...a Latinism, *ne hic populus habuerit.*

l. 32. *C'est toujours à demain*, it is always till to-morrow.

P. 81, l. 7. *Cambacérès* (Jean Jacques Régis de, 1757—1824) "peut être regardé," says the *Biographie Universelle*, "comme le type de ces hommes d'état qui prennent pour base de leur conduite politique le contre-pied de ce fameux adage

'Et mihi res, non me rebus, submittere conor;'

admettent tous les faits accomplis, et soumettent au pouvoir dominant leurs opinions et leurs actes." Under the empire, Cambacérès became Duke of Parma, arch-chancellor, etc.

l. 9. *Lebrun* (Charles François) [1739—1824] "est un des hommes de la révolution dont l'élévation est la plus surprenante, car elle ne fut l'œuvre ni de l'ambition, ni de l'intrigue. (*Biog. Universelle.*) Lebrun was arch-treasurer under the empire, and Duke of Plaisance. He had been the right hand of chancellor Maupeou. "Que ferait Maupeou sans Lebrun?" said Louis XV.

l. 14. *telle qu'elle était alors.* Maupeou (René Nicolas Charles Augustin de) [1714—1792], chancellor of France in 1768, banished the parliament of Paris which had been guilty of showing a tendency to liberalism.

l. 19. *l'ancien et le nouveau régime* (*révolutionnaire*) *au mélange du troisième* (*impérial*).

l. 20. *grand seigneur engagé dans la révolution.* The person alluded to here is Talleyrand. "On l'accuse de versatilité parcequ'il servit plusieurs gouvernements; il prétendait en cela ne servir que son pays." Talleyrand was minister of foreign affairs under Napoleon, who created him Prince de Bénévent.

l. 23. *un homme des temps funestes.* Fouché (Joseph, 1754—1820), Duc d'Otrante, minister of police from 1798 till 1810.

l. 28. *savait la créer*, i.e. la circonstance.

P. 82, l. 6. *les Tuileries*, thus called because the palace occupies the site of an old brick-kiln (*tuilerie*). Was begun in 1504, by Philibert Delorme, architect to Catherine de Medici.

l. 7. *coup de partie*, a master-stroke, liter. the stroke which decides the game (*partie*). The construction is, *le choix de cette habitation fut un coup*... *Que* in this sentence is a neuter pronoun.

l. 20. *elles retardaient* (*pour*) *un instant.*

l. 21. *Lui ne regardait*... *Lui* here is emphatic. (*Quant à*) *lui* (*il*) *ne regardait*...

P. 83, l. 16. *Un arrêté sur la restitution des bois*, a decree on the restitution of forest-lands.

P. 84, l. 8. *criaient au jacobinisme*, elliptical for *criaient* (*sus*) *au jacobinisme*, cried out *upon* Jacobinism.

l. 15. *rôles usés*, worn-out characters.—Monk (George), Duke of Albemarle (1688—1770).

l. 23. *le secret de la comédie*, a secret which was no secret, as every one knew it. Thus again: "Cela ne dura pas longtemps sans être le *secret de la comédie*." (Saint Simon.)

l. 24. *se complaisait dans*, enjoyed (with a certain feeling of vanity).

l. 29. *de faire des phrases*, to talk fustian; *un faiseur de phrases*, a mere rhetorician.

P. 85, l. 15. *un appoint*, a balance (of money, accounts, etc.).

l. 25. *la dernière raison des rois*, the motto *ultima ratio regum* was engraved on a French cannon.

l. 27. *n'en attachait pas moins...en* is a pronoun=*pour cela*.

l. 28. *il dictait souvent lui-même...saccades violentes du style*. "Napoléon a la ligne précise et brève...c'est parfois comme la pointe d'un compas." (Sainte-Beuve.)

l. 33. *ne saurait*=*ne peut*.

P. 86, l. 1. *un jour* (*étant*) *donné*, ablative absolute, on a stated day.

l. 2. *beaucoup de convenance*, much propriety.

l. 3. *il s'y complaît*, he revels in it, lit. enjoys himself there.

l. 5. *qu'il se livrait*, that he devoted himself.

du Moniteur. The *Moniteur universel*, official daily paper, appeared for the first time in 1789.

l. 10. *en se rapprochant*, in imitating.

P. 87, l. 6. *sur des pieds d'argile*, allusion to Nebuchadnezzar's dream, Daniel ii.

CHAPITRE XVIII. (V.).

l. 12. *de sa longue lutte*=*par sa...*

l. 16. *pour se rapprocher de*, to come to terms with.

l. 17. *s'y refusa*=*se refusa à ce dessein*, refused to entertain that idea, or plan; the despatch in answer to Bonaparte's note was sent on the 4th of January, 1800.

l. 19. *la victoire de Marengo*, June 14, 1800.

l. 20. *le traité d'Amiens* (L. *Samarobriva*, then *Ambiani*), capital of the department of the Somme. The treaty was signed March 27, 1802.

P. 88, l. 7. *Washington* (George, 1732—1799). His *éloge* was pronounced by M. de Fontanes, in compliance with Bonaparte's express orders.

l. 9. *en étourdissant le raisonnement*, in blunting the powers of reasoning.

l. 16. *il fallait s'y prendre*, people should behave; liter. it was necessary to betake one's self; *s'y prendre = se prendre à cela* (i.e. *au projet, au dessein*).

l. 18. *Lord Grenville* (1759—1834) was then secretary of state for foreign affairs.

l. 24. *il nous est, à nous autres, plus facile = il est plus facile que, nous autres, nous mourions*, it is easier for us common mortals (i. e. in opposition to men regarded as above the level of humanity) to die.

P. 89, l. 10. *M. Fox* (Charles James, 1748—1806). See on this subject M. Thiers' *Histoire du consulat et de l'empire*, book XVI.

fit entièrement fausse route, went completely wrong.

l. 15. *quelle faute, s'il se peut* (i. e. *si cela* [L. *id*] *est possible*), *plus dangereuse encore*, what a fault, more dangerous still, if possible, it was to consider Bonaparte, etc.

l. 19. *avait de quoi faire la gloire*...had wherewith to make the glory...elliptical for *avait* (*cela*) *de quoi* (*il pouvait*) *faire*.—Sheridan (Richard Brinsley, 1751—1816).

P. 91, l. 14. *la machine infernale*, on the 24th of December, 1800.

l. 20. *cent trente révolutionnaires*. The sentence of transportation was signed on the 4th of January, 1801.

l. 29. *s'étaient fait alors le bizarre principe = avaient fait à eux-mêmes*, had made, established, or set up for themselves the odd principle.

CAMBRIDGE: PRINTED BY C. J. CLAY, M.A. AT THE UNIVERSITY PRESS.

UNIVERSITY PRESS, CAMBRIDGE,
March, 1877.

CATALOGUE OF

WORKS

PUBLISHED FOR THE SYNDICS

OF THE

Cambridge University Press.



London:
CAMBRIDGE WAREHOUSE, 17 PATERNOSTER ROW.

Cambridge: DEIGHTON, BELL AND CO.
Leipzig: F. A. BROCKHAUS.

2000
12/3/77

PUBLICATIONS OF

The Cambridge University Press.

THE HOLY SCRIPTURES, &c.

The Cambridge Paragraph Bible of the Authorized English Version, with the Text revised by a Collation of its Early and other Principal Editions, the Use of the Italic Type made uniform, the Marginal References remodelled, and a Critical Introduction prefixed, by the Rev. F. H. SCRIVENER, M.A., LL.D., Editor of the Greek Testament, Codex Augiensis, &c., and one of the Revisers of the Authorized Version. Crown Quarto, cloth, gilt, 21*s*.

THE STUDENT'S EDITION of the above, on *good writing paper*, with one column of print and wide margin to each page for MS. notes. This edition will be found of great use to those who are engaged in the task of Biblical criticism. Two Vols. Crown Quarto, cloth, gilt, 31*s*. *6d.*

The Lectionary Bible, with Apocrypha, divided into Sections adapted to the Calendar and Tables of Lessons of 1871. Crown Octavo, cloth, 6*s*.

The Pointed Prayer Book, being the Book of Common Prayer with the Psalter or Psalms of David, pointed as they are to be sung or said in Churches. Embossed cloth, Royal 24mo, 2*s*.

The same in square 32mo, cloth, 6*d*.

Greek and English Testament, in parallel columns on the same page. Edited by J. SCHOLEFIELD, M.A. late Regius Professor of Greek in the University. *New Edition in the Press.*

Greek Testament, ex editione Stephani tertia, 1550. Small Octavo. 3*s*. 6*d*.

London: Cambridge Warehouse, 17 *Paternoster Row.*

The Gospel according to St Matthew in Anglo-Saxon and Northumbrian Versions, synoptically arranged: with Collations of the best Manuscripts. By J. M. KEMBLE, M.A. and Archdeacon HARDWICK. Demy Quarto. 10*s*.

The Gospel according to St Mark in Anglo-Saxon and Northumbrian Versions, synoptically arranged, with Collations exhibiting all the Readings of all the MSS. Edited by the Rev. W. W. SKEAT, M.A. Assistant Tutor and late Fellow of Christ's College, and author of a Mœso-Gothic Dictionary. Demy Quarto. 10*s*.

The Gospel according to St Luke, uniform with the preceding, edited by the Rev. W. W. SKEAT. Demy Quarto. 10*s*.

The Gospel according to St John, by the same Editor.

[*In the Press*.

The Missing Fragment of the Latin Translation of the Fourth Book of Ezra, discovered, and edited with an Introduction and Notes, and a facsimile of the MS., by ROBERT L. BENSLY, M.A., Sub-Librarian of the University Library, and Reader in Hebrew, Gonville and Caius College, Cambridge. Demy quarto. Cloth, 10*s*.

THEOLOGY—(ANCIENT).

Theodore of Mopsuestia. The Latin version of the Commentary on St Paul's Epistles, with the Greek Fragments, newly collated by the Rev. H. B. SWETE, B.D. Fellow of Gonville and Caius College, Cambridge. [*In the Press*.

Sancti Irenæi Episcopi Lugdunensis libros quinque adversus Hæreses, versione Latina cum Codicibus Claromontano ac Arundeliano denuo collata, præmissa de placitis Gnosticorum prolusione, fragmenta necnon Græce, Syriace, Armeniace, commentatione perpetua et indicibus variis edidit W. WIGAN HARVEY, S.T.B. Collegii Regalis olim Socius. 2 Vols. Demy Octavo. 18*s*.

M. Minucii Felicis Octavius. The text newly revised from the original MS. with an English Commentary, Analysis, Introduction, and Copious Indices. Edited by H. A. HOLDEN, LL.D. Head Master of Ipswich School, late Fellow of Trinity College, Cambridge, Classical Examiner to the University of London. Crown Octavo. *7s. 6d.*

Theophili Episcopi Antiochensis Libri Tres ad Autolycum. Edidit, Prolegomenis Versione Notulis Indicibus instruxit GULIELMUS GILSON HUMPHRY, S.T.B. Collegii Sanctiss. Trin. apud Cantabrigienses quondam Socius. Post Octavo. *5s.*

Theophylacti in Evangelium S. Matthæi Commentarius. Edited by W. G. HUMPHRY, B.D. Prebendary of St Paul's, late Fellow of Trinity College. Demy Octavo. *7s. 6d.*

Tertullianus de Corona Militis, de Spectaculis, de Idololatria, with Analysis and English Notes, by GEORGE CURREY, D.D. Preacher at the Charter House, late Fellow and Tutor of St John's College. Crown Octavo. *5s.*

THEOLOGY—(ENGLISH).

Works of Isaac Barrow, compared with the original MSS., enlarged with Materials hitherto unpublished. A new Edition, by A. NAPIER, M.A. of Trinity College, Vicar of Holkham, Norfolk. Nine Vols. Demy Octavo. *£3. 3s.*

Treatise of the Pope's Supremacy, and a Discourse concerning the Unity of the Church, by ISAAC BARROW. Demy Octavo. *7s. 6d.*

Pearson's Exposition of the Creed, edited by TEMPLE CHEVALLIER, B.D., late Professor of Mathematics in the University of Durham, and Fellow and Tutor of St Catharine's College, Cambridge. Second Edition. Demy Octavo. *7s. 6d.*

An Analysis of the Exposition of the Creed, written by the Right Rev. Father in God, JOHN PEARSON, D.D., late Lord Bishop of Chester. Compiled, with some additional matter occasionally interspersed, for the use of the Students of Bishop's College, Calcutta, by W. H. MILL, D.D. late Principal of Bishop's College, and Regius Professor of Hebrew in the University of Cambridge. Fourth English Edition. Demy Octavo, cloth. *5s.*

Wheatly on the Common Prayer, edited by G. E. CORRIE, D.D. Master of Jesus College, Examining Chaplain to the late Lord Bishop of Ely. Demy Octavo. *7s. 6d.*

The Homilies, with Various Readings, and the Quotations from the Fathers given at length in the Original Languages. Edited by G. E. CORRIE, D.D. Master of Jesus College. Demy Octavo. *7s. 6d.*

Two Forms of Prayer of the time of Queen Elizabeth. Now First Reprinted. Demy Octavo. *6d.*

Select Discourses, by JOHN SMITH, late Fellow of Queens' College, Cambridge. Edited by H. G. WILLIAMS, B.D. late Professor of Arabic. Royal Octavo. *7s. 6d.*

Cæsar Morgan's Investigation of the Trinity of Plato, and of Philo Judæus, and of the effects which an attachment to their writings had upon the principles and reasonings of the Fathers of the Christian Church. Revised by H. A. HOLDEN, LL.D. Head Master of Ipswich School, late Fellow of Trinity College, Cambridge. Crown Octavo. *4s.*

De Obligatione Conscientiæ Prælectiones decem Oxonii in Schola Theologica habitæ a ROBERTO SANDERSON, SS. Theologiæ ibidem Professore Regio. With English Notes, including an abridged Translation, by W. WHEWELL, D.D. late Master of Trinity College. Demy Octavo. *7s. 6d.*

Archbishop Usher's Answer to a Jesuit, with other Tracts on Popery. Edited by J. SCHOLEFIELD, M.A. late Regius Professor of Greek in the University. Demy Octavo. *7s. 6d.*

Wilson's Illustration of the Method of explaining the New Testament, by the early opinions of Jews and Christians concerning Christ. Edited by T. TURTON, D.D. late Lord Bishop of Ely. Demy Octavo. *5s.*

Lectures on Divinity delivered in the University of Cambridge. By JOHN HEY, D.D. Third Edition, by T. TURTON, D.D. late Lord Bishop of Ely. 2 vols. Demy Octavo. *15s.*

GREEK AND LATIN CLASSICS, &c.

(*See also* pp. 11, 12.)

P. Vergili Maronis Opera, cum Prolegomenis et Commentario Critico pro Syndicis Preli Academici edidit BENJAMIN HALL KENNEDY, S.T.P., Graecae Linguae Professor Regius. Cloth, extra fcp. 8vo,, red edges, price 5*s*.

Select Private Orations of Demosthenes with Introductions and English Notes, by F. A. PALEY, M.A., Editor of Aeschylus, etc. and J. E. SANDYS, M.A., Fellow and Tutor of St John's College, and Public Orator in the University of Cambridge.

Part I. containing Contra Phormionem, Lacritum, Pantaenetum, Boeotum de Nomine, Boeotum de Dote, Dionysodorum. Crown Octavo, cloth. 6*s*.

Part II. containing Pro Phormione, Contra Stephanum I. II.; Nicostratum, Cononem, Calliclem. Crown Octavo, cloth. 7*s*. 6*d*.

M. T. Ciceronis de Officiis Libri Tres (*New Edition, much enlarged and improved*), with Marginal Analysis, an English Commentary, and copious Indices, by H. A. HOLDEN, LL.D., Head Master of Ipswich School, late Fellow of Trinity College, Cambridge, Classical Examiner to the University of London. Crown Octavo, 7*s*. 6*d*.

Plato's Phædo, literally translated, by the late E. M. COPE, Fellow of Trinity College, Cambridge. Demy Octavo. 5*s*.

Aristotle. The Rhetoric. With a Commentary by the late E. M. COPE, Fellow of Trinity College, Cambridge, revised and edited for the Syndics of the University Press by J. E. SANDYS, M.A., Fellow and Tutor of St John's College, and Public Orator in the University of Cambridge.

[*In the Press.*

SANSKRIT.

Nalopâkhyânam, or, The Tale of Nala; containing the Sanskrit Text in Roman Characters, followed by a Vocabulary in which each word is placed under its root, with references to derived words in cognate languages, and a sketch of Sanskrit Grammar. By the Rev. THOMAS JARRETT, M.A., Trinity College, Regius Professor of Hebrew, late Professor of Arabic, and formerly Fellow of St Catharine's College, Cambridge. Demy Octavo. 10*s*.

ARABIC.

The Poems of Beha ed dín Zoheir of Egypt. With a Metrical Translation, Notes and Introduction, by E. H. PALMER, M.A., Barrister-at-Law of the Middle Temple, Lord Almoner's Professor of Arabic and Fellow of St John's College in the University of Cambridge. 3 vols. Crown Quarto. Vol. II. The ENGLISH TRANSLATION. Paper cover, 10*s*. 6*d*. Cloth extra, 15*s*. [Vol. I. The ARABIC TEXT is already published.]

MATHEMATICS, PHYSICAL SCIENCE, &c.

A Treatise on Natural Philosophy. Volume I. By Sir W. THOMSON, LL.D., D.C.L., F.R.S., Professor of Natural Philosophy in the University of Glasgow, Fellow of St Peter's College, Cambridge, and P. G. TAIT, M.A., Professor of Natural Philosophy in the University of Edinburgh, formerly Fellow of St Peter's College, Cambridge. *New Edition in the Press.*

Elements of Natural Philosophy. By Professors Sir W. THOMSON and P. G. TAIT. Part I. 8vo. cloth, 9*s*.

An Elementary Treatise on Quaternions. By P. G. TAIT, M.A., Professor of Natural Philosophy in the University of Edinburgh; formerly Fellow of St Peter's College, Cambridge. *Second Edition.* Demy 8vo. 14*s*.

The Analytical Theory of Heat. By JOSEPH FOURIER. Translated, with Notes, by A. FREEMAN, M.A., Fellow of St John's College, Cambridge. [*In the Press.*

The Mathematical Works of Isaac Barrow, D.D. Edited by W. WHEWELL, D.D. Demy Octavo. *7s. 6d.*

Illustrations of Comparative Anatomy, Vertebrate and Invertebrate, for the Use of Students in the Museum of Zoology and Comparative Anatomy. Second Edition. Demy Octavo, cloth, *2s. 6d.*

A Synopsis of the Classification of the British Palæozoic Rocks, by the Rev. ADAM SEDGWICK, M.A., F.R.S., Woodwardian Professor, and Fellow of Trinity College, Cambridge; with a systematic description of the British Palæozoic Fossils in the Geological Museum of the University of Cambridge, by FREDERICK MCCOY, F.G.S., Hon. F.C.P.S., Professor of the Natural Sciences in the University of Melbourne; formerly Professor of Geology and Mineralogy in the Queen's University in Ireland; author of "Characters of the Carboniferous Limestone Fossils of Ireland;" "Synopsis of the Silurian Fossils of Ireland;" "Contributions to British Palæontology," &c. with Figures of the New and Imperfectly known Species. One volume, Royal Quarto, cloth, with Plates, *£1. 1s.*

A Catalogue of the Collection of Cambrian and Silurian Fossils contained in the Geological Museum of the University of Cambridge, by J. W. SALTER, F.G.S. With a Preface by the Rev. ADAM SEDGWICK, LL.D., F.R.S., Woodwardian Professor of Geology in the University of Cambridge, and a Table of Genera and Index added by Professor MORRIS, F.G.S. With a Portrait of PROFESSOR SEDGWICK. Royal Quarto, cloth, *7s. 6d.*

Catalogue of Osteological Specimens contained in the Anatomical Museum of the University of Cambridge. Demy Octavo. *2s. 6d.*

Astronomical Observations made at the Observatory of Cambridge by the Rev. JAMES CHALLIS, M.A., F.R.S., F.R.A.S., Plumian Professor of Astronomy and Experimental Philosophy in the University of Cambridge, and Fellow of Trinity College. For various Years, from 1846 to 1860.

London: Cambridge Warehouse, 17 *Paternoster Row.*

LAW.

The Commentaries of Gaius and Rules of Ulpian. (*New Edition, revised and enlarged.*) Translated and Annotated, by J. T. ABDY, LL.D., Judge of County Courts, late Regius Professor of Laws in the University of Cambridge, and BRYAN WALKER, M.A., LL.D., Law Lecturer of St John's College, Cambridge, formerly Law Student of Trinity Hall and Chancellor's Medallist for Legal Studies. Crown Octavo, 16*s.*

The Institutes of Justinian, translated with Notes by J. T. ABDY, LL.D., Judge of County Courts, late Regius Professor of Laws in the University of Cambridge, and formerly Fellow of Trinity Hall; and BRYAN WALKER, M.A., LL.D., Law Lecturer of St John's College, Cambridge; late Fellow and Lecturer of Corpus Christi College; and formerly Law Student of Trinity Hall. Crown Octavo, 16*s.*

Grotius de Jure Belli et Pacis, with the Notes of Barbeyrac and others; accompanied by an abridged Translation of the Text, by W. WHEWELL, D.D. late Master of Trinity College. 3 Vols. Demy Octavo, 30*s.* The translation separate, 10*s.*

HISTORICAL WORKS.

Life and Times of Stein, or Germany and Prussia in the Napoleonic Age, by J. R. SEELEY, M.A., Regius Professor of Modern History in the University of Cambridge. [*In the Press.*

History of Nepāl, translated from the Original by MUNSHĪ SHEW SHUNKER SINGH and Pandit SHRĪ GUNĀNAND; edited with an Introductory Sketch of the Country and People by Dr D. WRIGHT, late Residency Surgeon at Kāthmāndū, and with numerous facsimile Illustrations from native drawings, and portraits of Sir JUNG BAHĀDUR, the King of Nepāl, and other natives, from photographs. Super-Royal Octavo, 21*s.*

The University of Cambridge from the Earliest Times to the Royal Injunctions of 1535. By JAMES BASS MULLINGER, M.A. Demy 8vo. cloth (734 pp.), 12*s.*

History of the College of St John the Evangelist, by THOMAS BAKER, B.D., Ejected Fellow. Edited by JOHN E. B. MAYOR, M.A., Fellow of St John's. Two Vols. Demy 8vo. 24*s.*

The Architectural History of the University and Colleges of Cambridge, by the late Professor WILLIS, M.A. Edited by JOHN WILLIS CLARK, M.A., formerly Fellow of Trinity College, Cambridge. [*Preparing*.

CATALOGUES.

Catalogue of the Hebrew Manuscripts preserved in the University Library, Cambridge. By Dr S. M. SCHILLER-SZINESSY. Volume I. containing Section I. *The Holy Scriptures;* Section II. *Commentaries on the Bible.* Demy 8vo. 9*s*.

A Catalogue of the Manuscripts preserved in the Library of the University of Cambridge. Demy 8vo. 5 Vols. 10*s*. each.

Index to the Catalogue. Demy 8vo. 10*s*.

A Catalogue of Adversaria and printed books containing MS. notes, preserved in the Library of the University of Cambridge. 3*s*. 6*d*.

The Illuminated Manuscripts in the Library of the Fitzwilliam Museum, Cambridge, Catalogued with Descriptions, and an Introduction, by WILLIAM GEORGE SEARLE, M.A., late Fellow of Queens' College, and Vicar of Hockington, Cambridgeshire. 7*s*. 6*d*.

A Chronological List of the Graces, Documents, and other Papers in the University Registry which concern the University Library. Demy 8vo. 2*s*. 6*d*.

Catalogus Bibliothecæ Burckhardtianæ. Demy Quarto. 5*s*.

MISCELLANEOUS.

Statuta Academiæ Cantabrigiensis. Demy 8vo. 2*s*.

Ordinationes Academiæ Cantabrigiensis. Demy 8vo. 2*s*. 6*d*.

Trusts, Statutes and Directions affecting (1) The Professorships of the University. (2) The Scholarships and Prizes. (3) Other Gifts and Endowments. Demy 8vo. 5*s*.

A Compendium of University Regulations, for the use of persons in Statu Pupillari. Demy 8vo. 6*d*.

THE CAMBRIDGE BIBLE FOR SCHOOLS.

THE want of an Annotated Edition of the BIBLE, in handy portions, suitable for school use, has long been felt; and the experience of the University Local Examinations has brought this want into greater prominence within the last few years.

In order to provide Text-books for School and Examination purposes, the CAMBRIDGE UNIVERSITY PRESS has arranged to publish the several books of the BIBLE in separate portions, at a moderate price, with introductions and explanatory notes.

The text of the Authorised Version will be followed and printed in paragraphs, the chapters and verses being marked in the margin; and selections from the marginal references and notes, as revised by Dr SCRIVENER, with the other notes, will be added at the foot of the page.

The Rev. J. J. S. PEROWNE, D.D., Hulsean Professor of Divinity, has undertaken the general editorial supervision of the work, and will be assisted by a staff of eminent coadjutors. Some of the books have already been undertaken by the following gentlemen:

Rev. A. CARR, M.A., *One of the Masters of Wellington College.*
Rev. F. W. FARRAR, D.D., *Canon of Westminster, late Head Master of Marlborough College.*
Rev. A. F. KIRKPATRICK, M.A., *Fellow and Lecturer of Trinity College, Cambridge.*
Rev. J. J. S. LIAS, *Professor of English and Modern Langnages, St David's College, Lampeter.*
Rev. J. R. LUMBY, B.D., *Fellow and Lecturer of St Catharine's College, Cambridge.*
Rev. G. F. MACLEAR, D.D., *Head Master of King's Coll. School, London.*
Rev. H. C. G. MOULE, M.A., *Fellow and Lecturer of Trinity Coll., Camb.*
Rev. W. F. MOULTON, *Head Master of the Leys School, Cambridge.*
Rev. E. H. PEROWNE, D.D., *Fellow and Tutor of Corpus Christi Coll., Cambridge, Examining Chaplain to the Bishop of St Asaph.*
Rev. T. T. PEROWNE, M.A., *late Fellow of Corpus Christi College, Cambridge, Examining Chaplain to the Bishop of Norwich.*
Rev. E. H. PLUMPTRE, D.D., *Professor of Biblical Exegesis, King's College, London.*
Rev. W. SANDAY, M.A., *Principal of Bishop Hatfield Hall, Durham.*
Rev. G. H. WHITAKER, M.A., *Fellow and Lecturer of St John's College, Cambridge.*

It is expected that some of the volumes will be prepared for publication in the course of the present year.

THE PITT PRESS SERIES.

ADAPTED TO THE USE OF STUDENTS PREPARING FOR THE

UNIVERSITY LOCAL EXAMINATIONS,

AND THE HIGHER CLASSES OF SCHOOLS.

"*We discover within the last five years a laudable emulation among publishers to produce handy, inexpensive, and satisfactory annotated texts of special portions of the best classical authors. No doubt the mature scholar prefers an entire edition of Virgil, Horace, Euripides, or even Lucan, and disdains extracts and selections; yet not only are selections serviceable for the younger student's needs, but well-edited reprints of a book or a play are very convenient for the extra private reading of the sixth-form boy or undergraduate.... We have before us samples of an equally handy and, in some instances, a more thorough ideal of this kind of text-book in the volumes of the Pitt Press Series, now being issued at Cambridge.*"—Saturday Review.

I. GREEK.

The Anabasis of Xenophon, Book III. With English Notes by ALFRED PRETOR, M.A., Fellow of St Catharine's College, Cambridge; Editor of *Persius* and *Cicero ad Atticum* Book I. with Notes, for the use of Schools. Cloth, extra fcap. 8vo. *Price 2s.*

Books IV. and V. By the same Editor. *Price 2s. each.*

Euripides. Hercules Furens. With Introduction, Notes and Analysis. By J. T. HUTCHINSON, B.A., Christ's College, Cambridge, and A. GRAY, B.A., Fellow of Jesus College, Cambridge, Assistant Masters at Dulwich College. Cloth, extra fcap. 8vo. *Price 2s.*

PITT PRESS SERIES (*continued*).

II. LATIN.

P. Vergili Maronis Aeneidos Liber X. Edited with Notes by A. SIDGWICK, M.A. (late Fellow of Trinity College, Cambridge, Assistant Master in Rugby School). Cloth, extra fcap. 8vo. *Price* 1*s*. 6*d*.

Books XI. XII. By the same Editor. *Price* 1*s*. 6*d*. *each*.

Books X. XI. XII. bound in one volume. *Price* 3*s*. 6*d*.

M. T. Ciceronis in Q. Caecilium Divinatio et in C. Verrem Actio Prima. With Introduction and Notes by W. E. HEITLAND, M.A., and HERBERT COWIE, M.A., Fellows of St John's College, Cambridge. Cloth, extra fcap. 8vo. *Price* 3*s*.

M. T. Ciceronis in Gaium Verrem Actio Prima. With Introduction and Notes. By H. COWIE, M.A., Fellow of St John's College, Cambridge. *Price* 1*s*. 6*d*.

M. T. Ciceronis Oratio pro L. Murena, with English Introduction and Notes. By W. E. HEITLAND, M.A., Fellow and Classical Lecturer of St John's College, Cambridge. Small 8vo. Second Edition, carefully revised. *Price* 3*s*.

M. T. Ciceronis Oratio pro Tito Annio Milone, with a Translation of Asconius' Introduction, Marginal Analysis and English Notes. Edited by the Rev. JOHN SMYTH PURTON, B.D., late President and Tutor of St Catharine's College. Cloth, extra fcap. 8vo. *Price* 2*s*. 6*d*.

M. Annaei Lucani Pharsaliae Liber Primus, edited with English Introduction and Notes by W. E. HEITLAND, M.A., and C. E. HASKINS, M.A., Fellows and Lecturers of St John's College, Cambridge. Cloth, extra fcap. 8vo. *Price* 1*s*. 6*d*.

III. FRENCH.

Le Directoire. (Considérations sur la Révolution Française. Troisième et quatrième parties.) Par MADAME LA BARONNE DE STAËL-HOLSTEIN. With a Critical Notice of the Author, a Chronological Table, and Notes Historical and Philological. By GUSTAVE MASSON. *Price* 2*s*.

PITT PRESS SERIES (*continued*).

Frédégonde et Brunehaut. A Tragedy in Five Acts, by N. LEMERCIER. Edited with Notes, Genealogical and Chronological Tables, a Critical Introduction and a Biographical Notice. By GUSTAVE MASSON. *Price 2s.*

Dix Années d'Exil. Livre II. Chapitres 1—8. Par MADAME LA BARONNE DE STAËL-HOLSTEIN. With a Biographical Sketch of the Author, a Selection of Poetical Fragments by Madame de Staël's Contemporaries, and Notes Historical and Philological. By GUSTAVE MASSON, B.A. Univ. Gallic., Assistant Master and Librarian, Harrow School. *Price 2s.*

Le Vieux Célibataire. A Comedy, by COLLIN D'HARLEVILLE. With a Biographical Memoir, and Grammatical, Literary and Historical Notes. By the same Editor. *Price 2s.*

La Métromanie, A Comedy, by PIRON, with a Biographical Memoir, and Grammatical, Literary and Historical Notes. By the same Editor. Cloth, extra fcap. 8vo. *Price 2s.*

Lascaris, ou Les Grecs du XVE Siècle, Nouvelle Historique, par A. F. VILLEMAIN, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Française, with a Biographical Sketch of the Author, a Selection of Poems on Greece, and Notes Historical and Philological. By the same Editor. Cloth, extra fcap. 8vo. *Price 2s.*

IV. GERMAN.

A Book of Ballads on German History. Arranged and Annotated by WILHELM WAGNER, PH. D., Professor at the Johanneum, Hamburg. *Price 2s.*

Der Staat Friedrichs des Grossen. By G. FREYTAG. With Notes. By WILHELM WAGNER, PH. D. Professor at the Johanneum, Hamburg. *Price 2s.*

Goethe's Knabenjahre. (1749—1759.) **Goethe's Boyhood:** being the First Three Books of his Autobiography. Arranged and Annotated by the same Editor. *Price 2s.*

Goethe's Hermann and Dorothea. With an Introduction and Notes. By the same Editor. *Price 3s.*

Das Jahr 1813 (THE YEAR 1813), by F. KOHLRAUSCH. With English Notes by the same Editor. Cloth, extra fcap. 8vo. *Price 2s.*

PITT PRESS SERIES (*continued*).

V. ENGLISH.

The Two Noble Kinsmen, edited with Introduction and Notes by the Rev. W. W. SKEAT, M.A., formerly Fellow of Christ's College, Cambridge. Cloth, extra fcap. 8vo. *Price* 3*s*. 6*d*.

Bacon's History of the Reign of King Henry VII. With Notes by the Rev. J. RAWSON LUMBY, B.D., Fellow of St Catharine's College, Cambridge. Cloth, extra fcap. 8vo. *Price* 3*s*.

Sir Thomas More's Utopia. With Notes by the Rev. J. RAWSON LUMBY, B.D., Fellow of St Catharine's College, Cambridge. [*Preparing*.

Other Volumes are in preparation.

CAMBRIDGE UNIVERSITY EXAMINATION PAPERS.

VOL. III. Parts 19 to 29. PAPERS for the Year 1873—4, 10*s*. 6*d*. *cloth*.
VOL. IV. „ 30 to 40. PAPERS for the Year 1874—5, 10*s*. 6*d*. *cloth*.
VOL. V. „ 41 to 55. PAPERS for the Year 1875—6, 12*s*. *cloth*.

The following Parts may be had separately:

LVI. The Examination in Sanitary Science, and Regulations for the Examination in October, 1877. *Price* 1*s*.

LVII. Carus Greek Testament Prizes (Bachelors and Undergraduates), Crosse Scholarship and Jeremie Prizes. *Price* 1*s*. 6*d*.

LVIII. The Second General Examination for the Ordinary B.A. Degree and Previous Examination. **(With Answers to Arithmetic and Algebra Papers.)** *Price* 2*s*.

LIX. The Second Special Examinations in Applied and Natural Sciences for the Ordinary B.A. Degree; Natural Sciences Tripos (Second Part), and M.B. Examinations. *Price* 2*s*.

LX. The Second Special Examination in Law for the Ordinary B.A. Degree, Law Tripos and LL.M. Examination, Special Examination in History for the Ordinary B.A. Degree, and Historical Tripos. *Price* 2*s*.

LXI. The Second Special Examination in Moral Science for the Ordinary B.A. Degree, and Moral Sciences Tripos. *Price* 1*s*. 6*d*.

LXII. Second Special Examination in Theology for the Ordinary B.A. Degree, and the Theological Tripos, **1877**. *Price* 2*s*.

LXIII. The Mathematical Tripos, and Smith's Prizes, 1877. *Price* 2*s*.

CAMBRIDGE: PRINTED BY C. J. CLAY, M.A. AT THE UNIVERSITY PRESS.



